

## L'opération sauvetage complétée

# Bruxelles rappelle ses troupes du Shaba



Sous la protection des parachutistes belges, des réfugiés européens de Kolwezi sont transportés à bord d'un camion militaire vers un avion à la base de Kamina, à 200 kilomètres au nord de la cité minière du Shaba. Plus de 2,100 Européens ont été ainsi rapatriés vers l'Europe durant la fin de semaine. (Photolaser AP)

BRUXELLES (d'après Reuter et AFP) — Alors que les légionnaires français contrôlaient totalement Kolwezi et ratisaient les alentours, la Belgique a décidé hier de retirer ses troupes de la cité minière du Shaba, après qu'elles eurent mené à bien ce week-end l'évacuation de plus de deux mille ressortissants européens.

Le gouvernement belge a ordonné à ses parachutistes de regagner la Belgique, à l'exception d'un bataillon de 600 hommes qui sera stationné à Kamina "pendant la période d'incertitude actuelle", a précisé M. Léo Tindemans, premier ministre. Le premier ministre a dit que le main-

tien de cette unité était une décision politique prise sur la base d'informations fournies par les militaires. Selon M. Tindemans, 2.269 personnes ont été évacuées de Kolwezi et aucun militaire belge n'a été blessé lors des opérations.

Cependant, environ 170 Européens sont portés disparus et ont été probablement tués au Shaba, a déclaré à Paris M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères. On reste sans nouvelles d'une cinquantaine de ressortissants français, dont six coopérants disparus aux premières heures de l'attaque, a précisé M. Stirn. Il y aurait plusieurs centaines de morts dans la population africaine.

Les parachutistes de la légion étrangère française, qui ont eu jusqu'à présent deux tués et 14 blessés, rencontraient encore hier des îlots de résistance à 10 km de Kolwezi, a indiqué de son côté le porte-parole de la présidence de la république, M. Pierre Hunt. Les parachutistes ont pour objectif de sauver les otages qui ont peut-être été emmenés par les rebelles dans leur retraite.

On indiquait à Kinshasa qu'une colonne rebelle, dont on craint qu'elle n'emène des otages, tentait de rejoindre l'Angola en longeant la voie ferrée qui part de Kolwezi. Cette colonne, repérée au cours de

Voir page 6: Bruxelles

## Des réfugiés racontent les horreurs de Kolwezi

BRUXELLES (d'après Reuter, AFP et AP) — Si les parachutistes n'étaient pas intervenus, nous aurions tous été tués", ont affirmé des Européens rescapés de Kolwezi à leur arrivée à Bruxelles.

Mme Idasiak, une Belge serrant un petit chat dans ses bras, déclare que des vies auraient été sauvées si l'opération de secours avait débuté plus tôt.

D'après les récits des réfugiés, il semble que ce soient des adolescents africains, ivres du whisky des magasins pillés ou drogués au chanvre indien, qui aient joué le rôle le plus terrifiant dans les atrocités, les meurtres et les viols à Kolwezi prise par les rebelles.

Selon un réfugié belge, "des enfants africains volaient du whisky dans les boutiques, buvaient une bouteille entière et tiraient au hasard". Certains seraient entrés dans la ville avec les rebelles, d'autres seraient venus des quartiers africains.

Lors de leur entrée dans la ville, les rebelles étaient disciplinés, racontent les réfugiés. Au fur et à mesure, la confusion s'est répandue.

Un ingénieur a déclaré: "Samedi, à

l'aube du 13 mai, on a eu l'impression que la chasse était ouverte à Kolwezi. La chasse à l'homme blanc. Quatre voisins sont allés voir à la grille de leur jardin ce qui se passait. Une rafale de mitraillette et ils sont morts. L'attaque des Lundas s'est produite à l'aube, à une heure où beaucoup d'entre nous vont travailler. Quatre hommes sont partis ensemble dans une petite Renault. Ils ont été arrêtés à un carrefour par des tirs de mitraillette. Trois des hommes ont été tués. Un quatrième, blessé à l'épaule, s'est caché sous la voiture et a attendu la tombée de la nuit pour ramper jusqu'à une maison voisine."

Selon un réfugié belge qui a passé vingt ans en Afrique, les soldats gouvernementaux, après avoir offert peu de résistance, se sont joints au pillage. "Nous avons vu des soldats zairois ordonnant à de jeunes Africains de leur rapporter l'argent et les objets de valeur trouvés sur les cadavres des Européens."

La plupart des réfugiés ont fait état de pillage commis par les Forces régulières zairaises ainsi que de leur manque

Voir page 6: Des réfugiés

### au sommaire

■ NDG a tout pour faire mentir les leçons de l'histoire électorale au Québec — page 2

■ Les coopératives visent à obtenir un modeste 5% du marché de l'alimentation — page 3

■ Le passé troublant de l'OCQ: un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Le caractère public des études du Comité Bonin: un commentaire de Michel Roy — page 4

■ Les libéraux se lanceront dès l'automne dans la campagne en vue de référendum — page 7

■ En quoi le modèle scandinave peut-il guider l'évolution du système canadien? — page 8

■ Le Mouvement Desjardins doit préciser ses orientations — page 19

## Des fiers-à-bras brisent une réunion du 144

par Louis-Gilles Francoeur

La première assemblée d'information organisée par les tuteurs à l'intention des plombiers du Local 144 s'est terminée hier soir avant même d'avoir commencé, les représentants gouvernementaux ayant été mitraillés d'oeufs, de tomates, de pommes et de chaises par la "gaffe", cette petite mafia de la construction stig-

matisée par la commission Cliche pour ses moeurs violentes et anti-démocratiques.

L'assemblée d'information, qui réunissait plus de 1.000 plombiers, s'est dissoute en quelques minutes car la plupart des plombiers présents ont gardé en mémoire qu'au 144, les omelettes ont souvent précédé des matches de boxe.

Aucun des deux tuteurs, Me Gérard Beaudry et Me Yves Gauthier, ainsi que

leurs quatre nouveaux agents d'affaires, n'ont toutefois été blessés. Me Beaudry a cependant précisé hier soir qu'il avait été atteint par une bonne douzaine d'oeufs et quelques pommes "lancées comme des balles de baseball". Ses collègues ont tous servi de cibles comme lui aux francs-tireurs, une trentaine de personnes en tout, parmi lesquelles les syndiqués ont reconnu les caïds qui écumant leurs chan-

tiers depuis quelques années.

Devant la volée de projectiles qui leur était adressée, les agents d'affaires ont renversé la table derrière laquelle ils étaient assis pour s'en faire un bouclier.

Se remémorant ces instants d'échauffourée, le responsable de la tutelle et représentant du ministre du Travail raconte ainsi la suite des événements:

"Un jeune homme a commencé par

dire que plusieurs personnes présentes à l'assemblée ne semblaient pas des membres en règle. Il a proposé qu'on vérifie les cartes de membres. Je lui ai répondu qu'il s'agissait d'une assemblée d'information, et qu'il ne s'agissait pas d'une assemblée générale. Quelqu'un lui a répondu au micro. C'est alors que j'ai vu André Desjardins (l'ex-roi de la construc-

Voir page 6: Fiers-à-bras

## La psychose aux Postes

### • Une réputation irrémédiablement perdue ?

par Alain Duhamel

Élu à la Chambre des communes en mai 1977, après une douzaine d'années à la mairie de Québec, M. Gilles Lamontagne a hérité en février dernier du ministère des Postes ou six autres titulaires, en dix ans, n'ont pu rétablir la paix dans les relations de travail et refaire la réputation du service postal auprès des Canadiens. "Je pense qu'il s'est créé une psychose

aux Postes. Tout le monde blâme les Postes... Je ne veux pas m'excuser", dit-il au cours d'une entrevue qu'il accordait récemment au DEVOIR. "Ce qui s'est passé avant moi, il y a eu des erreurs, il y a toutes sortes de choses faites, cela ne m'intéresse pas..."

"Je ne suis pas là pour plaire à personne, je ne suis pas là pour plaire au gouvernement ou pour plaire à n'importe qui. Je voudrais que les Postes deviennent quelque chose de dynamique ou tout au moins que nous ayons un service qui soit adéquat."

Si la chose se pouvait, il serait facile de tracer une croix sur le passé et tenter de bâtir un service postal nouveau ayant généralement la confiance des usagers et rendant ses employés heureux. Le ministre des Postes ne se fait pas d'illusion sur les difficultés du portefeuille que le premier ministre Trudeau lui a confié. "63.000 employés, c'est du monde et en plus il y a 23 ou 25 millions d'actionnaires!"

Parmi les 63.000 employés, il y en a environ 23.000 avec lesquels les rapports ont lieu dans un climat de grande méfiance, résultat d'une dizaine d'années de conflits. Pour l'heure, le Syndicat des postiers du Canada (SPC) et le gouvernement du Canada négocient le renouvellement d'une convention collective exprimée depuis juin 1977 par l'entremise d'un Bu-

reau de conciliation.

Dans le contentieux des relations de travail, M. Gilles Lamontagne voudrait mettre à profit l'expérience qu'il a acquise dans ses rapports avec les employés de la fonction publique municipale. "J'ai négocié avec quatre gros syndicats à la ville, avec la police qui était malcommodé par bout, mais nous n'avons jamais perdu une heure de travail en 12 ans. J'avais des présidents de syndicat avec qui on pouvait

parler, avec qui on pouvait s'engueuler!"

Au gouvernement fédéral, le titulaire du ministère des Postes ne négocie pas avec ses employés. C'est le Conseil du trésor qui tient la fonction d'employeur dans le cadre de la Loi des relations de travail dans la fonction publique fédérale.

"Il n'y a pas de gêne à le dire. Comme ministre des Postes, si j'avais avec l'administration des postes à négocier personnellement notre convention de travail comme je le faisais à la ville de Québec, je pense que nous aurions certainement beaucoup plus de facilité. Vous me demandez carrément serais-je plus à l'aise si les Postes négociaient elles-mêmes la convention collective? Ma réponse est oui... Mais dans le contexte global du gouvernement canadien, est-ce bon? Ce serait à vérifier."

Le ministère des Postes, plus gros employeur de la fonction publique fédérale, est aussi le seul ministère à employer des postiers et des facteurs. Il s'agit d'une situation particulière qui pourrait conduire à un statut particulier.

L'hypothèse d'une société de la couronne devrait revenir parmi les préoccupations du cabinet vers le 15 juillet au moment où un comité formé du ministère des Postes, du ministère du Travail et du Conseil privé doit présenter un rapport sur cette question. Le Conseil du trésor et les syndicats d'employés y participent à



Gilles Lamontagne

(Photo Jacques Grenier)

titre consultatif. "Nous voulions absolument avoir la contribution des unions et du Conseil du trésor, mais nous ne les avons pas inclus (dans le comité) parce que nous ne voulions pas que ce comité-là devienne un comité de négociation et de confrontation."

M. Lamontagne espère donner une orientation au service postal canadien. "Il y a eu un paquet d'études de faites qui datent tout de même de plusieurs années. Je veux avoir quelque chose qui nous donne une orientation canadienne. Si nous allons vers une société de la couronne, quelle sorte de société de la couronne? Techniquement, il y en a quatre sortes. Peut-être en faudra-t-il un cinquième..."

Moi, j'ai un peu tendance à dire que ce serait peut-être une formule?"

Le SPC réclame la formation de cette société de la couronne depuis plusieurs années dans le but de tomber sous la juridiction du Code canadien du travail dont la portée est beaucoup plus vaste que celle de la Loi des relations de travail dans la fonction publique fédérale.

Même dans un contexte juridique nouveau, les relations de travail avec les syndicats aux Postes demeureront difficiles aussi longtemps que la méfiance régnera entre les parties en cause. "J'ai un peu l'expérience des relations de travail dans la fonction publique. Évidemment, il faut

Voir page 6: Les Postes

9 à 5h 30  
9 à 5h 30  
9 à 5h 30  
9 à 9h  
9 à 9h  
9 à 5h

lundi  
mardi  
mercredi  
jeudi  
vendredi  
samedi

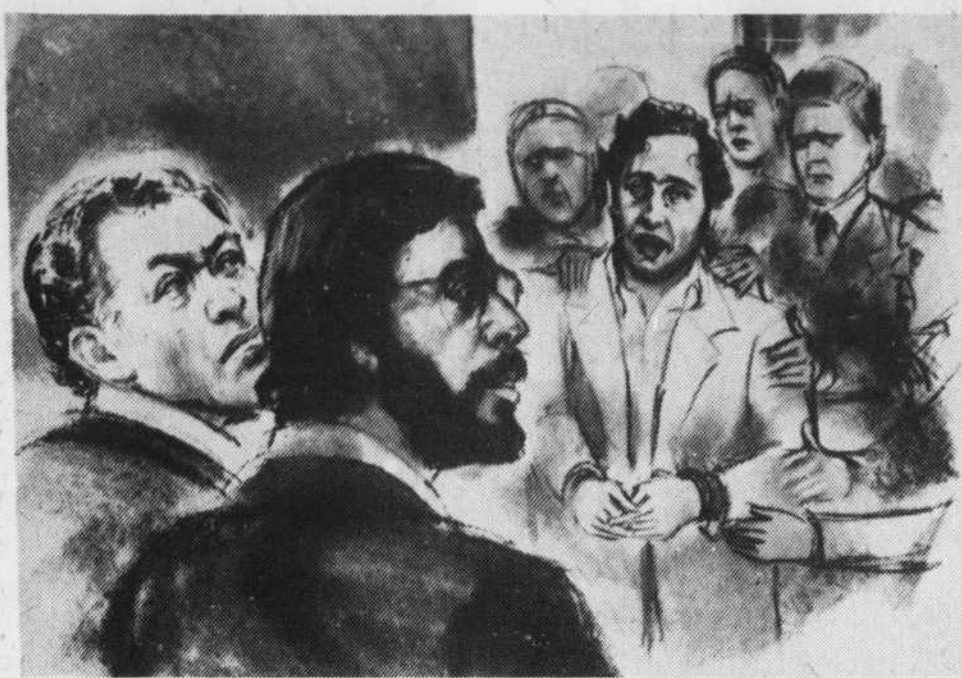
**dussault**

la grande Librairie  
du 8955 saint-laurent

CAFE  
TERRASSE

OUVERT DE 10 A.M. à 5 A.M.  
7 jours par semaine  
1723 ST-DENIS  
Montréal

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE				Mini		TIRAGE 807	
				VENDREDI 19/05/78			
1	13	15	28	30	35	SÉRIE	NUMÉRO
6 SUR 6	0					42	Séries émises - 90,000 chacune
5 SUR 6	80					19	14598
4 SUR 6	2944					NUMÉRO COMPLET	14598
5 SUR 6+	0					4 CHIFFRES	4598
						3 CHIFFRES	598
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN				NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6+		1 GAGNANT DE \$50,000.	
				29		POSSIBILITÉ DE: \$5,000.	
				VENTES TOTALES: \$1,267,381.00		41 GAGNANTS DE \$500.	
						336 GAGNANTS DE \$100.	



David Berkowitz (légèrement à droite du croquis), qui avait terrorisé New York durant un an sous le nom de Fils de Sam, a créé un incident, hier en cour de Brooklyn où il devait recevoir sa sentence. Après que l'accusé eut été évacué, le juge a décidé de remettre son jugement au 2 juin prochain. (Téléphoto AP)

## Le "fils de Sam" pris de folie devant le tribunal

NEW YORK (Reuter) — David Berkowitz, qui, sous le nom de Fils de Sam, avait terrorisé New York pendant un an, a été pris d'un accès de folie devant le tribunal qui devait prononcer sa sentence hier. Le verdict a été remis au 12 juin.

Le jeune homme, qui avait tout d'abord refusé de se présenter car il ne voulait pas "être condamné aujourd'hui", est ensuite entré dans le pré-

toire en chantant "Stacy était un putain, Stacy était un putain".

Stacy Moskowitz Vincitans, fut la dernière des sept victimes que Berkowitz, embusqué la nuit dans les rues désertes de New York avec un revolver de gros calibre, a abattu au hasard.

Berkowitz a ensuite pointé ses mains attachées par des menottes, sur la mère de Stacy, en hurlant: "c'est elle, c'est elle".

"Animal, animal", a répondu Mme Moskowitz, tandis que Robert Violante, l'ami de Stacy, se dressait en criant: "On devrait le tuer, espèce de larve".

Violante se trouvait dans la voiture avec Stacy lorsque Berkowitz a tiré sur eux. Il a lui-même été blessé.

Hurlant: "Je les ai tous tués, je les ai tous tués", Berkowitz a été traîné hors du prétoire par six policiers en uniforme.

Auparavant, alors qu'on le conduisait au tribunal, il avait essayé de monter sur l'appui d'une fenêtre pour se jeter du septième étage. Les policiers ont réussi à le retenir. L'un

d'eux a été mordu au bras, un autre blessé à la jambe et tous les deux ont dû être emmenés à l'hôpital.

Après la sortie de Berkowitz, un ami de la famille Moskowitz a bondi de son siège en criant: "Et les familles? que devront-elles encore supporter? Ce sont des hommes".

Une autre des victimes de Berkowitz, Mlle Donna Demasi, qui a survécu à ses blessures, a crié au juge: "Ce n'est pas à vous que c'est arrivé, c'est à moi".

"Je ne me laisserai pas influencer par la clameur publique. Je me guiderai sur les véritables intérêts de la justice", a rétorqué le juge.

Berkowitz, 26 ans, ancien employé des postes, est accusé de six homicides et de sept tentatives de meurtre. Lui qui déclarait que le démon lui donnait l'ordre de tuer par la gueule d'un chien a refusé, malgré le conseil de ses avocats, de plaider le déséquilibre mental.

Plaidant coupable, il risque une peine de prison d'au moins trente ans de prison. Le tribunal a toutefois demandé que son état mental fasse l'objet d'un nouvel examen.

## NDG aura tout pour faire mentir les leçons de l'histoire électorale

par Pierre O'Neill

L'élection partielle que le premier ministre Levesque vient d'annoncer pour le 5 juillet dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce apparaît comme une excellente occasion de défier l'enseignement de l'histoire électorale du Québec.

À travers le prisme d'une conjoncture politique singulièrement favorable à l'opposition, l'analyse de la campagne électorale qui s'amorce, en vue de combler le siège laissé vacant par la démission du libéral Bryce Mackasey, permet en effet d'admettre l'hypothèse d'un nouvel accroc à la logique que suggère le témoignage du passé.

Au cours du dernier quart de siècle, l'électorat québécois a connu 44 élections partielles qui se sont presque toutes soldées par des victoires du parti au pouvoir, avec une augmentation moyenne de 11 pour cent des majorités. À quatre occasions seulement, le candidat de l'opposition a défait celui du gouvernement. Un exploit que les libéraux ont accompli à trois reprises tandis que l'Union nationale, dans une seule élection partielle aux dépens des libéraux.

La dernière fois qu'un candidat de l'opposition a défait celui du gouvernement dans une élection partielle remonte à la victoire de l'unioniste Maurice Bellemare contre le libéral Jean-Guy Boutin, le 28 août 1974 dans le comté de Johnson. En explorant le plus lointain passé politique, on découvre que l'unioniste Paul Beaulieu avait causé une certaine surprise en délogeant le candidat ministériel du comté de Saint-Jean en 1941. Ce faisant, il avait révélé les premiers signes de la débâcle du régime libéral d'Adélard Godbout et de la remontée de la popularité de Maurice Duplessis, qui a d'ailleurs repris le pouvoir en 1944. Victoire que le temps de crise de la seconde guerre mondiale rendait plus méritoire encore.

Les trois élections partielles où l'opposition libérale a défait l'Union nationale au pouvoir, c'est la fidélité de l'électorat anglophone qui fut le

facteur déterminant. Ainsi, dans les comtés d'Outremont en 1953, de Westmount en 1955 et de Notre-Dame-de-Grâce en 1968, les libéraux Georges-Emile Lapalme, Richard Hyde et William Tetley n'ont surpris personne. Dans le cas Notre-Dame-de-Grâce, William Tetley avait en outre profité des retombées de la crise linguistique à Saint-Léonard.

De 1944 à 1960, donc, le gouvernement de Maurice Duplessis n'a perdu que deux élections partielles. À leur tour au pouvoir sous le leadership de Jean Lesage, les libéraux ont remporté les six élections partielles qu'ils ont déclenchées de 1960 à 1966. L'Union nationale assume à nouveau le pouvoir de 1966 à 1970 et remporte deux élections partielles successives avant d'essayer l'échec de 1968 dans Notre-Dame-de-Grâce.

De 1970 à 1973, l'époque glorieuse de Robert Bourassa a permis aux libéraux de conserver les trois comtés où furent tenues des partielles. Dans Duplessis et Chambly, toutefois, l'Unité-Québec de l'éphé-

mère Gabriel Loubier s'étaient abstenus ce qui avait permis au Parti québécois d'accroître substantiellement le pourcentage des voix recueillies. Par contre, dans le comté de Gatineau, c'est l'Unité-Québec qui avait devancé le Parti québécois au second rang.

Un large éventail de facteurs socio-politiques permet de prédire une nouvelle victoire de l'opposition libérale à l'occasion de l'élection partielle du 5 juillet dans NDG. En premier lieu, il importe de rappeler que les anglophones comptent pour 60 pour cent de l'électorat de cette circonscription électorale. Les libéraux auront beau jeu d'exploiter la composition de leur clientèle électorale en faisant porter le débat sur des questions aussi émotionnelles que la politique linguistique du gouvernement péquiste, la menace séparatiste, la campagne référendaire et la réforme constitutionnelle.

Mais il y a plus. Même les sondages menés par le PQ indiquent que l'entrée de Claude Ryan en politique a déclenché

le signal d'une nouvelle mobilisation et d'une remontée de popularité en faveur du Parti libéral du Québec. C'est dans cette conjoncture privilégiée que les candidats prestigieux, jadis invisibles, font la queue aujourd'hui pour mériter l'investiture libérale dans NDG. Ainsi, les intentions de Donato Taddeo et Robert Sauvé, commissaires à la CECM, étaient dévoilées depuis plusieurs semaines lorsque Reed Scowen et Richard Lord ont officiellement annoncé leur candidature.

Dans les coulisses du parti, toutefois, on chuchote que le nouveau chef, ne ratera pas une aussi belle occasion d'obtenir l'adhésion d'une prestigieuse vedette. On croit savoir cependant que M. Ryan favorise la candidature de R. Scowen, un ex-membre de la commission Pepin-Robarts.

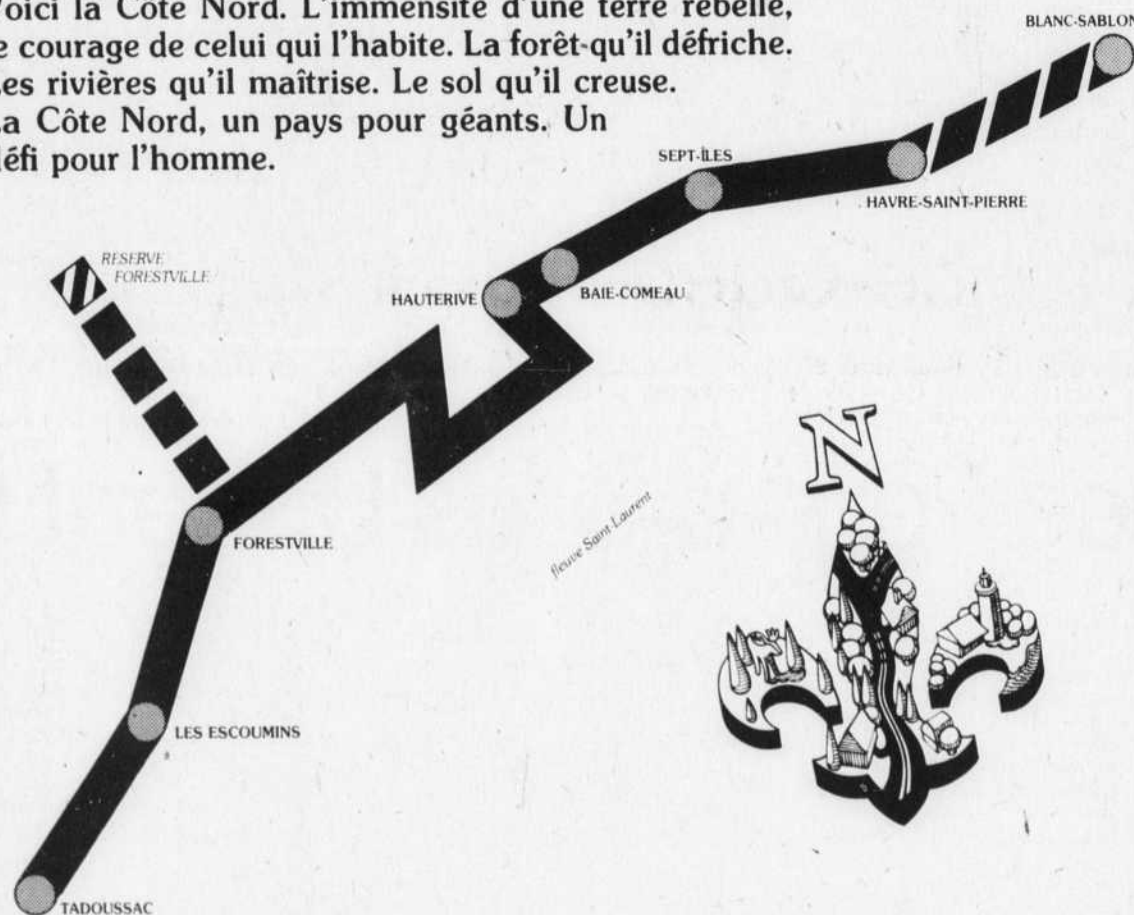
Mais les libéraux n'ont pas à se creuser les méninges pour dénicher des candidatures prestigieuses. Le comté de Notre-Dame-de-Grâce est un peu beaucoup comme celui d'Outremont, et mieux en-

core. Sous la bannière du Parti libéral du Québec, même un illustre inconnu parviendrait à décrocher une victoire. Comment autrement expliquer que Bryce Mackasey se soit fait élire en novembre 1976 avec une majorité de 4,429 voix?

Sans le moindre espoir de vaincre, péquistes et unionistes ont quand même beaucoup à perdre dans cette élection partielle. Il est permis de croire qu'ils n'épargneront rien pour faire bonne figure. L'Union nationale a déjà fait savoir qu'elle présentera un candidat d'origine anglophone. Du côté du PQ on peut s'attendre à un candidat passe-partout du genre Paul Unterberg qui s'était classé bon deuxième dans le comté de Saint-Laurent aux dernières élections générales. Dans Notre-Dame-de-Grâce en novembre 1976, le candidat de l'Union nationale, Francis Donaldson, avait recueilli 8,732 voix tandis que celui du PQ, Pierre Maillois, s'était classé au troisième rang avec 4,100 voix, suivi du candidat de l'Action démocratique, Robert Keaton, avec 3,497 voix.

## Prenez 7 jours de CÔTE NORD

Voici la Côte Nord. L'immensité d'une terre rebelle, le courage de celui qui l'habite. La forêt qu'il défriche. Les rivières qu'il maîtrise. Le sol qu'il creuse. La Côte Nord, un pays pour géants. Un défi pour l'homme.



### Longer la côte

• De Sept-Îles à Blanc-Sablon, à bord du «Fort Mingan»: un tour sur le fleuve, une tournée dans les ports typiques de la Basse Côte Nord. • De Grandes-Bergeronnes: excursions en bateau au pays des baleines bleues: pêche en haute mer (morue, flétan, maquereau, hareng). • De Sept-Îles, croisières dans les sept îles du Nord.

### Côtoyer le monde

• Au Festival du caplan à la Pointe-à-Michel, près de Forestville: feux sur la plage, pêche à l'épuisette, caplans grillés pour tout le monde (mi-mai). • Au Festival forestier de la Côte Nord, amenez-en de la pitoune, du sapin pis d'épinette... C'est la grande fête du bois (début août). • À la base de plein air du lac des Cèdres à Sault-au-Mouton: canot-camping, escalade, 40 km de sentiers aménagés.

### Retracer l'histoire

• Au musée du Vieux poste de traite, à Sept-Îles: collection de pièces archéologiques, exposition d'œuvres d'art traditionnel et contemporain (artistes régionaux). • Aux Îlets-Jérémie, lieu de pèlerinage fréquenté depuis 1760 par les Amérindiens de la région: chapelle reconstruite, autel peint et sculpté à la main (1787). • Dans le plus ancien phare du Canada (1830) à Pointe-des-Monts; exposition d'artisanat, poudrière (1867), restaurant, panorama exceptionnel.

### LA MANIC DE VOS YEUX VUE!

Depuis 1959, il aura fallu scier, ébrancher, creuser, pelleter, piocher jour et nuit pour réaliser le vaste complexe hydro-électrique de Manic-Outardes. Au cours des années 80, on prévoit que les sept centrales atteindront une puissance de 5 500 000 kilowatts. Mais dès aujourd'hui, on peut s'en émerveiller lors d'une visite.

Manic 1, situé au confluent de la rivière Manicouagan et du Saint-Laurent. Manic 2, à une vingtaine de km de Baie-Comeau, doté du plus grand barrage à joints évidés au monde (terrain de camping). Outardes 3 et Outardes 4, sur la rivière aux Outardes. Manic 5, le plus imposant: sa voûte centrale pourrait loger la place Ville-Marie de Montréal!

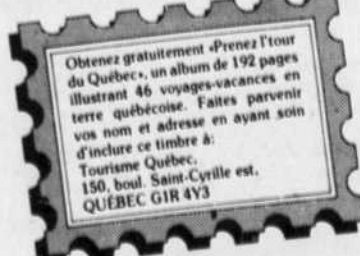
Note: se renseigner au kiosque d'accueil de l'Hydro-Québec au croisement des r. 138 et 389.

ACCÈS: En auto jusqu'à Havre-Saint-Pierre, par la r. 138; de Sept-Îles à Blanc-Sablon par bateau. De la rive sud par les bacs: Trois-Pistoles/Les Escoumins, Matane/Baie-Comeau, Matane/Godbout.

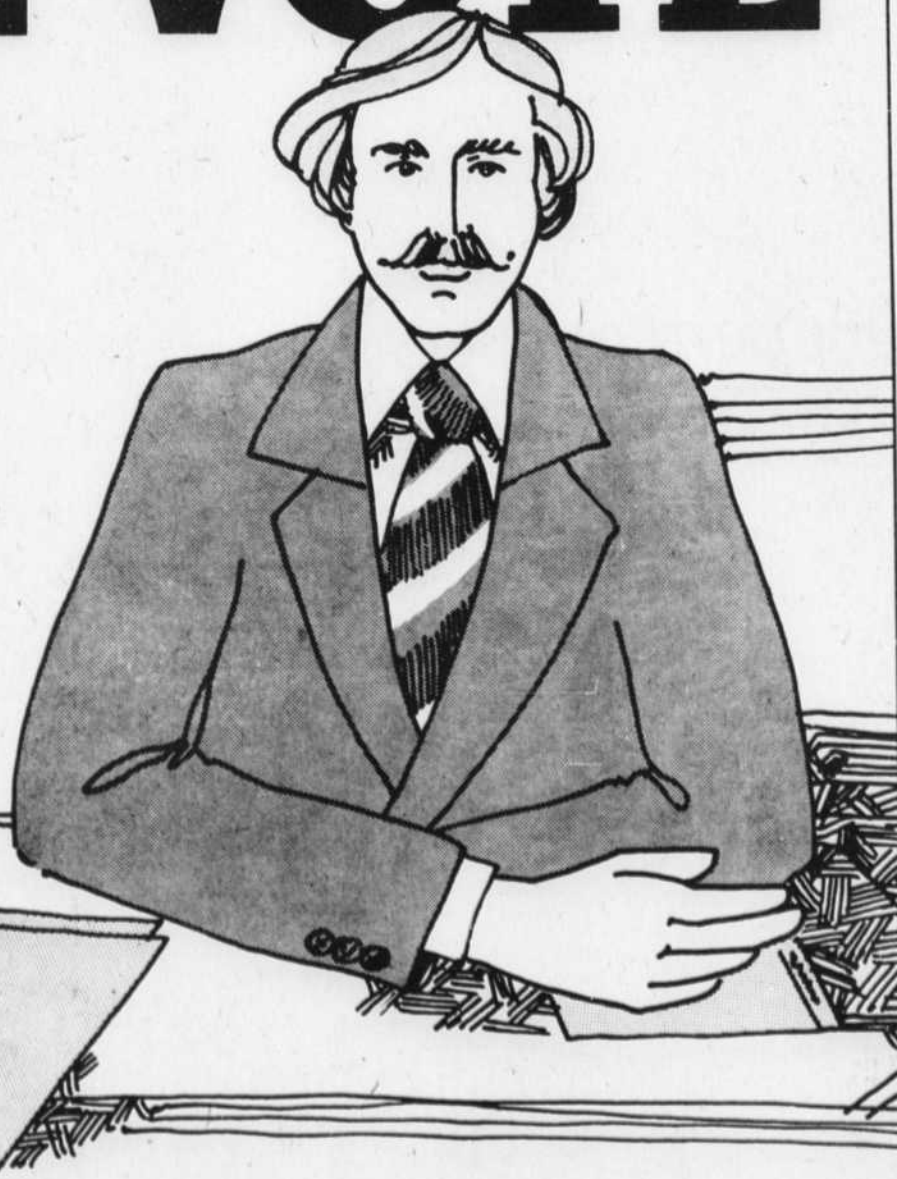
RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES: Tadoussac, Hauterive, Godbout et Sept-Îles.

## Prenez l'tour du Québec

Tourisme Québec



# Le 28 mai JE VOTE



ELECTIONS D'USAGERS  
DANS LES ÉTABLISSEMENTS  
28 MAI 1978

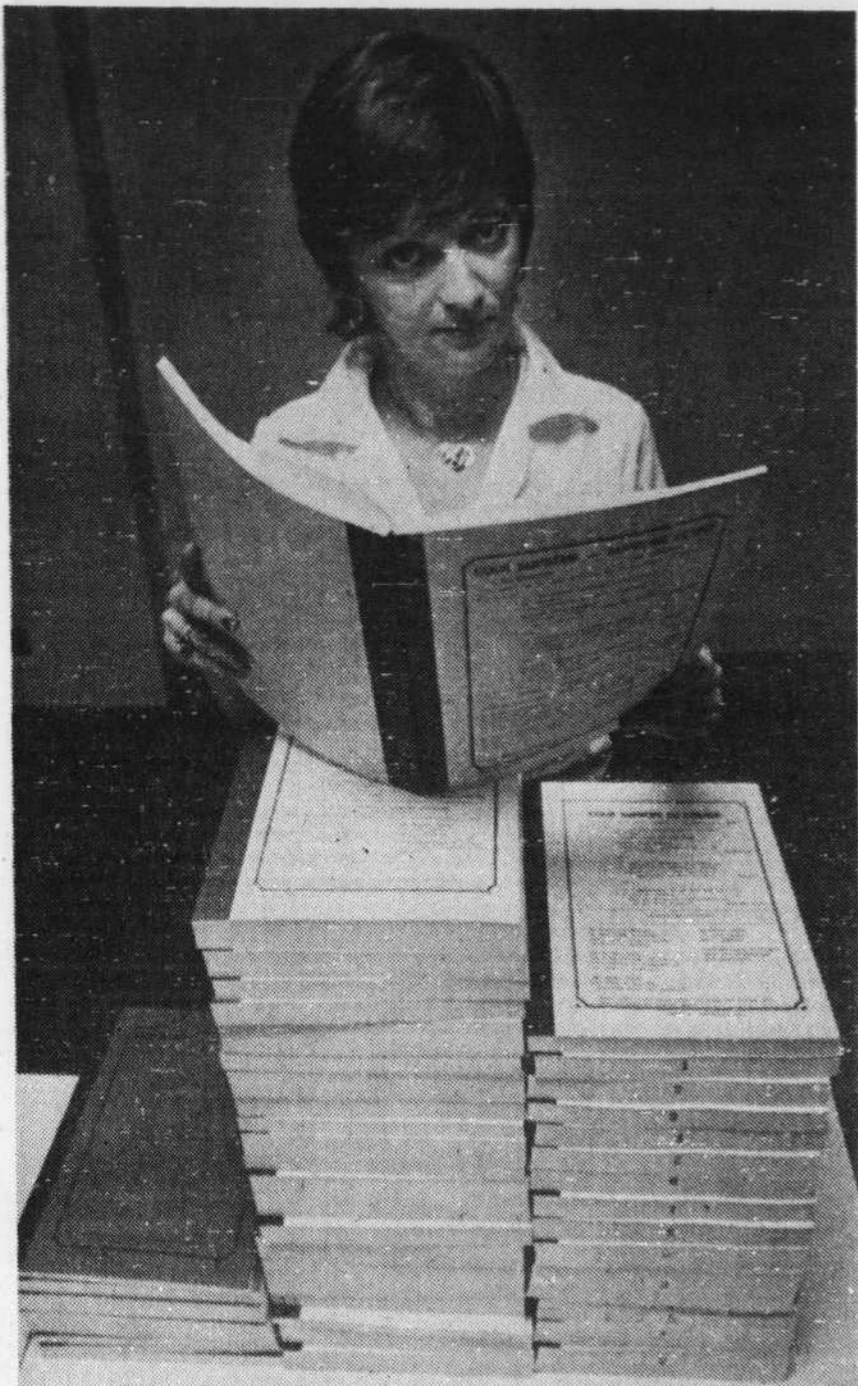
POUR RENSEIGNEMENTS:  
735-6171

Venez voter et élire des représentants pour siéger au conseil d'administration de votre: Centre Hospitalier, Centre de Services Sociaux, Centre d'Accueil ou C.L.S.C.

Pour informations, s'adresser à la réception, à l'accueil ou au bureau du Directeur général de votre centre.

Pour voter il faut être majeur et avoir reçu des services d'un établissement depuis moins de 2 ans.

Ministère des Affaires sociales et le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de votre région



Les procureurs du commissaire Jean Keable ne se présenteront pas les mains vides, ce matin devant la Cour suprême du Canada. La secrétaire Lise Gervais feuillette l'un des nombreux documents qui seront alors déposés, en vue d'amener les juges à casser un jugement de la Cour d'appel interdisant à la commission Keable de poursuivre son enquête. (Photolaser CP)

## Un débrayage de 24 heures retarde certaines opérations à Notre-Dame

Un groupe de syndiqués de l'hôpital Notre-Dame a tenu hier une grève de 24 heures pour protester contre une directive des autorités relativement au changement de méthode de travail dans les salles d'opération.

Ce changement touche particulièrement les 13 ou 15 aides-infirmiers qui doivent maintenant répondre aux besoins de toutes les salles, alors qu'auparavant ils étaient affectés à une section en particulier.

Cette mesure risque d'altérer la compétence de ces employes habitués à traiter une certaine catégorie de personnes devant subir des interventions chirurgicales, soutient la partie syndicale.

Cette journée de débrayage, votée le 17 mai dernier en assemblée générale, a pris la forme d'un absentéisme massif, favorisé en cela par le congé férié dont bénéficiaient hier un grand nombre de travailleurs. Pour les autres, ils ont été invités à visiter des kiosques d'information, entre autres. En raison des différents quarts de travail et de la difficulté d'évaluer dans

un hôpital de la taille de Notre-Dame les effectifs réels d'une journée, il a été impossible d'établir précisément combien d'employés ont participé au débrayage.

Selon Mme Claudette Carbonneau, président du Syndicat général des 2,800 employés de Notre-Dame, ce conflit localisé s'inscrit dans le malaise global causé par les coupures budgétaires et de personnel en milieu hospitalier, compte tenu des mesures de rentabilité que doivent prendre les autorités pour affronter cette situation.

La direction de l'hôpital a affirmé au DEVOIR que le débrayage n'a pas perturbé indûment le fonctionnement de l'institution. "Tout au plus, a souligné M. Pierre Baril, responsable des communications, avons-nous dû retarder d'environ une heure les interventions chirurgicales. Pour le reste, ce qui avait été prévu a été fait".

Le syndicat a remis au conseil syndical le soin de convoquer une assemblée générale qui décidera alors des moyens de pression envisagés si le conflit ne se règle pas par voie normale de négociation.

### Bientôt des dépanneurs

## Les coopératives visent à obtenir un modeste 5% du marché de l'alimentation

par Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — d'ici trois ans, la Fédération des magasins Co-op veut grignoter 1% du marché de l'alimentation pour détenir un pourcentage encore modeste de 5% dans la distribution alimentaire québécoise.

Au lendemain de son assemblée annuelle tenue pendant le dernier week-end à Québec, la Fédération des magasins Co-op, c'est-à-dire un chiffre d'affaires de \$130 millions, un bénéfice de \$239,052, huit projets de coopératives régionales, bientôt des expériences de dépanneurs coopératifs... et toujours le même président!

En effet, le chanoine Henri Pichette, devenu président "transitoire" de la fédération en 1974 a été réélu à la tête du conseil d'administration alors qu'il y a encore quelques semaines il conseillait aux membres du conseil de le remplacer à la présidence. "Ce n'est pas parce qu'il manquait de candidats... mais quelques

mois de plus étaient nécessaires pour assurer sa succession. Aussi ai-je accepté de prolonger mon mandat", a dit hier au DEVOIR M. Pichette, qui trouve difficile pour un professionnel en pleine carrière d'accepter le poste de président du conseil de la Fédération des magasins Co-op tant la fonction est encore plus prenante que stable.

Comme M. Pichette n'a été réélu qu'après l'assemblée annuelle, le climat était particulièrement électoral et, démocratiquement aidant, les débats furent chauds... Pourtant, depuis deux ans, la Fédération des magasins Co-op est en pleine consolidation, après les mauvais résultats et la crise de 1974-75. Pour l'année financière terminée le 25 février 78, la fédération affiche des profits de \$269,052 au lieu d'une perte de \$238,907 l'année précédente.

Les activités de grossiste qu'exerce la Fédération se sont surtout révélées meilleures que prévu. La fédération, qui comprend plus de quatre-vingt-dix coopératives membres, est de plus en plus un outil au service de ces coopératives. En effet, alors qu'il y a quelques années la Fédération travaillait à 40% avec les institutions et les indépendants, ce marché ne compte plus que pour 23% tandis que la clientèle coopérative représente 77% de son chiffre d'affaires (contre 65% il y a deux ans).

Cette priorité donnée aux coopératives membres se retrouve, selon le directeur général Marc Delisle, dans le plan de développement adopté par la fédération. "La création d'une coopérative reste la responsabilité des membres. Nos réseaux prévoient plusieurs types de magasins, depuis le Cooprix de 65,000 pieds carrés jusqu'au dépanneur, en passant par la coop traditionnelle. Ces nouvelles possibilités nous encouragent pour ceux qui veulent démarrer une coopérative de consommation".

Reprenant la formule Cooprix lancée par l'association des consommateurs de

Montréal (qui lui est affiliée) la fédération verra bientôt se développer les "coopératives régionales de consommateurs" qui restent une coopérative mais adoptent la marque commerciale Cooprix. Et peuvent gérer plusieurs Cooprix. Sur les huit prévues, quatre ont déjà leur conseil d'administration ou siègent neuf consommateurs-membres, trois représentants de la fédération et trois représentants des caisses d'épargne et de crédit du milieu.

Car l'expansion des Cooprix et autres coop est le résultat d'une participation des caisses au capital de risque. En théorie, pour lancer un magasin, les consommateurs, les caisses et la fédération devaient fournir chacun un tiers du financement. En pratique, malgré les campagnes

de souscription, malgré le paiement obligatoirement de parts sociales, soit à l'inscription, soit par un forfait de 25 cents par achat, les consommateurs ont des difficultés à trouver des sommes devenues très importantes. Dans le cas du Cooprix de Joliette, dont le lancement pourrait avoir lieu fin octobre, les membres vont fournir environ \$75,000 et les deux partenaires \$153,000 chacun. Dans le cas de la coopérative devenue Cooprix à Sainte-Foy, les membres ont trouvé \$65,000 et les deux partenaires fournis chacun \$212,000.

Après Sainte-Foy, ce sera au tour de Granby, Lévis, Jonquière et Chicoutimi de transformer cette année leurs coopératives en Cooprix. Les prochaines coopératives régionales à démarrer sont celle de

Voir page 6: Coopératives

## Nouvel acte de violence contre Comm. Plywood

La compagnie Commonwealth Plywood, de Sainte-Thérèse, a demandé au début de la fin de semaine au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, d'ouvrir une enquête sur une panne d'électricité qui a affecté, vendredi matin, son usine et une partie de la population de cette municipalité.

D'après le télégramme de la compagnie, "des inconnus ont scié un poteau de coin de 50 pieds, appartenant à l'Hydro-Québec et situé sur le terrain" de cette entreprise.

"Sur ce poteau, poursuit le président de la Commonwealth, M. William P. Caine, il y avait des fils avec un courant de 25,000 watts et en plus d'empêcher mon usine de fonctionner, des centaines de citoyens de Sainte-Thérèse sont également privés d'électricité. Ce geste criminel aurait pu causer une conflagration majeure et des dommages considérables incluant des pertes de vies. Depuis, des manifestants s'identifiant à la grande centrale CSN empêchent les équipes d'urgence de faire les

réparations nécessaires. A plusieurs reprises, je vous ai envoyé des télégrammes me plaignant d'actes criminels commis contre des personnes ou contre la propriété. Quand les personnes responsables discutent-elles d'une trêve d'actes criminels ou est-ce là quelque chose dont il ne faut pas discuter dans le contexte actuel?"

M. Caine conclut son télégramme en disant: "Le 30 septembre dernier, un feu a causé pour environ \$400,000 de dommages à la propriété de ma compagnie. Après huit mois, je vous demande publiquement où en est rendue l'enquête de votre ministère. Le 12 février, une bombe était déposée chez un employé cadre de ma compagnie et manipulée par deux enfants en bas âge. Où en est rendue l'enquête de votre ministère à ce sujet? Les gestes illégaux et actes criminels faits depuis huit mois ne se comptent même plus. La violence est systématique, organisée et hors de contrôle, semble-t-il. La grande centrale CSN est-elle au-dessus de la loi?"

## Victor Barbeau reçoit le prix "France-Québec Jean-Hamelin"

PARIS (PC) — L'écrivain Victor Barbeau fondateur de l'Académie canadienne-française s'est vu décerner, pour l'ensemble de son oeuvre, à l'occasion de la parution de "La Tentation du passé" aux éditions La Presse, le 14e prix littéraire "France-Québec Jean-Hamelin".

Le jury, pour décerner ce prix littéraire créé en 1965, s'était réuni lundi matin à la délégation générale du Québec, rue Pergolèse, à Paris, sous la présidence de l'écrivain français Robert Cornevin, qui est d'ailleurs à l'origine de cette manifestation culturelle.

Egalement président de l'Association des écrivains de langue française, M. Cornevin a révélé que le jury composé de dix personnes avait attribué le prix littéraire

de 2,000 francs à Victor Barbeau au troisième tour de scrutin.

Deux autres écrivains, sur une participation de 22 concurrents, ont retenu particulièrement l'attention du jury, soit André Bourassa, avec "Surréalisme et littérature québécoise" aux éditions "L'Étincelle", en deuxième place, et Lise Lacasse, avec une nouvelle "Au défaut de la cuirasse" aux éditions Quinze, en troisième position.

Le lauréat de ce prix littéraire sera reçu en France à l'Unesco, en décembre, où il pourra consacrer son oeuvre dans le cadre de la vente annuelle effectuée par l'Association des écrivains de langue française, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles du Québec qui défraie le

passage outre-atlantique et les frais de séjour pour une semaine.

L'année dernière le prix avait été décerné à Diane Giguère pour son livre "Dans les ailes du vent" publié aux éditions de Pierre Tisseyre.

En commentant l'oeuvre de Victor Barbeau, le président du jury, M. Robert Cornevin, a retenu "l'éclairage sur une vie culturelle et sociale du Québec dans une période que nous ne connaissons pas tellement".

"C'est une oeuvre encore empreinte de tendresse qui relate les souvenirs et les rencontres de cet homme qui a marqué la vie littéraire du Canada français, à l'époque où le Québec n'était pas connu", a souligné M. Cornevin, l'un des plus grands spécialistes de la vie africaine.

## Québec décide aujourd'hui des taux pour les familles d'accueil

Le Conseil du trésor décidera aujourd'hui des nouveaux taux qui seront versés aux familles d'accueil. Une augmentation de prestation a déjà été promise par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, et cette mesure devait entrer en vigueur le 1er avril dernier.

Mais le titulaire des Affaires sociales a annoncé à Matane en fin de semaine que ce n'est qu'aujourd'hui que le Conseil du trésor décidera de la demande faite par son ministère relativement à une hausse des prestations quotidiennes versées aux familles d'accueil.

Le ministre participait au 4e congrès de la Fédération des familles d'accueil qui se

déroulait à Matane avec la participation de 300 congressistes.

M. Pierre Marois, ministre responsable du Développement social était également présent et a expliqué la nouvelle Loi portant sur la protection de la jeunesse.

Ce sont d'ailleurs les ateliers sur la protection de la jeunesse et les besoins des familles d'accueil qui ont le plus retenu l'attention des participants.

Ainsi, dans le cas de la Loi sur la protection de la jeunesse, qui sera en vigueur à l'automne, les délégués ont insisté pour être consultés dans le processus de révision systématique de la situation de chaque enfant placé. Ils ont demandé un

droit d'appel dans les cas où ils jugent que les modifications au plan de traitement ne sont pas conformes avec les intérêts des enfants. De plus, ils ont exprimé leur intention d'être représentés à l'intérieur du nouveau comité sur la protection de la jeunesse. Rappelons que les 16 membres de cet organisme ombudsman ont été nommés vendredi par le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard.

Quant aux besoins des familles d'accueil, les délégués ont invité les Centres de services sociaux (CSS) à assurer un meilleur suivi de ces dernières et à y affecter plus de personnel.

Au sujet des taux versés aux familles pour la garde des enfants les délégués ont attendu en vain des ministres présents l'annonce des augmentations promises depuis un an... pour le 1er avril 1978. C'est alors que M. Lazure a indiqué que le Conseil du trésor serait saisi de cette question dès aujourd'hui et que les nouveaux taux entreraient en vigueur... le 1er juin prochain. Il a toutefois assuré la Fédération des familles d'accueil que la subvention dont elle bénéficie actuellement serait augmentée pour l'exercice financier présent.

Rappelons enfin, comme c'est la coutume dans le cadre de ce congrès, que la Fédération a fait connaître le choix de la famille d'accueil de l'année: il s'agit de M. et Mme Oscar Ross, de Matane.

## Le français conspué

TORONTO (PC) — Pour la seconde journée consécutive, hier, Ruth Ann Wallace a été conspuée au moment où elle a chanté quelques strophes de l'O Canada en français, à l'Exhibition Stadium de Toronto.

Le même incident s'était produit la veille, au début du match de base-ball entre les Blue Jays et les Yankees. Il s'agissait cette fois des Red Sox.

Mlle Wallace a expliqué qu'elle s'attendait à être huée, mais pas autant que cela. Elle est cependant fière de son geste, car elle croit que le bilinguisme fait partie du

Canada.

Le relationniste des Blue Jays, M. Peter Durso, a signalé pour sa part que l'équipe "appuyait l'unité canadienne à 100 pour cent" et que c'était sa "petite contribution".

M. Durso a rappelé qu'il y avait eu des incidents semblables à des matches de hockey et de football.

L'imprésario de Mlle Wallace, M. Jim Jardine, a fait remarquer que plusieurs spectateurs avaient tout de même essayé de couvrir les huées par des applaudissements.

### aujourd'hui

De 10 h à 16 h, promenade rue Sainte-Anne des citoyens revêtus de costumes de 1878, dans le cadre de la semaine du centenaire de Sainte-Anne-de-Bellevue.

À midi, déjeuner-causerie du congrès de fondation du Conseil québécois du commerce de détail, au salon l'Automne de l'hôtel Quatre Saisons. Invité: M. Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce.

À 14 h 30, table ronde sur les communications entre la presse, les centres hospitaliers et les services sociaux, à l'hôpital Sainte-Justine.

À 15 h, célébration d'une messe commémorant le 11e anniversaire de la mort du chanoine Lionel Groulx, en l'église Saint-Michel de Verdun. Célébrant: Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield.

À 16 h, départ d'une manifestation en faveur du droit au transport pour personnes handicapées de la Rivière sud, en face de l'édifice de l'Hydro-Québec (Lafayette et Riverside), à Longueuil.

À 20 h, café-rencontre de l'Union des familles d'Ahuntsic sur l'histoire du quartier, au 10,515 Esplanade.

Dernière journée d'un colloque de la Fédération québécoise des chefs de pompiers, en l'hôtel Le Château, à l'aéroport de Mirabel.

Première de deux journées du congrès général provincial du Mouvement des caisses populaires Desjardins, au Centre municipal des congrès de Québec.

À 11 h 30, première d'une série de six conférences dans autant de quartiers, dans le cadre de la campagne d'embellissement "Montréal, ville fleurie", rue Mont-Royal coin Marquette.

Cliniques de collecte de sang de la Croix-Rouge: à Montréal, au magasin La Baie, 6e étage, de 9 h à midi et de 13 h 30 à 16 h 30; à Ormstown, à la salle United Church, de 15 h à 21 h; à Ste-Marthe-sur-le-Lac, au Pavillon de la jeunesse, de 15 h à 21 h.

### Camp De-La-Salle

Direction: Frères des Écoles chrétiennes  
 Vacances: garçons: 8-15 ans  
 fillettes: 8-11 ans.

En juillet, quelques places libres. Nombreuses places libres en AOÛT. Chalets chauffés de 18 campeurs(SES). Activités nombreuses et variées. Réservez sans tarder.

Demandez le prospectus:

Camp De-La-Salle,  
 5714 rue Darlington,  
 Montréal, H3S 2H7  
 Téléphone: (514) 731-5524



### FORFAIT DE FIN DE SEMAINE au VERMONT

\$38.00 par pers, occ. double (taxes et pourboires)

### The Black Bear

BOLTON VALLEY,  
 VERMONT 05477

Inclus: chambre pour 2 nuits, 2 déjeuners et un dîner.

Un hôtel enchanteur de 20 chambres situé à 2000 pieds d'altitude en montagne. Piscine chauffée, tennis et équitation à seulement 2 hrs de Montréal.

Écrire ou téléphoner pour brochure détaillée.  
 Vos hôtes: Steve & Debbie Riley

802-434-2126

**LA SOCIÉTÉ SAINT JEAN-BAPTISTE DE LAVAL**  
 Vous invite à participer à une assemblée publique, le mercredi 24 mai 1978, à 20 heures, à l'auditorium de la Polyvalente Vanier, 3995, est boul. Lévesque, Duvernay, Laval.  
 LE DOUBLE-JEU de Pierre Elliott Trudeau dans la cause des francophones hors Québec.  
 INVITÉS: Donatien Gaudet, Hubert Gauthier  
 président directeur général  
 DE L'ASSOCIATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC  
 ANIMATEUR: Matthias Rioux, journaliste. ENTRÉE LIBRE

**SERVICES PSYCHOLOGIQUES**  
 — Evaluation, consultation et psychothérapie  
 (enfants, adolescents, adultes et couples)  
 Centre d'Orientation et de Réadaptation  
 39 ouest, Boulevard Gouin  
 Montréal 331-5530

**COURS D'ÉTÉ 1978**  
 SUJET: PROPHÉTES ET PROPHÉTISME (4 crédits)  
 Hier et aujourd'hui  
 1. LES PROPHÉTES EN ISRAËL (2 crédits)  
 • du 4 au 14 juillet;  
 • les prophètes avant l'exil: les prophètes durant et après l'exil: les traits du vrai prophète, serviteur de Yahvé;  
 • responsables: A.-M. Brunet, o.p. et G.-D. Mailhot, o.p.  
 2. LA PAROLE PROPHÉTIQUE EN JÉSUS ET DANS SON ÉGLISE (2 crédits)  
 • du 17 au 28 juillet;  
 • Jésus prophète: l'héritage prophétique dans l'Église;  
 • responsables: M. Gourges, o.p., D. Cadrin, o.p. et J.-M. Gauthier.

**À QUI S'ADRESSE CETTE SESSION D'ÉTÉ?**  
 — Face au renouveau prophétique dans l'Église, beaucoup de chrétiens s'interrogent sur sa véritable nature et les liens qu'il peut avoir avec le prophétisme de la Révélation biblique. C'est à ces chrétiens, laïcs, religieux ou religieuses, prêtres, que cette session s'adresse particulièrement.  
 — Dans cette session sera mise en oeuvre une double méthode pédagogique: des exposés magistraux et, pour ceux et celles qui désirent présenter un travail en relation avec l'objet de la session, des ateliers de travail qui les guideront dans leur recherche.  
 INSCRIPTION: avant le 10 juin, si possible.  
 RENSEIGNEMENTS: s'adresser au secrétaire du Collège.  
**COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE**  
 96, avenue Empress, Ottawa, Ont. K1R 7G2  
 Tél.: 1 (613) 233-5696

# éditorial

## Le passé troublant de l'OCQ

Ce n'est pas pour le plaisir de pourchasser quelque sorcier d'il y a quinze ans que LE DEVOIR a rendu publics un certain nombre de faits troublants à l'Office de la construction du Québec. C'est au contraire en raison du mandat public extrêmement important confié par le législateur à l'OCQ qu'il a fallu donner autant d'importance aux irrégularités survenues dans la gestion des avantages sociaux des travailleurs de la construction. Il y a lieu d'y revenir aujourd'hui non seulement parce que l'OCQ, dans sa "mise au point" du jeudi 18 mai, ne rétablit aucun fait, mais parce que cette déclaration même révèle, chez les dirigeants de cet organisme parapublic, une méconnaissance grave de leur mandat et de la loi qui l'établit.

L'OCQ n'est pas un club privé dont les membres seraient à même de faire ce qu'ils veulent. La loi 47 sanctionnée le 27 juin 1975 lui confie l'exécution de la convention collective ou du décret qui en tient lieu dans l'industrie du bâtiment; la gestion des avantages sociaux des travailleurs; le scrutin pour l'affiliation des ouvriers à un syndicat de leur choix; la prise en charge du placement, de la sécurité sur les chantiers, et de la formation professionnelle; enfin l'exécution de "tout travail de contrôle ou de mise à exécution de lois ou de règlements connexes au domaine de la construction" que le ministre du Travail et de la main-d'oeuvre peut lui confier. Bref, l'OCQ est le gouvernement dans la construction.

Ce mandat public, intéressant tous les entrepreneurs de la construction aussi bien que les quelque 100,000 ouvriers de cette industrie, l'Assemblée nationale l'a confié à l'OCQ en pleine connaissance de cause en 1975 après les révélations scabreuses de l'enquête Cliche. Il était évident à l'époque, même si certains ont la mémoire courte, que l'assainissement de tout ce domaine était à faire et ne relevait pas encore, loin de là, de l'histoire ancienne. Au contraire, la loi est claire et impose à l'actuel Office de la construction du Québec "les droits et obligations" des organismes auxquels succède l'OCQ. Loin donc d'être contraint à se fermer les yeux sur les irrégularités

qui ont pu être commises dans le passé, l'Office a le pouvoir et le devoir de nettoyer aujourd'hui les "dossiers vieux de dix à quinze ans" comme ceux auxquels il ramène, du reste erronément, dans sa "mise au point" de jeudi, les troublantes découvertes faites par LE DEVOIR. Mais même si l'OCQ n'avait pas ainsi succédé à ses prédécesseurs en charge des intérêts des travailleurs de la construction, encore là ses dirigeants étaient en inquiétante ignorance de leur propre loi constitutive quand ils déclarent que l'Office n'a pas été créé "pour faire une enquête royale sur les agissements de toutes les administrations qui l'ont précédé" depuis 1934. Au contraire, la loi de 1975 dispose que "dans l'exercice de ses pouvoirs l'Office peut, par lui-même ou une personne qu'il désigne, enquêter sur toute matière de sa compétence" et qu'il a pour ses enquêtes "les pouvoirs et les immunités d'un commissaire nommé en vertu de la Loi des commissions d'enquête".

On n'ose croire que l'ancien gouvernement, en nommant pour dix ans, les trois membres actuels de l'OCQ, voulait les voir camoufler le passé au lieu de le nettoyer. Or, non seulement l'OCQ a-t-il laissé à la tête d'un de ses services les plus importants, celui des avantages sociaux, un ancien plombier dont l'ordinateur coule en plusieurs endroits, mais les trois membres nommés par le lieutenant-gouvernement en conseil se portent à sa défense comme si ce haut fonctionnaire importait plus que les avantages sociaux qu'il administre. Sous prétexte de nombreux et importants mandats, l'OCQ voudrait qu'aucun fait touchant à la gestion et à l'intégrité de cet organisme public ne soit publiquement abordé dans un journal.

Voilà qui ne saurait être soutenu ni à la lumière de la loi ni à la lumière des faits révélés la semaine dernière par LE DEVOIR. Ou bien le directeur des avantages sociaux est un incompetent qui ne fait pas la distinction entre ses bénéfices propres et ceux des travailleurs dont il a la charge, ou bien sa compétence ne l'empêche pas d'ajouter à son traitement des avantages qu'il est du devoir de l'Office de lui

refuser. Dans les deux cas, il faut se poser des questions non seulement sur le directeur du service, mais sur les trois membres de l'Office qui lui ont confié pareille responsabilité.

En pareilles circonstances, l'on comprendra que personne ne soit impressionné par "l'examen attentif" que consacrerait l'OCQ au dossier de M. André Desjardins au compte de qui, dans un passé récent autant que troublant, 3,700 heures ont été rétroactivement versées par le même service des avantages sociaux. Car les faits mis à jour par LE DEVOIR, s'ils ne sont pas aussi complets qu'une enquête approfondie et exhaustive permettrait de les établir, en montrent déjà suffisamment pour qu'on n'ait plus pleine confiance dans les principaux administrateurs de l'OCQ. Des cas, il n'y en a pas un seulement, mais au moins une cinquantaine; ils ne relèvent pas seulement du passé, mais aussi des toutes dernières années; ils ne portent pas seulement sur des inscriptions vraisemblablement irrégulières dans l'ordinateur, mais parfois sur des avantages retirés sous forme de permis de travail ou de chèques d'assurance.

Où bien les trois membres de l'Office de la construction du Québec n'ont rien vu de ce qui a tout l'air d'un système de contributions parallèles, ou bien ils ont toléré que la gestion des services souffre pareils abus et que les ouvriers du bâtiment en fassent les frais. Dans l'un ou l'autre cas, on peut attendre d'eux des explications, mais non plus toute la lumière qui s'impose sur les bénéfices indus octroyés à plusieurs personnes et sur les raisons qui ont permis à ce genre de régime de s'installer et de durer même après la réforme de 1975.

Bref, s'il est facile de croire que l'immense majorité des 800 employés et des cadres de l'OCQ sont intègres et diligents, il est devenu impossible de faire pleine confiance à ceux qui affichent publiquement qu'ils veulent tolérer le passé au lieu de contribuer à l'assainir vigoureusement. Si les membres de l'Office persistent à détourner les questions au lieu de les voir, le gouvernement de Québec, devra prendre les mesures qui s'imposent.

Jean-Claude LECLERC

## Le mot du silencieux

# Affaire de distance

par ALBERT BRIE

Comme il serait facile d'aimer son prochain si on pouvait le choisir loin.

Le temps, tout le monde le perd et personne ne le trouve.

Le concept d'honnêteté ne veut plus rien dire. Il faut parler de légalité. C'est elle seule qui a le pouvoir de légitimer les formes de plus en plus raffinées de la grande escroquerie que l'on nomme le commerce des hommes.

À voir l'usage courant que l'on fait du trou de serrure, on peut se demander s'il n'a pas été inventé par un borgne.

Dans le monde dit "du travail", l'expérience la meilleure consiste à atteindre le degré ultime de compétence dans l'art de simuler de l'occupation.

Nos petits malheurs, chagrins, bobos sont ordinairement intolérables. Ils deviennent insupportables quand personne n'y porte attention.

Ah, comme elle est triste la vanité blessée lorsque l'indifférence dévalue notre peine.

Un bonheur n'est dépassé en douceur que par la joie secrète qu'éprouve un geignard qui se sait l'objet de compassion flatteuse.

Les moeurs aigrissent la musique.

L'être qui a toujours été bien portant a parfois du mal à ne pas envier l'espèce de joie enfantine que dégage un malade sur la voie de la guérison. Lui qui se sent toujours bien voudrait bien goûter au plaisir de se sentir mieux.

Considérant que pareille occasion pourrait ne plus se présenter, il apparaît utile de réfléchir avant de se suicider.

Le ministre des Finances du Canada ambitionnant probablement d'être le premier Chrétien à avoir sa part du lion.

La minorité a toujours raison. C'est justement pour ça que la majorité lui donne tort.

La ponctualité est la politesse des rois et l'effronterie des réveille-matin.

La route tue plus de gens que tous les assassins réunis: et pourtant on la laisse courir.

Si vous vous perdez dans la foule, attendez que les gens se dispersent; mais si vous vous égarez en forêt, n'espérez pas que les arbres en feront autant.

Le jeu est l'occupation la plus sérieuse de l'enfant; la plus frivole étant l'éducation.

S'il est désolant de voir que les gens ne savent plus travailler, il est plus désolant encore de constater qu'ils savent encore moins flâner.

La qualité de la vie, dans l'esprit de plusieurs, ressemble à la charge agressive de leur petit "Je". Ils feraient le ménage du monde, se débarassant de ceux qu'ils ne peuvent pas sentir ou digérer, de ceux qui leur cassent les pieds ou leur tapent sur les nerfs, de ceux qui font du bruit, qui fument ou qui rient trop haut, de ceux qui "fédéralisent" ou qui "séparatissent", de tous ceux enfin qui ne respirent pas à la même hauteur qu'eux. Comme on le voit, pour assurer la qualité de leur vie, ils sont prêts à y mettre le prix: l'inquisition, la guerre civile ou les fours crématoires.

En dehors de leurs quintes d'humanitarisme, que pensent habituellement des vieillards et des enfants ceux et celles qui ont entre dix-huit et soixante ans? — Qu'ils sont encombrants.

À force d'entendre les parents s'exhaler sur la science infuse de leurs petits, j'en viens à me demander si l'ignorance ne serait pas diffusée par les écoles.

Si l'on parle plus volontiers de ce qu'on ne connaît pas, on n'apprend rien à personne en parlant de soi.

## lettres au DEVOIR

### À propos des luttes pour le logement

Jeudi 11 mai, LE DEVOIR publiait une lettre ouverte de Jacques Dubé à propos des luttes de logement.

Il constate que les luttes, en l'occurrence St-Norbert, Emile Nelligan et Clermont sont un éternel recommencement.

Cela n'est en fait pas comme semble le prétendre Jacques Dubé le fait que le Comité Logement St-Louis fait un travail d'intellectuel en vase clos; c'est plutôt que les lois existantes sur le logement n'offrent aucune sécurité aux locataires. M. Dubé devrait le savoir ayant lui-même raconté dans LE DEVOIR, ses tribulations de locataire.

Le Comité Logement St-Louis, loin d'être un vase clos ouvre ses portes pour l'assemblée générale, le premier jeudi de chaque mois à tous ceux qui veulent lutter pour le droit au logement. On n'y a jamais vu M. Dubé.

Je ne relèverai pas toutes les ac-

cusations de sa lettre laissant au public le soin de juger par lui-même. Je tiens cependant à préciser que dans la lutte Emile-Nelligan dont je puis parler en connaissance de cause étant la locataire reléguée par l'Office Municipal d'Habitation après un an de lutte, le R.C.M. et le Comité Logement ont pris part à la lutte dès le début, c'est-à-dire en informant les locataires des intentions de la ville d'acheter et de démolir leurs maisons pour faire un parc.

Si les locataires au cours de la lutte ont opté pour les propositions du Comité Logement plutôt que pour celles du R.C.M., ce fut leur choix. Ils ne croyaient plus à la négociation avec la Ville que le R.C.M. voulait poursuivre à tout prix. La tactique négociation étant au programme politique du R.C.M. Que le R.C.M. parti politique veuille se servir des luttes pour sa publicité, c'est son affaire, mais ce n'est pas le rôle d'un co-

mité logement. Il y a donc effectivement désaccord, ce qui ne signifie pas vase clos.

Je passerai rapidement sur les luttes St-Norbert et Clermont.

Je n'ai pas participé à celle de St-Norbert mais je doute qu'elle fut la lutte de M. Dubé, plusieurs groupes y ayant participé.

Pour celle de Clermont, je ne partage pas non plus le point de vue de M. Dubé mais je laisse aux locataires concernés le soin de rectifier s'ils le jugent à propos les dires d'un locataire de Montréal.

La version de M. Dubé n'est en tous cas pas celle que les locataires donnent quand il y a présentation du vidéo et qu'ils y participent.

Un locataire d'Emile Nelligan et membre depuis cette lutte du Comité Logement St-Louis.

Denise BRIEN  
Montréal, le 15 mai 1978.

### Israël en quête de paix

Depuis la visite en novembre dernier, de M. Anouar Sadate à Jérusalem, les objectifs de la population israélienne se sont cristallisés autour de deux grands courants d'opinion: "la paix maintenant" et "pour assurer la paix".

Le premier courant représente la jeunesse, les kibboutzim, les intellectuels, les groupuscules politiques de gauche, c'est-à-dire la majorité de ceux qui sont appelés sous les drapeaux chaque fois qu'Israël se trouve en danger. Le second courant, aussi populaire que le premier sinon davantage, représente la tendance conservatrice — "la majorité silencieuse" — les ouvriers des champs et des usines, les boulangiers, les comptables, en un mot la classe moyenne israélienne.

Un des chefs de la majorité silencieuse a défini les membres de ce mouvement comme étant la famille de "tous ceux qui travaillent en permanence et reçoivent leur chequé hebdomadaire," allusion aux intellectuels et aux membres des kibboutzim moins connus pour leur dévouement au travail quotidien.

D'un côté, le mouvement "pour la paix maintenant" crée par un groupe de 300 officiers de réserve s'est transformé en une véritable avalanche (60,000 signataires) qui, par son enthousiasme juvénile et la fraîcheur de ses démonstrations, a gagné la sympathie d'une bonne partie de la population israélienne et, bien entendu, celle des grandes chaînes de télévision américaines.

De l'autre côté, le mouvement "pour assurer la paix" représente la moitié et plus des Israéliens qui, tout en désirant ardemment la paix (il s'agit ici de gens qui font aussi leur service militaire et sont appelés sous les drapeaux chaque fois que l'intégrité territoriale est menacée) s'interroge si la paix préconisée par le président Sadate ne signifie pas le commencement de la fin pour l'Etat d'Israël.

L'histoire nous apprend que les sociétés les plus douces d'esprit créatif et de tolérance sont celles ouvertes aux contradictions et aux différences d'opinion. L'Etat d'Israël s'enorgueillit de l'intensité et de l'ardeur de ce dialogue au niveau national qui reflète les préoccupations d'un peuple soucieux de son avenir. "Malheureusement, il ne suffit pas qu'Israël fasse son autocritique. Il est nécessaire que les Etats-Unis et l'Égypte en fassent autant," s'écrit Abba Eban, l'ancien ministre israélien des Affaires étrangères, connu pour ses opinions favorables à un accommodement avec les pays arabes, dans un article publié dans le "Jerusalem Post".

"M. Sadate", enchaine M. Eban, "qui a fait preuve d'une extraordinaire imagination est en même temps l'auteur d'une erreur grave. Il s'imagine que les conséquences de trois décennies d'hostilité arabe envers le peuple israélien peuvent être expliquées par l'acte d'une seule rencontre." Selon M. Eban, même les Israéliens qui sont prêts de succomber au charme du président Sadate, ne peuvent pas céder aux demandes de M. Sadate: redviser Jérusalem, céder les hauteurs du Golan, exposer à nouveau la population des plaines de la vallée d'Israël aux canons syriens. L'immense majorité des Israéliens prient pour la paix et feraient tout leur possible pour la voir instaurée une heure plus tôt. Mais ils refusent de placer leurs têtes à la portée des fusils de l'O.L.P. Ce n'est qu'à l'Etat d'Israël qu'on demande d'accepter des risques et, peu importe ce qui adviendra de ce pays, les pays arabes resteront invulnérables alors que le destin d'Israël sera dans la balance même dans le cas de futures victoires.

Si les Etats-Unis ont prêté peu d'attention, au début, aux propositions de paix de M. Sadate, les considérant comme insuffisantes, ils ont fini par les prendre en considération de peur de voir une

nouvelle guerre éclater au Moyen-Orient avec toutes ses conséquences néfastes: embargo juste de pétrole, intervention soviétique, déclin de l'influence américaine au Moyen-Orient.

Dans l'opinion de personnalités perçues comme "colombes" en Israël, l'idée s'est faite que le dialogue au niveau national des Israéliens, doit aller de pair avec un dialogue intime entre les Etats-Unis et l'Etat d'Israël. Car sans le rééquilibrage de la balance politique au Moyen-Orient, les perspectives de paix s'assombrissent et les enthousiasmes du mouvement de la "paix maintenant" finiront par se décourager. La sécurité d'Israël est raccourcie à chaque instant par les petits drames quotidiens. Encore tout récemment, un autocar rempli de pèlerins allemands a subi une attaque de terroristes. Ces derniers ont lancé, par une fenêtre ouverte, une grenade causant la mort de deux personnes et faisant plusieurs blessés graves.

On perd parfois de vue que la tragédie d'Israël est d'être une société ouverte où chacun peut voir tirer dessus sans risquer la peine de mort. Le régime libéral d'Israël devrait encourager les hommes de bonne volonté de partout à respecter son droit à l'existence.

Michel M. SOLOMON  
Montréal, mai 1978.

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

## Le caractère public des études du Comité Bonin

C'est avec une telle insistance que l'opposition et la presse recommandent ces jours-ci à M. René Lévesque de rendre publics les travaux et les études des comités de fonctionnaires sur la souveraineté-association que l'on se demande où, quand et comment le premier ministre aurait indiqué son intention de ne pas donner suite à cette demande parfaitement légitime.

En consultant la transcription d'une conférence de presse qu'il donnait le 12 mai à Québec, on constate qu'il n'a ni clairement refusé ni ouvertement accepté de publier une documentation en voie de mise au point. Il s'agit d'une oeuvre apparemment monumentale réalisée par un groupe de travail que préside l'économiste, M. Bernard Bonin, ancien sous-ministre de l'Immigration.

Devant la presse, le premier ministre a évoqué deux types de publications: celles que le Parti québécois diffusera sous diverses formes, en principe à compter de l'automne, et qui s'adresseront à un large public; puis celles qui découlent des recherches et études des fonctionnaires. M. Lévesque insiste sur la nécessité d'apporter aux électeurs ce qu'il appelle "des éclairages et des explications". C'est donc, demande un journaliste, que vous songez à publier les documents des fonctionnaires? "Pas nécessaire-

ment", répond le premier ministre qui ajoute cependant ceci: dans la forme où elles se trouvent, elles ne seront pas publiées "sauf si les gens manifestent le désir de les voir pour du background ou bien pour leur propre éclairage". Le cas échéant, "il y a moyen de les mettre sous une forme qui, nécessairement, va être rebarbative".

Peut-on conclure de là que le gouvernement refuse de publier les études du Comité Bonin? On doit simplement constater que M. Lévesque serait disposé à les montrer discrètement aux personnes qui, faut-il penser, en comprendraient le sens. Parce qu'elles sont très "techniques", ne cesse de répéter le chef du gouvernement comme s'il avait eu lui-même quelque mal à les lire. On peut ici se demander ce qui empêche les savants fonctionnaires de faire appel à ceux de leurs collègues épris de logique et de clarté qui s'estimeraient capables de procéder à une rédaction plus limpide, plus accessible aux profanes.

Des explications de M. Lévesque, on retient surtout qu'il n'est pas enthousiaste à l'idée de rendre publique une documentation dont l'examen présente des difficultés d'interprétations. "Dans l'état technique où elles (les études) sont, il n'y a probablement pas d'objection à ce que des gens qui y seraient intéressés l'aient (entre les mains), mais de sortir des briques

techniques, surtout (...) en s'exposant au fait qu'il y a 25,000 façons de jouer avec cela pour tous ceux qui ont "an axe to grind", comme on dit en anglais, c'est autre chose."

C'est autre chose, mais c'est quoi exactement? A partir de quel seuil, une étude destinée aux initiés est-elle publique? On admet qu'il n'y aurait pas bousculade chez les librairies pour en obtenir un exemplaire, mais elle serait publique dès lors que "les gens qui y seraient intéressés" — les initiés — auraient accès au document. S'il y a "25,000 façons de jouer", c'est que le texte n'est pas exempt d'ambiguïtés.

Il n'est même pas besoin d'invoquer l'argument de la "transparence" pour justifier la publication des études du Comité Bonin. Le principe qui devrait guider le gouvernement dans la publication ou la non-publication des documents réalisés par des fonctionnaires de l'Etat peut s'énoncer comme suit: tout document complet à des fins d'études et de recherches pour le compte du gouvernement devrait être public à moins que des circonstances particulières et connues ne l'interdisent. Si, par exemple, des réputations sont injustement entachées; ou encore, si la sécurité de la province est en jeu; ou même si les intérêts fondamentaux de l'économie québécoise sont menacés, alors, on admettrait que le gouverne-

ment classe de telles études dans les dossiers secrets.

Mais le caractère technique ou l'aspect rébarbatif d'une étude ne sont pas des arguments recevables pour légitimer le secret.

Un autre argument est parfois invoqué dans les cercles gouvernementaux. Tout ce qui n'a pas été vu par le Cabinet ne doit pas être rendu public. Ici, on ne doit pas confondre des documents qui expriment, des intentions législatives ou des politiques administratives avec des études dont la nature est essentiellement documentaire. Divers documents sur les pêcheries, les transports routiers ou l'environnement ont été publiés sans avoir été "vus" par le Cabinet. Ce sont des textes à vocation informative et documentaire. Or c'est exactement ce qui fut demandé au Comité Bonin. Pourquoi, dans ce cas précis, ne publieraient-on pas ces travaux ou ne les ferait-on voir qu'à des cercles restreints de spécialistes? Il se peut que l'effet obtenu soit en fin de compte celui qu'envisage et que parait souhaiter M. Lévesque, c'est-à-dire qu'en raison de leur caractère "rebarbatif", les documents Bonin ne soient pas appelés à une diffusion populaire. Mais on ne saurait confondre ce qui est public et ce qui est populaire.

Michel ROY

Comme d'autres universités qui ne manqueraient pas de le faire savoir à la commission, McGill éprouve une forte méfiance à l'égard des grandes opérations bureaucratiques menées auprès des universités québécoises depuis quelques années, aux fins de mieux accorder leur développement à certaines priorités sociales, et de rationaliser les subventions et investissements consentis à des institutions devenues pratiquement publiques et redevenues de leur administration.

Au lieu de s'en ouvrir, McGill a préféré manier des arguments éculés déplorant le danger de gaspillage par excès de contrôles, ou l'intérêt "courant et local" des gouvernements contre celui "global et à long terme" des universités, et autres généralisations passionnantes du genre.

Ce qu'elle a évité ainsi, c'est bien évident, c'est de se situer dans l'évolution actuelle de la société québécoise, de fournir l'analyse qu'on attendait non seulement d'une institution d'élite mais encore du pôle culturel le plus important de la communauté anglophone du Québec, qui aurait pourtant bien besoin de porte-parole cohérents, assurés et informés dans le débat de l'heure. Ce débat en est un de civilisation, dont la Commission d'étude sur les universités est un des lieux publics privilégiés.

En expédiant ce mémoire pâlot et baclé en guise de rebuffade à un groupe d'étude qu'elle semble dès lors mépriser, McGill cherche peut-être à atteindre le gouvernement qui a créé cette commission l'année dernière. Le dernier rapport annuel de l'université de la rue Sherbrooke avoue du désarroi depuis novembre 1976. On eût aimé qu'il s'exprime plus franchement et courageusement.

Lise BISSONNETTE

## McGill drop-out...

De son oasis bucolique et préservée de la rue Sherbrooke, il y a longtemps que l'Université McGill prêche l'excellence et y arrive certes en ses propres murs. Mais quand il a fallu en faire la preuve pour le commun des mortels du Québec, aux audiences publiques tout juste commencées de la Commission d'étude sur les universités, elle a raté l'examen et de loin.

Ce pourrait être le résultat d'un excès de modestie convenant à une institution de savoir aussi distinguée et bien dotée. Mais à la lecture de son mémoire de 22 maigres pages, beurrées de clichés et rédigées avec autant de recherche que des réponses à un sondage de vendeur de savon, même un non-instruit arrive à se demander si cet échec n'était pas calculé, avec l'arrogance du drop-out volontaire qui envoie paitre qui lui plaît, autorisé ou non à lui demander des comptes.

Avec plus de 20,000 étudiants, soit le cinquième de la population étudiante de niveau universitaire au Québec un budget de 130 millions l'année dernière, des programmes de recherches et d'enseignement parmi les plus prestigieux au Canada, McGill pouvait à juste titre être considéré comme l'un des interlocuteurs les plus importants de la commission d'étude présidée par M. Pierre Angers. Or elle a décidé de n'apporter aucune contribution originale aux questions que lui posait le long document de consultation préparé par la commission.

S'agit-il de discuter des instruments de planification du réseau universitaire québécois? Réformons un peu le Conseil des universités répond-on sans plus de précision. De définir la responsabilité sociale des universités? Enseignement et recherche, et le "service à la collectivité" est un "sous-produit" dont on discutera un autre jour.

Certes personne ne dispute à McGill le droit de défendre une position très traditionnelle en matière d'enseignement supérieur, en rappelant les missions fondamentales des centres d'excellence, en équilibrant aussi tous les excès contraires des institutions nouvelles-nées qui se sont levées dans le sillage de la "multiversité" américaine au point de se confondre avec les cafétérias, ou qui ont dévalorisé jusqu'à dévaloriser, ad nauseam.

On s'attendrait toutefois à ce qu'elle le fasse en respectant l'intelligence de ses interlocuteurs, en expliquant ses rejets, les choix qu'elle a déjà faits dans des grands débats comme celui de l'éducation permanente, l'autoformation, et autres. Mais au fond, on la sent tentée, tout au long de son mémoire, par un seul grand débat, celui des relations entre gouvernement et institutions universitaires et elle n'ose même pas, encore là, aller au bout de sa pensée.

des idées

des événements

des hommes

# DÉNATIONALISER L'ÉTAT (4)

par

MICHEL MORIN et CLAUDE BERTRAND

Si l'opération référendaire paraît abstraite du fait qu'elle vise à court-circuiter le mouvement naturel de l'histoire au nom d'une certaine représentation de celle-ci, elle l'est également du fait qu'elle vise à court-circuiter le fonctionnement normal des institutions politiques, ou tout au moins à infléchir la logique de ces institutions. Outre que le référendum en tant que tel constitue une innovation dans nos institutions politiques, l'objet de ce référendum lui confère une importance disproportionnée à ce qu'implique d'ordinaire un tel procédé. On ne saurait en effet considérer au même titre un référendum portant sur des objets très spécifiques tels que l'avortement, l'entrée dans le Marché commun européen, la peine de mort, et un référendum n'ayant pour objet rien de moins que l'avenir politique d'une nation. L'insertion à cette fin du procédé référendaire à l'intérieur de nos institutions politiques ne peut être considérée simplement comme une mesure d'appoint répondant à un besoin de perfectionnement de ces institutions; bien au contraire puisque, de ce référendum, peut sortir une transformation radicale ou tout au moins une modification profonde du sens et de la logique interne de ces institutions.

### Le droit, non la majorité, fonde la légitimité

Comme nous l'avons déjà indiqué, si la légitimité de notre système politique repose sur la libre expression de la volonté générale, laquelle s'exprime à travers l'élection d'un corps de représentants à l'Assemblée nationale, cette volonté générale est elle-même protégée de ses propres errements par le droit en vigueur auquel tous les citoyens, qu'ils exercent ou non le pouvoir sont soumis. C'est dire qu'en dernier ressort, cette volonté générale trouve elle-même sa légitimité dans sa conformité à un droit préalablement admis par tous. La constitution qui nous régit est elle-même l'expression de ce droit. Qu'elle ne soit pas éternelle ni immuable, qu'elle ait pu, dans une certaine mesure, faire le jeu de certains intérêts nationaux ou sociaux ne saurait remettre en cause fondamentalement sa légitimité qui doit au contraire être invoquée envers et contre les perversions et détournements dont elle aurait pu être l'objet. Toute autre attitude reviendrait en effet à substituer à cette légitimité déjà acquise l'arbitraire d'une nation, d'une classe ou d'un groupe d'intérêts quelconques.

Si l'on n'a de cesse de mettre en doute et de jeter le soupçon sur la légitimité de cette constitution, il faudrait peut-être se demander quelle autre légitimité on cherche à lui substituer. Car la loi de la majorité et la volonté qui en est issue ne fondent par elles-mêmes aucune véritable légitimité. Celle-ci est conférée par la constitution et le droit qui leur sont préalables et visent à protéger l'individu contre l'appropriation qui ne manque jamais de se produire dans une certaine mesure à l'intérieur d'un système représentatif de cette volonté majoritaire par des intérêts particuliers. Que ceux-ci cherchent leur profit personnel ou se prétendent porteurs de la plus haute volonté nationale, cette particularité n'en demeure pas moins, et il n'en demeure toujours pas moins nécessaire à l'individu d'être dans une certaine mesure protégé contre cette appropriation particulière de la volonté générale. Aucune autre position ne nous paraît pouvoir être légitimement défendue qui n'ait comme contrepartie de livrer l'individu à l'arbitraire à vrai dire illimité de ceux qui se seraient posés comme porte-parole exclusifs d'une classe ou d'une nation, c'est-à-dire finalement toujours d'un groupe d'intérêts. La légitimité de la constitution et du droit qui nous régit en effet ne saurait être contestée avec légitimité que si cette constitution et

ce droit s'étaient vus imposés sans équivoque possible par la force, c'est-à-dire le pur arbitraire d'un individu ou d'un groupe quelconque, ou encore s'ils s'étaient vus systématiquement trahis et bafoués. Or le droit qui nous gouverne n'a pas été inventé de toutes pièces à un moment donné pour servir des fins particulières, puisque pour l'essentiel il procède du droit britannique, résultat d'une longue et laborieuse maturation historique, laquelle bien sûr a impliqué l'épreuve plusieurs fois répétée d'innombrables groupes d'intérêts qui cherchèrent à se l'approprier. La Constitution de 1867, quelque reproche qu'on puisse lui faire et lequel ait été son destin par la suite, ne résulte en rien d'un coup de force ou d'une volonté totalitaire qui pourrait en retour justifier le recours à une nouvelle légitimité. S'il y eut perversion de cette Constitution, il s'agirait donc d'œuvrer à sa rectification, à son amendement, plutôt que d'en proclamer sommairement l'ineptie et la désuétude: de telles déclarations, excessives quant à leur objet, dissimulent tout autre chose qu'un souci de légitimité, soit une simple volonté de pouvoir de la part d'une élite ou d'une classe montante.

Nous ne sommes pas sans savoir que s'opposent diverses interprétations de l'histoire du Canada, la diversité de ces interprétations reflétant la diversité des nationalités et cultures qui constituent ce pays. Il n'y a donc pas lieu de s'en étonner, encore moins de s'en formaliser. Voyons-y plutôt le signe d'une grande vitalité démocratique et d'une grande liberté de pensée qui cessent d'avoir cours lorsque s'impose d'une manière incontestée ou incontestable une seule interprétation de l'histoire. Ce qui par ailleurs nous paraît profondément dangereux du point de vue de cette vitalité démocratique et de cette liberté de pensée, c'est qu'au nom d'une certaine conception de cette histoire le doute soit jeté sur la légitimité du droit et de la constitution qui nous régissent, lesquels se trouveraient alors à ce point relativisés qu'ils paraîtraient simplement découler de l'interprétation qu'on pourrait donner de l'histoire. Or, si l'on peut dire que le droit est dans une certaine mesure le résultat de l'histoire, il n'existe comme droit que pour autant qu'il a réussi à travers l'histoire à imposer des valeurs et des normes qui la transcendent et fondent la légitimité des constitutions dont se dotent les sociétés. A une époque où ce fondement se trouve si aisément bafoué par tant d'États, sous prétexte des intérêts supérieurs d'une nation ou d'une classe, il faut faire preuve d'un sens des valeurs singulièrement peu élevé et d'une vision historique singulièrement étriquée pour chercher à bouleverser l'ordre de l'une des rares sociétés actuelles dont le système politique repose encore sur le respect du droit, au nom d'une légitimité nationale qui ne comporte à cet égard aucune sérieuse garantie. Que ce droit soit d'inspiration britannique ou française nous paraît de peu d'importance au moment qu'il garantit à l'individu, quelle que soit sa nationalité, le libre exercice de ses libertés les plus inaliénables. Tant que la Constitution canadienne, aussi sujette à révision qu'elle puisse être, procédera de ce droit, la légitimité nouvelle qu'on cherchera à lui substituer sera nécessairement douteuse et de peu de valeur.

### Le glissement d'une légitimité à une autre

Revenons maintenant à la question proprement dite du référendum sur l'avenir national du Québec. Le piège inhérent à cette opération tient à ce que, à sa faveur, le gouvernement actuel du Québec se mette en position d'invoquer une légitimité nouvelle qui ait pour but de relativiser à l'extrême la légitimité dont se réclame le système politique canadien. Or

sur quoi se fondera cette légitimité nouvelle? Essentiellement sur l'interprétation que donnera ce gouvernement du résultat de ce référendum. Au sens strict, la majorité qui se dégagera réellement d'un tel référendum reflétera un courant d'opinion majoritaire dans la société québécoise, à tel moment donné. Cette majorité reflétera donc l'opinion d'un certain nombre d'individus à ce moment, compte non tenu de la nationalité de l'appartenance de classe, de la religion, etc. de ces individus: aucune autre interprétation en effet n'est recevable dans la logique de notre système politique. Si un tel référendum se trouve utilisé pour fonder la légitimité de l'aspiration du peuple canadien-français à se donner un État national, c'est dans la mesure où le résultat de ce référendum aura été interprété non plus comme l'expression d'une simple majorité d'individus mais plutôt comme l'expression d'une volonté nationale transcendant ces individus eux-mêmes. Une telle interprétation impliquerait nécessairement une discrimination quant à la valeur même du vote selon que l'individu serait de nationalité canadienne-française ou d'une autre nationalité, celle-ci, comme on le sait, pouvant aussi bien être américaine, italienne, grecque, etc. que canadienne-anglaise. C'est ici bien précisément que l'on peut repérer le glissement d'une légitimité à une autre. L'effet le plus inquiétant de ce glissement est de laisser en quelque sorte sans couverture juridique, sans protection, non seulement les individus appartenant à une autre nationalité que la nationalité majoritaire, mais aussi tous ceux qui à l'intérieur de cette dernière ne se reconnaissent pas dans l'interprétation du vote en termes de volonté nationale. A la limite, tous les individus se trouvent ainsi mis en suspens de légitimité, jetés à découvert, en attente d'une légitimité nouvelle, laquelle, puisqu'elle aurait fait cet effort de s'arracher à la légitimité antérieure, ne pourrait plus que se réclamer d'une volonté nationale interprétée comme telle à la faveur de l'expression d'une simple volonté majoritaire. C'est dire qu'au bout du compte, dans la logique de ce raisonnement, l'élite dirigeante disposant actuellement du pou-

voir au gouvernement du Québec, appuyée sur une certaine interprétation de l'histoire dont elle aurait déduit une légitimité historique, et partant, son interprétation du résultat du référendum, serait la seule véritable garante de cette nouvelle légitimité. Il est clair alors que si, de cette façon, l'on tente de corriger une situation d'injustice ou de remédier à un déni de légitimité, c'est-à-dire au détournement du droit et de remédier à un déni de légitimité, c'est-à-dire au détournement du droit et de la constitution qui nous régissent au profit de certains intérêts, c'est au nom d'une légitimité autrement plus faillible et précaire, autrement plus particulière, qu'on parviendra à le faire. On n'y parviendra donc qu'en substituant à un régime sans doute imparfait et plein de failles mais incontestablement légitime, un régime fortement teinté d'arbitraire.

### Une légitimité historique douteuse

Si le court-circuitage auquel on procède ainsi aux deux niveaux que nous avons distingués, soit celui de l'histoire et celui du droit, s'appuie sur une certaine interprétation de l'histoire et notamment sur l'invoque d'une légitimité historique, il faut dire premièrement que cette légitimité n'est plus celle de notre époque, et que deuxièmement elle est abusivement invoquée dans le cas particulier du peuple canadien-français. Le problème en effet d'une légitimité purement historique vient de ce qu'elle est entièrement relative à une époque historique donnée, et que donc elle est susceptible de variations profondes et d'interprétations diverses. Ainsi, si, à partir de la Révolution française s'est mis en branle un vaste mouvement de constitution de nations en États, le XXe siècle nous aura appris le danger inhérent à ce mouvement. Depuis le XIXe siècle en effet, les États-nations ont été les principaux facteurs de guerres et de conflits de toutes sortes. L'invoque de la nation et de la légitimité nationale a servi à d'innombrables élites dirigeantes à justifier leur volonté d'expansion, c'est-à-dire leur volonté d'accroître leur pouvoir sous des prétextes abusifs et

exagérés à dessein de rectification de frontières ou encore de réunification de la nation souvent partagée entre de nombreux États.

La constitution d'un État-nation en effet, contrairement à ce que répètent d'innombrables intellectuels et écrivains dont l'inconscience effraie, n'a rien de poétique ni d'enthousiasmant. Si une nation tend à s'en remettre à la volonté d'un État qui prendrait en charge son destin, ce n'est que dans la mesure où elle cherche à être soulagée de la liberté et de ses difficultés pour mieux se laisser dominer par une élite qui se sera fait passer pour l'interprète de ses aspirations. Or aucune élite ni aucun individu ne peut se proclamer sans fraude interprète de la volonté nationale, surtout lorsqu'il s'agit de lui proposer comme but sa constitution en État qui prendrait en charge son destin, ce sont-ils, aussi chargés d'émotion et de pathos qu'ils apparaissent, sont objectivement les agents de la constitution et du renforcement du pouvoir, lequel, comme il est de sa nature de le faire, exerce une pression sur l'ensemble des individus; d'où la nécessité qu'ils évacuent sans plus d'examen dans l'emportement de la ferveur nationale, de fonder sur le droit la légitimité du pouvoir de manière à contre-carrer l'exercice abusif qui peut en être fait. Tout nouveau pouvoir constitué à la faveur d'un soupçon jeté sur la légitimité du droit, pour autant que ce droit soit toujours en vigueur, est nécessairement plus répressif que le pouvoir précédent puisqu'il doit faire admettre par tous les moyens à sa disposition une légitimité au départ toujours douteuse, ce qu'il ne pourra faire qu'en invoquant à tout moment la défense des intérêts nationaux, la sécurité nationale ou encore l'intégrité des sacro-saintes frontières. Que l'on chante ici et là des hymnes en l'honneur du pays dont on accepte sans problème que l'État se les approprie, que l'on agite des drapeaux en invoquant nos martyrs, que l'on ressuscite avec admiration nos chefs les plus intolérants, l'histoire devrait nous apprendre, si tant est qu'elle puisse encore nous apprendre quelque chose, que se trouve ainsi ouverte la voie royale vers un pouvoir renforcé et vers un État autocratique pour lequel les libertés individuelles seront toujours secondaires par rapport à l'inaltérable liberté du nouvel État national.

Paradoxalement, le XXe siècle nous aura appris que les nouveaux États-nations, ou l'invoque de la nation à l'appui des États, ont finalement contribué à la répression des nationalités les moins fortes. Que l'on considère la France à la fin du XVIIIe siècle et le roulement des nationalités et provinces auquel elle a procédé au nom de la nation française, que l'on considère la Russie et l'extension de son empire au détriment d'innombrables nationalités au nom de la nouvelle nation russe et prolétarienne, que l'on considère l'Allemagne désireuse d'opprimer les nationalités périphériques, sans parler des Juifs, au nom d'une certaine idée de la nation allemande, que l'on considère les nouveaux États africains, qui, au nom du respect des frontières "nationales", divisent et oppriment clans et tribus dressées les uns contre les autres, les exemples abondent pour qui sait lire l'histoire et n'est pas complètement aveuglé par le sentiment national, de nationalités étouffées ou réprimées par un nouvel État-nation émergé à la faveur de laquelle l'histoire aura été évoquée. En cette fin du XXe siècle, le moment actuel de l'histoire est celui de la revendication par d'innombrables individus, quelles que soient leur nationalité, leur classe d'appartenance, leur religion, d'un droit qui les protège enfin de l'arbitraire de l'État-nation. L'invoque par les dissidents d'Europe de l'est de la charte d'Helsinki ou des constitutions trahies de leur pays pour défendre les libertés élémentaires que tout État devrait reconnaître à chaque individu, en est certes le meilleur et le plus actuel exemple. Pendant ce temps, nos intellectuels et poètes, toujours en retard d'une époque, "aspirent" à l'État-nation ainsi qu'au Sauveur et au Sens de leur vie.

Si, à la lumière de notre époque, la légitimité historique dont se réclament les nationalistes canadiens-français paraît bien désuète, au regard même de cette lé-

gitimité, le cas des Canadiens français est abusivement invoqué. Seule l'existence patente au Canada d'un déni systématique des droits individuels des Canadiens français, seule donc l'existence d'un régime totalitaire en ce pays, nous paraît pouvoir justifier l'invoque de la légitimité historique d'un État-nation canadien-français, quels qu'en soient les dangers par ailleurs. Or rien de tel n'existe sauf à vouloir river l'histoire au hasard des armes de 1760, comme si un sens inoubliable et indelebile logeait là dont l'histoire subséquente ne serait que le développement, comme certains historiens, nostalgiques d'un État autoritaires et racialisés, ont tenté de nous le faire croire. Il appert au contraire paradoxal, et c'est peut-être en cette fin du XXe siècle que nous pouvons le mieux le comprendre, que la dualité des pouvoirs fédéral et provincial, quelle qu'ait été la Constitution du Canada à travers l'histoire, compte tenu du droit auquel ces pouvoirs sont soucieux de référer leur légitimité, a finalement servi la liberté des individus, quelle qu'en soit la nationalité.

Si l'on admet que le pouvoir est toujours répressif, l'on doit en bonne logique admettre que la dualité des pouvoirs, leur division, permet aux individus de jouer l'un contre l'autre et ainsi de protéger leur espace de liberté. La fréquente dualité d'allégeance des Canadiens-français, selon qu'ils élaient un gouvernement fédéral ou provincial, témoigne suffisamment de l'intelligence naturelle du peuple, c'est-à-dire des individus soucieux de garantir leur liberté et leurs droits, en opposant les uns aux autres les princes qui les gouvernent. La situation actuelle du Québec est en ce sens bien conforme à une certaine tradition. L'élite nationaliste actuellement au pouvoir à Québec aurait intérêt à réfléchir là-dessus. La volonté qu'elle a d'assumer à elle seule toute légitimité correspond à l'accroissement naturel de sa volonté de puissance: le sens de l'histoire, quoique naturel de sa volonté de puissance, le sens de l'histoire, quoique lui répètent ses thuriferaires à l'école de l' "âme nationale", n'y est pour rien. La véritable légitimité, telle qu'inscriture dans la constitution et le droit de ce pays, et telle que passée dans nos moeurs politiques ainsi que dans nos croyances les plus élémentaires, réside dans la dualité des pouvoirs dont chacun n'est a priori plus légitime que l'autre, chacun étant assujéti au droit qui protège les libertés individuelles.

-FIN-

## lettres au DEVOIR

### Un contrôle des médicaments en médecine vétérinaire ne s'impose-t-il pas ?

M. le directeur,

Des septembre 1976, M. Gilles Provost du DEVOIR, le tout récent récipiendaire du premier prix dans la catégorie "Science et Technologie" décerné par la Fédération nationale des grands prix des magazines canadiens consacrait une imposante série d'articles indiquant clairement que l'utilisation incontrôlée, incoordonnée et sans discernement des antibiotiques pour les animaux, commence à poser de sérieux problèmes.

En poursuivant ses recherches, cet excellent journaliste nous indique (LE DEVOIR, 13 mai 1978) que la résistance aux antibiotiques commence à poser des difficultés réelles à l'hôpital, et que les animaux domestiques et les êtres humains peuvent s'échanger constamment des microbes résistants aux antibiotiques. C'est un fait, que l'homme et l'animal vivent et partagent le même environnement microbien, ce qui a pour effet que beaucoup de maladies infectieuses se transmettent entre eux. On sait que l'usage massif et abusif d'antibiotiques dans l'élevage industriel d'animaux de consommation qui agissent comme facteur stimulant de la croissance constitue la plus importante source de résistance microbienne aux antibiotiques. Malheureusement, nous retrouvons ces derniers même dans nos plats de résistance comme la viande et les produits laitiers.

C'est la raison pour laquelle l'Organisation mondiale de la santé souligne que cette situation anormale rend les animaux plus sensibles aux nouveaux germes antibiotico-résistants et cette sensibilité se transmet aux consommateurs de viande et de lait. En conséquence, les vétérinaires et les médecins expérimentent de plus en plus d'échecs dans leurs traitements thérapeutiques respectifs avec ces inhibiteurs

biologiques normalement efficaces, s'ils n'ont pas pris le soin de vérifier avant le traitement, si le pathogène présente une résistance à ces médicaments.

Pour compliquer la chose, on prouve de plus en plus le transfert de résistance d'une espèce bactérienne à une autre. Un editorialiste d'un important journal de Montréal lançait un sérieux avertissement le 15 septembre 1976 et je cite "Si jamais la preuve était faite que la consommation de lait ou de viande rendus dangereux par trop de médicaments à elle néfaste pour une personne ou un groupe de personnes le public s'en prendrait tout naturellement à ceux que la loi a chargés de sa protection en ce domaine".

Pour notre part, je pense que les médecins vétérinaires ont la conscience tranquille, car, des recommandations très précises ont été achevées à nos gouvernements dans ce sens à plusieurs reprises. Je crois aussi que la Société Radio-Canada a fait sa large part de sensibilisation du consommateur dans ce domaine par l'intermédiaire de la Télé-diffusion d'un excellent reportage d'une demi-heure en date du 17 février 1978, dans le cadre de son émission "Science-Realité".

Bref, je formule le vœu, que si les agents décisionnels de nos pouvoirs publics étaient à l'école de l'émission de Radio-Canada ou qui ont lu attentivement ce dossier peu reluisant, ils seraient suffisamment réceptifs pour considérer sérieusement la possibilité d'un éventuel contrôle des médicaments, pour le plus grand bien de la protection de la santé du public consommateur.

J. P. HARDY, M.V.

Marieville, le 16 mai 1978.

### Un Centre où le dévouement règne

M. le directeur,

Il ne faudrait pas que la lettre fielleuse de votre correspondant Gaston Salois, publiée le 28 avril, jette le discrédit sur cet établissement éminemment utile et bien tenu qu'est le Centre hospitalier Saint-Georges, rue Labelle, à Montréal.

Ma mère âgée y a été hospitalisée quelques mois à l'automne de 1977 et tous les membres de ma famille sont unanimes à louer cette institution où règne le dévouement et la charité dans leur sens le plus noble.

Quand, à défaut de pouvoir le faire nous-mêmes force nous est de confier nos chers vieux à des mains professionnelles, ce qui compte vraiment, ce sont les soins, l'attention, la compréhension et l'amour qu'on leur prodigue. Ma mère, dont l'âge et l'état de santé précaire demandaient beaucoup de soins, a reçu tout cela au Centre hospitalier Saint-Georges. J'en remercie publiquement le personnel et l'administration.

Votre correspondant sait-il seulement apprécier cet élément exceptionnel, le dévouement, que l'on dispense généreusement dans l'établissement précité?

J'aimerais, pour conclure, répondre à la question que pose votre correspondant à la fin de sa lettre: "Si toutes les initiatives qui reçoivent des personnes âgées étaient de la qualité du Centre hospitalier Saint-Georges, nous pourrions être tranquilles; nos vieux seraient bien soignés et bien protégés".

R. NORMANDEAU

Mont-Royal, mai 1978

Un bon conseil



Faites de l'exercice

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

PELLETIER et PELLETIER

Jean Pelletier, B.S., L.L.C.

Optométristes

84, NOTRE-DAME OUEST, 4e ÉTAGE

- optométrie générale
- lunetterie
- lentilles de contact

Rendez-vous: 845-2987

Michel S. Pelletier, B.S., L.L.C.

HOMARD VIVANT et frais bouilli

DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

EN PLEINE SAISON



PÊCHEURS UNIS DU QUÉBEC

655-787 rue du Marché-central  
Montréal 382-5500

1480 rue Provinciale  
Québec 418-688-8621

COLLOQUE

"LE GÉOGRAPHE ET L'AMÉNAGEMENT AU QUÉBEC"

Vendredi le 26 mai 1978

Auditorium des Sciences de l'Éducation  
Université de Sherbrooke

Conférencier spécial: M. Jacques Léonard  
Ministre d'État à l'Aménagement

Renseignements et inscription: tél.: 1-819-565-4521

Certificats de dépôts garantis de 5 ans

9 3/4%

Intérêts payables annuellement  
Dépôt minimum: \$1,000.

Autres dépôts disponibles à taux variés  
Pour de plus amples renseignements appelez votre courtier ou—

La Compagnie de Fiducie Morgan

Montréal — 1 Place Ville Marie, Suite 1440  
Beverly Bishara — 1-514-878-3861

Toronto — Toronto Dominion Bank Tower  
Suite 2710, Toronto Dominion Centre  
Dorothy de Munick — 1-416-362-1177

Calgary — Shell Centre, Suite 3130  
400 - 4th Avenue, S.W.  
Annette Toplak — 1-403-266-6252

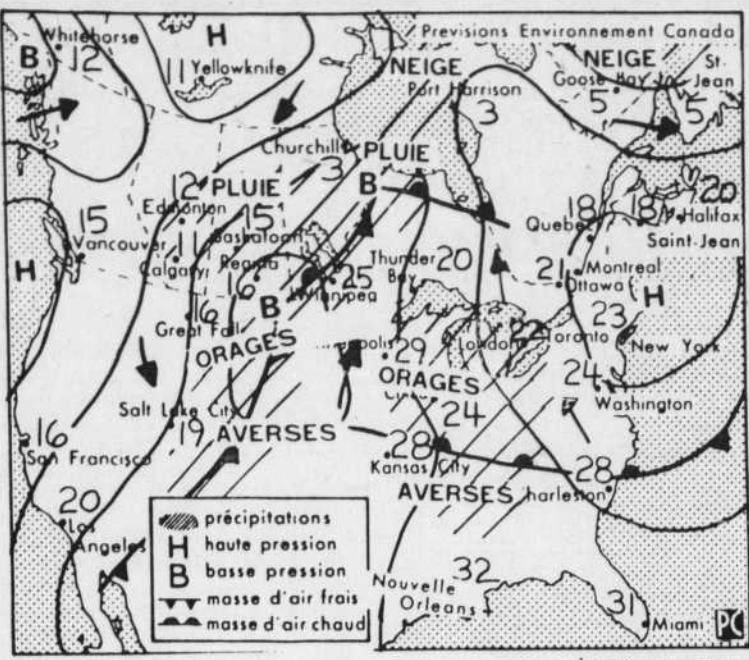
Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

LA COMPAGNIE DE

Fiducie Morgan

au service des Canadiens depuis 1916

# la météo



A midi, aujourd'hui

Nord de l'Abitibi, Chibougamau: ensoleillé, maximum 14. Mercredi: beau et plus chaud.

Pontiac-Témiscamingue, sud de l'Abitibi, Haute-Mauricie: ensoleillé, maximum 18. Mercredi: beau et chaud.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: ensoleillé, maximum 19. Mercredi: beau et chaud.

Lac Saint-Jean: ensoleillé, maximum 16. Mercredi: beau et plus chaud.

Baie Comeau, Sept-Îles, Rimouski, Gaspésie: vents modérés, maximum 15. Mercredi: beau.

## suites de la première page

### DES RÉFUGIÉS

d'esprit de combativité. "Ils nous haïssent, a déclaré un Belge. Même au moment du rapatriement, ils ont dépeuplé certains d'entre nous de leurs appareils photos et des autres biens. Une femme qui les filmait a été l'objet de menaces de mort. Des parachutistes français nous ont demandé d'éviter les frictions avec eux".

Les réfugiés blessés, terrorisés, ne pouvaient dissimuler leurs sentiments pour les Forces régulières qui étaient supposées les protéger mais qui en fait n'ont rien fait pour empêcher le massacre de Kolwezi.

Toute une famille, les Gianella, a failli être exterminée par les rebelles parce qu'un enfant de trois ans tenait un pistolet jouet. En voyant le jouet, les rebelles ont crié: "Mercenaires" et ont tiré sur le père de l'enfant.

Un voisin a réussi à persuader les rebelles que ce n'était qu'un jouet. Ceux-ci ont alors épargné la vie de la mère et de ses deux enfants. Mais ils ont fait main basse sur des montres et des bijoux avant de se retirer.

Un Belge a déclaré que les rebelles avaient transporté le cadavre d'un Européen d'une vingtaine d'années dans une brouette afin d'intimider les Blancs. Ils auraient également coupé la main d'un manchot grec pour la brandir devant ses enfants.

Un autre homme qui a refusé de révéler son identité, a déclaré que sa femme avait été violée par trois rebelles. Son épouse était en larmes, assise sur un banc conforté par les secouristes de la Croix-Rouge et des amis. Son mari a ajouté que la plupart des femmes blanches avaient été violées.

Selon un employé de Gécamines, la plupart des Libanais de Kolwezi ont, après leur arrestation, reçu l'ordre de plonger dans le lac Eugène, et les rebelles ont tiré sur eux à partir de la rive.

M. François Postorino, un Italien de cinquante-huit ans originaire de la Calabre, relate que le premier jour de l'invasion, le samedi 13 mai, les rebelles ont arrêté la Mercedes d'un compatriote et de ses deux fils âgés de dix-huit et vingt ans. Le fils qui se trouvait au volant ayant refusé de leur remettre les clés de la voiture, il fut abattu sur le champ. Les deux autres hommes furent emmenés et on ne les a plus revus.

M. Postorino qui travaillait pour la Gécamines, la société minière Zairoise qui a succédé à l'Union minière du Haut-Katanga, a tenu à souligner l'efficacité militaire initiale des envahisseurs.

Chaque peloton, a-t-il dit, était armé d'un lance-roquette, de deux fusils automatiques et d'autres armes individuelles. Les rebelles portaient des tenues de combat vertes.

L'objet des rebelles pendant la première journée était apparemment de battre et de chasser la garnison gouvernementale zairoise, a-t-il poursuivi. Mais, a plus long terme, leur objet était de perturber l'économie du Zaïre et de renverser le régime Mobutu.

L'atmosphère s'est nettement dégradée le deuxième jour. Les rebelles, apparemment à la recherche de mercenaires, ont abattu sur le champ les Européens trouvés en possession d'armes ou d'uniformes.

Par la suite, cette chasse à l'homme en vint à être plus particulièrement dirigée contre les Français. Les rebelles marchaient le long des rues de Kolwezi en demandant "Où sont les Français?"

M. Postorino a ajouté que deux semaines avant l'attaque, son serviteur africain lui avait dit: "Faites attention, les Katangais reviendront". Pour sa part, M. Postorino pense que les trois quarts de la population de Kolwezi étaient du côté des rebelles.

Quant à la Gécamines, elle n'a pas été selon lui sabotée, mais "ce sont les habitants zairois qui sont venus piller le matériel dans les ateliers et les magasins, les pneus pour leurs voitures, les outils pour leurs enfants, les clés anglaises."

"Tout le monde sait que ça va recommencer après le départ des paras, a conclu l'ingénieur italien. Les Katangais se sont fondus dans la population. Leurs

bases de repli ne sont qu'à 20 kilomètres. Ils n'avancent pas comme une armée. Ce qu'ils veulent, c'est déstabiliser le pays."

Selon les témoignages recueillis par le Times of Zambia, dans le nord-ouest de la Zambie, à la frontière du Zaïre, les réfugiés, qui appartiennent tous à l'ethnie Lunda, étaient terrorisés autant par les "kamalatas" — déformation du terme portugais "camarada", camarade — comme ils appellent les rebelles, que par les soldats des forces gouvernementales zairoises.

Selon ces mêmes témoignages, il existerait au sein de l'ethnie lunda, une certaine aménosité à l'égard du gouvernement du président Mobutu en raison de l'emprisonnement du leader traditionnel des Lundas, le chef Mwati Yamvwa, et de l'ancien ministre des Affaires étrangères zairois, M. Karl I Bond, de la même ethnie. Tous deux sont accusés d'avoir été informés à l'avance du déclenchement de la guerre du Shaba de mars 1977.

### LES POSTES

une patience d'ange... Je pense que lorsque vous voulez arriver à une conclusion quelconque ou à un aboutissement quelconque en relations de travail, il faut absolument que vous croyiez que, de l'autre côté, il y a un minimum de bonne foi. Je suis prêt à leur dire, de mon côté, oui. Je comprends que certains disent: le passé nous montre que... Nous sommes en 1978. Arrêtons de brailler en arrière".

Le ministre des Postes estime qu'un grand nombre de problèmes pourraient se régler si les parties parvenaient à s'entendre sur l'évaluation de la productivité. "Si nous pouvions nous entendre avec le syndicat sur cette question-là, nous éliminerions beaucoup de problèmes. On pourrait éliminer le fait, par exemple, de soupçonner quelqu'un de ne pas faire son travail, on pourrait éliminer le fait, par exemple, qu'à certains moments, on travaille plus lentement pour avoir du temps supplémentaire. La base de tout ça, c'est l'évaluation de la productivité".

D'une certaine façon, les Canadiens eux-mêmes devront aussi évaluer leur service postal et définir leurs besoins. La mécanisation des opérations postales, qui progresse à rythme satisfaisant selon le ministre, conduit aussi à de nouvelles habitudes. Non seulement les Canadiens doivent-ils apprendre à utiliser couramment le code postal, mais ils devront aussi s'habituer à la normalisation des enveloppes et des qualités de papier.

Peut-être devront-ils aussi envisager de nouvelles façons d'envoyer et de recevoir leur courrier. Depuis 1975, le ministre des Postes a interrompu tous les projets d'expansion du service de livraison du courrier à domicile dans les nouveaux quartiers. "Dans la perception que nous avons d'un service raisonnable, si nous arrivons à une évaluation qui nous dit que le service de porte en porte coûte un milliard, nous essaierons de trouver une autre formule... Notre mandat consiste à livrer le courrier, on ne dit pas nécessairement le livrer à votre porte".

La présence des services privés de livraison des lettres et des colis sur le marché normalement réservé aux Postes canadiennes préoccupe M. Gilles Lamontagne. "Il faudra à un moment donné, lorsque nous serons fixés sur l'orientation que nous allons prendre, faire une révision complète de la Loi des postes et voir de quelle façon nous allons nous protéger".

Notre volume ne baisse pas (environ 6 milliards de pièces de courrier par année). Il se maintient. C'est important pour nous qu'il ne baisse pas. Il augmente même un tout petit peu, mais ce n'est vraiment pas assez pour se vanter. Je pense que si nous parvenions à une paix ouvrière, si nous avions une constance, il augmenterait rapidement".

L'augmentation du prix du timbre à 14 cents pour l'envoi de première classe fait dire au ministre des Postes que, malgré tout, les Canadiens disposent du plus bas taux et de l'un des meilleurs services au monde. En augmentant le prix du timbre, le ministre des Postes réduit son déficit annuel (de 700 millions à 500 millions) en se disant que les Canadiens en général n'ont pas à payer une plus grande partie de ce déficit que les usagers de la poste.

### BRUXELLES

reconnaisances aériennes, est forte d'une soixantaine de véhicules de tous types et se dirigeait vers Mutshasha, verrou du sud-ouest du Shaba, à une centaine de km à l'ouest de Kolwezi.

De son PC installé sur la pelouse de l'hôtel Inpala, qui a été mis à sac par les rebelles, le colonel Gras, qui commande l'opération-sauvetage, a déclaré qu'il n'y avait "plus un seul élément adverse dans l'agglomération et que l'opération était

un succès". "Les rebelles ont perdu plus de 300 hommes, a-t-il précisé, néanmoins le pourtour de la ville n'est pas encore sûr et c'est là que se concentre actuellement l'attention des parachutistes".

L'attaque de Kolwezi par les rebelles avait un but bien précis: semer la terreur et la mort et ainsi étouffer le "poumon de l'économie zairoise", estiment les militaires français.

"Les rebelles, a déclaré le colonel Gras, avaient des soutiens dans la ville et dans les alentours et sont venus puis partis sans difficulté. Au départ, ils étaient plusieurs milliers, quelques centaines vendredi lors du parachutage des légionnaires. C'était des soldats bien entraînés et qui avaient de bons cadres. Mais, dès le début de l'occupation de la ville, ils ont semé la terreur", a estimé le colonel Gras. Dans le PC, les paras ont pu montrer plus de 1.200 armes capturées aux rebelles dont des fusils soviétiques, belges et américains et des mortiers.

De Kolwezi l'envoyé spécial de l'AFP, Paul Rutler écrit: imprégnée partout de l'odeur de la mort, la cité minière de est plongée dans un lourd silence tandis que, d'heure en heure, aggrave l'étendue des atrocités commises par les rebelles tant sur les blancs que sur les Africains.

Spectacles d'horreur - des dizaines de cadavres, souvent mutilés et en état de décomposition avancée jonchent encore les rues.

Les parachutistes français qui contrôlent entièrement la ville — pas un seul coup de feu n'a été entendu la nuit dernière — ont découvert dans un chemin creux près d'une réserve d'eau destinée aux mines un nouveau charnier, le quatrième: 17 corps d'hommes dont celui d'un blanc âgé d'une vingtaine d'années, le visage défoncé.

Dans le quartier commercial, la désolation est totale: toutes les vitrines défoncées, tous les magasins pillés. Parmi les débris qui jonchent la rue gît un mannequin dérisoire, coupé en trois.

Dans le quartier résidentiel européen totalement désert depuis le départ des réfugiés, un vieil homme belge lance un dernier regard sur les belles maisons blanches bordées de bougainvillées et de flamboyants. C'est le dernier ressortissant européen de Kolwezi, Jean de Somville: "Je suis ici depuis 28 ans et j'ai refusé de partir avec les réfugiés. Mais aujourd'hui je suis résigné. Tout cela est trop horrible", affirme-t-il. Un peu plus loin, dans le jardin d'une villa gisent les corps d'un bébé éventré et d'un homme.

Dans les quartiers africains, fait de maisons basses aux murs crépis, les premiers habitants qui s'étaient claquemurés depuis l'intervention des parachutistes français ont commencé à sortir de leurs demeures, surtout les femmes et les enfants. Ils marchent silencieusement, le visage fermé, portant des baluchons ou des seaux pour aller puiser l'eau dans des mares: l'eau, l'électricité, tout est coupé. Il n'y a plus de ravitaillement plus de médicaments.

À tous les points stratégiques de la ville, les parachutistes français font le guet à demi cachés dans des trous creusés dans le sol. "J'en ai fait des coups durs, mais jamais je n'ai vu un massacre comme celui-ci", dit l'un d'eux. À certains carrefours des parachutistes zairois sont également en position.

De temps à autre passe un convoi de camions militaires chargés d'Africains: les habitants de la cité minière qui, terrorisés, s'étaient cachés dans la savanne. Dans la matinée, des militaires français en opération autour de la ville avaient trouvé 20 femmes et enfants, épuisés, hagarés. Leur calvaire dans la savane a duré près d'une semaine.

Des officiers ont exprimé leur crainte de voir les rebelles reprendre l'initiative après le départ des soldats français. De source militaire occidentale, on indique que les légionnaires pourraient rester encore à Kolwezi pour une période allant d'une à quatre semaines.

Outre l'aspect militaire, de graves problèmes se posent pour faire fonctionner à nouveau le centre minier indispensable à l'économie zairoise. La totalité des cadres européens et africains ont en effet été évacués. Il sera de plus très difficile de trouver dans l'immédiat du personnel européen disposé à retourner à Kolwezi. Or, sans le personnel européen d'encadrement, le complexe minier ne peut être exploité.

Cette épreuve survient alors que l'économie zairoise est en pleine crise due, notamment à la chute des cours du cuivre. Très fortement endetté, le Zaïre est quasiment en état de cessation de paiement vis-à-vis de ses débiteurs. Les exportations de cuivre représentent entre 65 et 70 pour cent des rentrées de devises et ce cuivre est essentiellement extrait au Shaba.

Remettre le centre minier de Kolwezi en exploitation est pour le président Mobutu indispensable sur le plan économique et nécessaire sur le plan politique. La France a de son côté à faire face à une grave décision: maintenir ou retirer ses troupes.

Cependant, l'affaire du Shaba continuait de connaître des développements extérieurs: dans la soirée, le président Mobutu a ordonné aux diplomates zairois en poste à Bruxelles de ne plus prendre aucun contact jusqu'à nouvel ordre avec M. Simonet, ministre belge des Affaires étrangères, "même si cela pouvait entraîner la rupture des relations diplomatiques avec la Belgique".

Le président Mobutu a pris sa décision, à la suite de déclarations de M. Simonet selon lesquelles "pour éviter le massacre de Kolwezi des moyens pacifiques devraient être employés notamment par des négociations avec le Front national de libération du Congo". Ce qui équivaudrait, souligne l'agence Zaire-Press, à une "reconnaissance de fait du parti rebelle".

Le président zairois a accusé à Lubumbashi M. Simonet d'avoir "bloqué pendant 24 heures au ministère belge des Affaires étrangères la demande d'aide du Zaïre". Enfin, le président Mobutu a souligné que "les déclarations de M. Simonet attribuant la reprise de l'aéroport de Kolwezi à l'action belge étaient non seulement osées mais teintées de mépris à l'endroit des forces armées zairoises".

L'offensive des rebelles dans le Shaba aurait été organisée, non par Cuba, mais par l'Allemagne de l'Est, croit savoir l'hebdomadaire britannique The Observer.

L'hebdomadaire rappelle que le déclenchement de l'offensive a coïncidé avec la visite en Angola du ministre allemand de la Défense, le général Heinz Hoffman, du 8 au 12 mai. La délégation est-allemande comprenait le général Helmut Poppe, vice-ministre de la Défense, chargé, selon l'Observer, d'organiser le

# La commission Keable va plaider sa cause devant la Cour suprême

L'audition de l'appel du commissaire Jean Keable, dont l'enquête sur des opérations policières en territoire québécois a été abruptement interrompue par un jugement de la Cour d'appel, débutera ce matin devant la Cour suprême du Canada et mettra particulièrement en relief les pouvoirs des provinces en matière d'administration de la justice.

Devant eux, les neuf juges ont un volumineux dossier de plus de 3.000 pages et plus de 9.000 pages de textes sténographiques, les procureurs du commissaire appelant et du ministre de la Justice du Québec, d'une part, les procureurs du solliciteur général, du ministre de la Justice du Canada, de la Gendarmerie royale, d'autre part, et les procureurs de six autres provinces intéressées par les questions constitutionnelles débattues dans cette affaire.

En effet, le Nouveau-Brunswick, la Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont résolu d'intervenir dans cette cause. Seule la province de l'Ontario administre, comme le Québec, un service provincial de police. Les autres provinces ont recours, par contrat, aux effectifs de la GRC.

Au mois de février dernier, le solliciteur général du Canada obtenait de la Cour d'appel du Québec l'interruption de l'enquête que lui avait refusée jusque-là

la Cour supérieure. L'interruption valait pour toute l'enquête du commissaire Jean Keable, y compris dans ses aspects touchant la Sûreté du Québec et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal sur lesquels le gouvernement fédéral n'a aucune juridiction.

Le solliciteur général du Canada demandait l'émission d'un bref d'évocation en prétendant que le commissaire Jean Keable outrepassait son mandat et sa juridiction en se livrant à une enquête systématique sur le fonctionnement du service de sécurité de la GRC sous le couvert d'actes criminels perpétrés par des policiers au nom de la sécurité nationale.

La Cour d'appel a fait droit à cette requête en y ajoutant une dimension nouvelle relative à la Loi des secrets officiels. En effet, devant le commissaire Jean Keable et devant la Cour supérieure, le Solliciteur général du Canada s'en remettrait à la Loi de la Cour fédérale et plus particulièrement à son pouvoir de soustraire à l'examen d'un tribunal des documents qui lui classe secret au nom de la sécurité nationale.

La Cour d'appel a étonné un peu tout le monde en s'appuyant sur la Loi des secrets officiels. Le jugement laissait même entendre que le commissaire enquêteur avait pu contrevenir à cette loi en rendant publics des documents secrets obtenus de diverses sources policières, y inclus des

documents déposés par le Solliciteur général du Canada et par la GRC.

De plus, la Cour d'appel a limité le pouvoir d'enquête d'une commission provinciale au partage des pouvoirs législatifs entre gouvernements provinciaux et fédéral. Une commission d'enquête constitue un prolongement du pouvoir exécutif qui l'a créée. "Le litige dont se trouve saisie cette commission oppose en somme le pouvoir exécutif provincial au pouvoir exécutif fédéral et je ne vois pas que celui-ci soit soumis à celui-là," écrivait le juge Paré. Il s'ensuit donc qu'enquête dans une matière de juridiction fédérale, la sécurité nationale, par exemple, ne peut contraindre un ministre fédéral à témoigner ou à déposer des documents.

Un jugement de cette importance remet en cause, selon les appels, le pouvoir même de la province d'administrer la justice dans son territoire. "Car finalement, si cette interprétation majoritaire de la Cour d'appel devait être maintenue, cela reviendrait à dire que lorsque des crimes sont commis par des agents fédéraux, les provinces ont incontestablement le droit de faire enquête, mais qu'elles n'en ont absolument pas le pouvoir" affirmeraient les requérants dans leur mémoire en vue d'obtenir la permission d'interjeter appel du jugement de la Cour d'appel, en mars dernier.

soutien aux adversaires du président Mobutu Sese Seko depuis 1976.

L'Observer croit savoir que la participation de l'Allemagne de l'Est à la lutte contre le gouvernement zairois est directement liée aux efforts de Berlin-Est pour entraver les activités de la société ouest-allemande OTRAG. Kinshasa aurait autorisé cette société à utiliser la province du Shaba pour mettre au point des fusées porteuses de satellites espions.

Selon l'Observer, l'Allemagne de l'Est a été "chargée de la déstabilisation du régime Mobutu au nom du Pacte de Varsovie. Il y a exactement deux ans "lors du 9e congrès du Parti socialiste unifié est-allemand auquel a participé une délégation angolaise dirigée par le commandant Pedro Maria Tombo, gouverneur de la province de Huambo et membre du bureau politique du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA).

Les points principaux du plan est allemand étaient, selon l'Observer: la fourniture de matériel militaire et d'armes au Front national de libération du Congo (FNLC) de Nathaniel M'bumba; la création, au Shaba, de 45 "poches de révolution permanente" approvisionnées en armes à partir des bases angolaises de Luso, Texeira da Sousa et Henrique de Carvalho — qu'aurait visitées le général Hoffman durant son voyage dans l'ancienne colonie portugaise.

Depuis la conception de ce plan, une centaine de spécialistes militaires est-allemands auraient été dépêchés en Angola pour entraîner les hommes du FNLC et mettre au point leur stratégie militaire. Ils auraient reçu l'ordre de ne pas participer directement aux combats.

L'intérêt du président Agostinho Neto était d'éliminer les camps militaires du Front national de libération de l'Angola (FNLA) de Holden Roberto installés en territoire zairois près de la frontière angolaise, affirme l'hebdomadaire britannique.

### FIERS-À-BRAS

tion) s'avancer en courant dans l'allée centrale. Des personnes ont commencé à crier dès qu'il est arrivé à la hauteur du micro. C'est à cette seconde précise que les oeufs, les pommes et le reste a commencé à pleuvoir", raconte Me Beaudry.

Un des quatre agents d'affaires, M. Charles Latta, raconte de son côté que l'ancien roi de la construction s'est assis dans les premières rangées et qu'il regardait les tuteurs en riant pendant que les projectiles volaient.

Les tuteurs et les agents d'affaires du 144 ont dû retraiter vers une sortie de se-

cours, à droite de l'estrade. Les projectiles ont continué à voler et une chaise est même allée les rejoindre dans leur retraite.

"Je vous avoue que pendant un instant j'ai eu peur, surtout en voyant des chaises en l'air", raconte Me Gauthier qui garde un souvenir fort sensible d'une bonne pomme très ferme qu'il n'a pu éviter.

Les tuteurs n'avaient pas voulu demander la protection de la police même si au cours de l'après-midi, hier, des téléphones anonymes leur ont prédit un ciel plutôt orageux en soirée.

Ils ont néanmoins fait venir une voiture de police afin de sortir sans encombre du Centre Paul-Sauvé.

Peu avant leur départ, certains membres de l'exécutif du 144 leur ont demandé de revenir devant l'assemblée, ce qu'ils ont refusé pour des raisons évidentes.

Plusieurs syndiqués présents à cette assemblée ont affirmé que le "coup monté", comme l'a décrit le tuteur lui-même, se préparait ouvertement à l'entrée de la salle.

Un autobus nolisé avait même amené à Montréal pour la circonstance plusieurs représentants de la gaffe actuellement embauchés au chantier de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean. Ce chantier, comme les raffineries Fina et Shell à Montréal, semble pour l'instant le repaire de ce que la commission Cliche avait surnommé "l'armée privée" des anciens caïds de la construction.

Cette assemblée d'information était en principe la première d'une série de cinq, au cours de laquelle les tuteurs voulaient renseigner les plombiers sur l'évolution de leur mandat. Aucune de ces assemblées n'est encore contremandée.

"Nous réalisons que nous faisons erreur en pensant qu'un minimum de démocratie avait été restauré au 144, a commenté hier soir Me Beaudry. Nous pensions par-dessus tout que les plombiers étaient capables de s'autodiscipliner et de faire régner l'ordre chez eux. C'est pour nous nous n'avions même pas songé à mettre en place le moindre service d'ordre".

Le tuteur ne savait pas hier soir ce qu'il ferait dans le cas des prochaines assemblées. "Nous allons faire le point aujourd'hui et décider en conséquence", a-t-il conclu.

De nombreux syndiqués du 144 ont appelé hier soir au DEVOIR pour exprimer leur mécontentement.

"Il suffit d'une c... de gang de 200 pour nous empêcher de fonctionner. Moi j'ai hâte que quelqu'un fasse quelque chose. Sinon, il va falloir leur parler la seule langue qu'ils connaissent mais j'ai pas l'impression que ça aiderait le Local."

### COOPÉRATIVES

Suite de la page 3

Trois-Rivières dont le Cooprix ouvrirait en 1979, et la "coopérative régionale des consommateurs de la vallée de Québec" qui vient de naître et qui cherche un site pour son Cooprix. Par ailleurs, cette année seront menées deux expériences de dépanneurs-coopératives, l'un dans une ville moyenne, l'autre dans une grande ville. À l'intérieur de la fédération, existent aussi des clubs alimentaires regroupés, mais jusqu'ici ils n'ont pas vu leur nouvelle place au sein d'une Coop qui grandit. Fondés sur le bénévolat, ces clubs alimentaires lorsqu'ils grossissent doivent souvent se transformer en coopératives traditionnelles.

Toujours au nombre des projets: une collaboration accentuée avec la Coopérative Fédérée. Cette coopération amorcée par un comité depuis septembre, s'impose presque, selon M. Pichette puisque 75 Membres sont affiliés de part et d'autre, que la Coopérative fédérée ferme ses départements "consommation" en regroupant les coopératives agricoles locales et que la Fédérée étend ses activités de quincaillerie. "Nous voulons étendre notre rayon non-alimentaire", confirme M. Pichette. Seulement jusqu'ici l'intercoopération souffrait beaucoup des comptes sur volume accordés par la Fédérée aux grandes chaînes!

"Les projecteurs de bien des institutions financières sont braqués sur nos expériences qui doivent absolument réussir, conclut M. Delisle. Les 200.000 pieds carrés de surface commerciale ajoutés cette année aux coopératives affiliées sont le lieu où se gagnera le pari de la distribution alimentaire coopérative québécoise".

# LACORDAIRE AUTO

## La Place des Arts Automotifs.

**JAGUAR XJS**

"L'élégance, le confort et le prestige de la Jaguar vous tente? Venez faire un tour chez le grand dépositaire, Lacordaire Auto, aujourd'hui. Un conseiller discutera avec vous vos besoins ainsi que les avantages d'un de notre grand choix d'automobiles."

AUSTIN • MG • TRIUMPH • SAAB • JAGUAR

**254-3566**  
7630 Le Mans  
St-Leonard

EST  
Le Mans  
OUEST

Au Sud du Métropolitain  
Au Nord de Jean Talon et Lacordaire

En ne se présentant pas dans NDG

# Ryan n'a pas ignoré l'avis de ses collègues

par Paule des Rivières

Le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Claude Ryan, a "carrement" nié être allé à l'encontre des vœux exprimés par la majorité des députés du caucus libéral en choisissant de ne pas se porter candidat dans la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce. Il a en effet déclaré, hier, que

les députés qui avaient eu l'occasion de se prononcer sur cette question lors du dernier caucus se répartissaient également en deux camps. M. Ryan, qui a été rejoint hier au téléphone, démentait ainsi une nouvelle de la Presse Canadienne, reprise par plusieurs quotidiens, et selon laquelle 22 des 24 députés présents lors du dernier caucus li-

béral auraient, lors de cette réunion, conseillé à leur chef de briguer les suffrages dans la circonscription vacante. Le nouveau chef a commenté en ces termes la nouvelle de la Presse Canadienne: "C'est absolument faux à ma connaissance." M. Ryan a précisé que s'il y avait effectivement 24 ou 25 députés présents lors du caucus du 10 mai

dernier, seulement 12 d'entre eux s'étaient prononcés sur cette question; or, sur ces 12, de dire M. Ryan, qui a affirmé avoir pris des notes sur toutes les interventions auxquelles ont été consacrées une trentaine de minutes, six députés se sont dits en faveur de la candidature de leur chef et six autres s'y sont montrés opposés.

Cette consultation avait été précédée d'un premier tour de table, deux semaines auparavant. M. Ryan a laissé entendre qu'au cours des jours qui ont suivi le caucus du 10 mai, un couple de députés, d'abord attirés par l'idée de voir leur chef se porter candidat, avaient modifié leur opinion. Le chef du PLQ a en outre ajouté qu'une "très large con-

sultation" auprès de nombreux responsables du parti, soit une soixantaine, avait permis de constater que ces derniers s'opposaient à ce que leur chef se porte candidat à l'élection du 5 juillet prochain. C'est en effet dans un rapport de deux contre un que les responsables du parti consultés ont souhaité que M. Ryan s'abstienne de briguer les suffrages dans Notre-Dame-de-Grâce.

M. Ryan conclut donc qu'il est loin d'avoir ignoré les conseils et avis exprimés sur cette question en annonçant, le 15 mai dernier, sa décision de ne pas être candidat en juillet. Le chef du PLQ a par ailleurs réaffirmé son intention de prendre tout son temps avant de tenter de se faire élire à l'Assemblée nationale du Québec. Il a dit qu'il attendrait la fin de l'automne prochain et même probablement la venue de la nouvelle année avant de se porter candidat dans une circonscription, préférant consacrer ses énergies à la consolidation de son parti.

"Même s'il y avait une vacance la semaine prochaine, ma réponse serait la même", a-t-il dit.

Le siège de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce est vacant depuis le 26 avril dernier, date à laquelle M. Bryce Mackasey se retirait de la vie politique provinciale.

# Les libéraux se lanceront dès l'automne dans la campagne en vue du référendum

Le Parti libéral du Québec (PLQ) n'attendra certes pas que le gouvernement clarifie les étapes et les dates de la campagne référendaire pour se préparer à la "bataille" du référendum. En effet, si les membres de ce parti répondent aux exhortations que leur a lancés, samedi soir, leur chef, M. Claude Ryan, ils seront au travail dès l'automne prochain en vue de cette consultation sur l'avenir politique du Québec.

En effet, M. Ryan, qui était samedi l'invité de l'Association libérale de Beauharnois, a

invité ses troupes à être prêtes à entreprendre dès l'automne prochain les préparatifs devant précéder le référendum.

Il devait préciser hier que les deux tâches principales des membres du PLQ seront la multiplication des effectifs au niveau local et le travail de préparation devant permettre aux membres de défendre le point de vue libéral devant les citoyens. Il a ajouté que c'est également à l'automne que seront connues, de façon plus précise, les orientations de son parti en ce qui a trait au référendum.

Et s'il compte sur la réorganisation des rouages du parti pour mettre sur pied des structures spéciales pour la bataille qui vient, M. Ryan a aussi mis sur pied une commission spéciale chargée d'étudier et de préparer la position constitutionnelle du parti.

M. Ryan s'en est une fois de plus pris au manque de transparence du gouvernement actuel, qu'il a accusé de tenir loin de la population des études sur la souveraineté-association. Il a également dénoncé, alors qu'il commentait les propos tenus à New York le premier ministre René Lévesque, l'annonce d'une question en deux volets.

M. Ryan a l'intention de dénoncer toute question à deux volets du type: "Êtes-vous pour ou contre l'indépendance avec ou non une association économique avec le Canada." Le chef du PLQ croit que la question qui sera posée lors du référendum soit être absolument sans équivoque et refléter fidèlement les changements de régime politique préconisés dans le programme du Parti québécois. Selon M. Ryan, la question pourrait être: "Êtes-vous favorable à la souveraineté-association."

M. Ryan a par ailleurs fait remarquer à son auditoire que le Premier ministre Lévesque était beaucoup plus loquace à l'étranger qu'il ne l'était au

## UQ: Morin tiendra une consultation

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin a annoncé son intention de tenir une consultation publique avant de procéder à la nomination du prochain président de l'Université du Québec.

Toutes les personnes ou groupes désireux de faire connaître leur opinion, ou de formuler des suggestions peuvent le faire en faisant parvenir leurs commentaires au ministre avant le 15 juin à l'adresse suivante: Édifice G, 15ème étage, 1035 rue de la Chevrotière, UQ-Consultation, Québec.

Le président de l'Université du Québec est nommé pour une durée de cinq ans. Le mandat de l'actuel président, M. Robert Després, vient à échéance le 15 septembre.

Permis du Québec

## Splendeurs de l'Orient

Le maximum de qualité, 6 départs annuels. 24 jours  
Départs des 9 juil, 10 sept.  
et 22 oct. \$2995. CPAir

Le prochain départ sera notre 27ème de ces superbes voyages avec CP Air

### VOYAGES TRAVELAIDE

861-7272 273-7755 845-8225  
Renseignements à tous les bureaux officiels identifiés par l'emblème Travelaide.

## La Citérièr



Maisons de ville avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.

de \$38,800 à \$46,800

Direction: Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Belmorat (Projet "La Citérièr")

La Compagnie de Construction GOLDOR INC.  
105 PLACE BELLEVEUE LA CITIERE  
TEL. (514) 659-9905/672-2857  
LA PRAIRIE

## Le meilleur fournisseur des municipalités et agences gouvernementales

- Outils
- Outils électriques
- Quincaillerie
- Machines
- Matériel de manutention
- Accessoires électriques
- Articles de plomberie
- Peinture
- Matériel de nettoyage
- Appareillage d'entretien
- Câbles et attaches
- Matériaux de construction
- Chaînes et attaches
- Equipement sportif
- Clôture et accessoires

**FOURNITURES INDUSTRIELLES PASCAL**

Division des Fournitures Industrielles de J. Pascal Inc. 5650, route Transcanadienne, Pointe-Claire, Qué. (514) 695-0730.

## VOYAGEZ EN GRAND LUXE

### SUPER SPÉCIAUX Cadillac 1978



78 Eldorado no stock # 6691  
Prix suggéré \$16,770.

En super spécial \$14,000.



78 Sedan de Ville  
no stock # 6758  
Prix suggéré \$14,607.

En super spécial \$12,800.



78 Séville no stock # 7056  
Prix suggéré \$19,506.

En super spécial \$16,500.



78 Fleetwood Brougham  
démonstrateur  
Bas millage, valeur \$16,495.

En super spécial \$14,995.

FINANCEMENT BANCAIRE 48 MOIS

## Mille-Isles

VOUS POUVEZ AUSSI LOUER

AUTO LIMITÉE



381, BOUL. SAUVÉ, ST-EUSTACHE  
Tél.: 473-4624 — 627-0322

ENSEMBLE ANNONCER JÉSUS-CHRIST

## UNE FÊTE DIEU

ÇA SE PRÉPARE ET ÇA SE CONTINUE...

CÉLÉBRÉE solennellement  
LE 25 MAI 1978 à 20 heures  
en L'ÉGLISE NOTRE-DAME,  
PLACE D'ARMES, MONTRÉAL

Prés.: Son Ex. Mgr PAUL GRÉGOIRE archevêque de Montréal  
messe concélébrée et  
procession du SAINT-SACREMENT aux flambeaux

## JÉSUS-HOSTIE

DEMANDE 25,000 ADORATEURS

# En quoi le modèle scandinave peut-il guider l'évolution du système canadien ?

par Rodolphe Morissette

Contrastant avec l'ensemble canadien, le modèle d'intégration d'est en ouest des cinq pays de l'Europe du Nord comprend le souci permanent, voire farouche, de protéger la souveraineté nationale de chacun des peuples nordiques. Parallèlement, les cinq pays formant l'Europe du Nord, loin de s'absorber dans une coopération suivant l'axe est-ouest, tendent constamment à s'associer à d'autres expériences économiques, notamment selon la ligne nord-sud. A cet égard, les pays de l'Europe centrale qui sont membres du marché commun leur forment des associés de choix. Telles sont les deux conclusions que tirait ce week-end le professeur Edmund Orban, du Département de science politique de l'Université de Montréal au colloque du Centre d'études et de documentation européennes tenu à l'École

des hautes études commerciales de l'université du même nom. "Nationalisme et intégration dans le contexte canadien" était le thème de cette savante journée d'étude. Le professeur Orban est assurément le conférencier qui a apporté l'une des contributions les plus originales parmi la demi-douzaine de savants qui ont entretenu samedi dernier quelque 60 personnes mordues du problème Québec-Ottawa. M. Orban commence par établir un parallèle intéressant entre les cinq peuples nordiques (Suède, Norvège, Danemark, Finlande et Islande) et les éléments de l'ensemble canadien. Les deux ensembles comptent une vingtaine de millions d'habitants et, à l'image des grandes régions canadiennes, trois des cinq "régions" nord-européennes ont de 4 à 6 millions d'habitants. Les parties des deux ensembles tendent à se développer à

la verticale (sur la longueur nord-sud), avec d'importantes concentrations au sud; elles exportent d'importantes quantités de matières premières et leur économie respective subit une force d'attraction naturelle vers le sud plutôt que dans le sens horizontal. Certes, l'entrée des pays scandinaves dans la Communauté économique européenne a renforcé les échanges est-ouest entre eux, mais seulement pour un temps limité: ces échanges horizontaux tendent aujourd'hui à rester stationnaires — à 25% des échanges commerciaux totaux, stérilisés par le progrès des échanges nord-sud. Bref, s'il n'y avait qu'une préoccupation économique, l'avenir de l'union des pays nordiques, chapeauté par le Conseil du même nom, serait mince. D'autres facteurs que l'économie relient presque viscéralement ces pays dans le respect des souverainetés nationales.

Mais quoi? — le professeur Orban énumère les facteurs de rassemblement: l'"harmonisation" (et non l'unification) au plan du droit civil, pénal et commercial; la tendance à la libre circulation de la main-d'œuvre; une forte infrastructure commune dans le domaine des communications; un système de sécurité sociale très avancée, très populaire et "quasi commun". C'est en somme cette "dramatisation" du facteur économique qui, au sens du professeur Orban, rend "pertinent" le modèle de l'intégration scandinave pour une transformation du système canadien et le respect des souverainetés nationales en l'occurrence serait capital. Un autre intervenant, le professeur G. Héraud, de l'Université de Pau (France), a souligné, à sa manière cependant, qu'il importe une fois pour toutes de séparer le national et l'économique. Au fait, le conférencier, qui s'est longuement absorbé dans une glose d'un intérêt douteux sur l'idée de "nation", ne s'est finalement donné que quelques instants pour parler de son sujet: "À quoi servent les nations"? On a appris finalement que la présomée rationalité économique, militaire, monétaire, etc. — qui est peu "rationnelle" en réalité, dit-il, et que poursuivent les nations qui parlent haut sur la scène du monde est vaine. Car les nations servent d'abord à "sauvegarder, développer et épanouir une culture spécifique, originale". Pour le reste — les patates et la marque de la fusée qui va sur la lune, etc. — peu importe qu'elles soient francophones, allemandes ou catholiques. En somme, ce n'est point l'économie qui devrait faire les nations, sinon par hasard, car la nation est d'abord spirituelle (et non matérielle), culturelle (et non économique).

Les quatre autres conférenciers représentaient les options intermédiaires de penseurs dont le Canada, certes renouvelé, forme le cadre de référence principal. A gauche, M. Guy Bouthillier, de l'Université de Montréal, estime que la Confédération canadienne fut d'abord une source chronique de désunion entre le Québec et le reste du Canada. Il pense également qu'entre 1608 et 1840, les Canadiens français ont eu quatre régimes "politiques" différents et suivants lesquels ils se trouvaient en vérité "séparés" de toute structure politique canadienne-anglaise — ce qui laisse à penser que le Canada d'aujourd'hui, comme structure politique, n'a qu'une "tradition" très courte et très récente. Depuis la Confédération de

1867, du reste, le thème de "l'autonomie provinciale" court au Québec avec une telle constance que voilà qui "relative" considérablement la douteuse union canadienne, dit M. Bouthillier. Au centre, M. Gérard Bergeron, professeur de l'Université Laval, a reproduit les réflexions qu'il avait déjà publiées dans LE DEVOIR touchant les implications logiques, à son jugement, de ce concept de "souveraineté-association" qui reste vague dans le programme du Parti québécois. Voilà donc qui déboucherait, suivant le professeur Bergeron, sur la création d'un Commonwealth canadien superstructure utile, servant à désamorcer une trop brutale séparation du Québec autant que le centralisme outrancier d'Ottawa. Seul le Commonwealth jouirait d'une pleine souveraineté au sens du droit international. Il serait régi par un Conseil directorial et une diète dont 30% des représentants seraient du Québec. Le Commonwealth serait constitué d'au moins deux Etats: le Québec et le Canada (ou quelques grandes régions canadiennes), chacun de ces Etats étant doté d'une Chambre législative. A l'intérieur du Commonwealth une libre circulation des biens et des personnes serait de rigueur et la politique de l'"opting in" remplacerait celle de l'"option out". Du régime canadien actuel, M. Bergeron dit qu'il ne profite à personne. "Il fonctionne tantôt et en certaines matières comme un système unitaire, tantôt et en certaines matières comme un système à dix (provinces)". Or, en réalité, le Canada "est formé de six régions, que traversent deux grands courants culturels". Un peu plus à droite, le professeur John Trent, de l'Université d'Ottawa, propose de maintenir le fédéralisme canadien tout en le réformant. Il est un des adeptes acharnés de "la troisième voie". Des changements structurels seraient nécessaires à son sens: une plus grande provincialisation et régionalisation, ce qui aurait entre autres l'avantage de donner plus de légitimité au gouvernement central; une décentralisation accrue du fédéralisme (limitation des pouvoirs fédéraux et nouvelle répartition des compétences); enfin, faire reconnaître, au double plan juridique et politi-

COMPTABLES AGRÉÉS	
<b>BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS</b> Comptables agréés ALAIN BELZILE C.A. ROBERT ST-JEAN C.A. GILLES SPERANO C.A. JACQUES BRANCHAUD C.A. 2345 est, Bélanger Montréal 729-5226	<b>LUCIEN DAHMÉ, C.A.</b> Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
<b>PROVOST, LAVOIE, LAROSE &amp; POIRIER</b> Comptables Agréés Jean Provost, C.A. Jacques Larose, C.A. Henri Lavoie, C.A. Raymond Poirier, C.A. 6000 est, Métropolitain 254-7559	
<b>samson, BÉLAI &amp; ASSOCIÉS</b> comptables agréés Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8 861-5741	

## Un pneu dangereux

WASHINGTON (AFP) — Le pneu à carcasse radiale Firestone "500" est défectueux et présente des dangers pour ses usagers, a révélé vendredi à Washington le représentant démocrate de Californie John Moss devant une sous-commission de la Chambre des représentants. Ce pneu, produit à près de 23 millions d'exemplaires depuis 1971, aurait été en partie

responsable de la mort de quinze personnes, trente et une autres personnes auraient été blessées à la suite d'éclatements dus à sa mauvaise qualité. La production du Firestone "500" a été interrompue, mais il en reste encore dix millions en circulation. La société Firestone, n'envisage pas de rappel de ce pneu défectueux.

**NETTOYEUR P.M.**  
 Service d'une heure ou comptoir  
 Service de chemises  
**8309 ST-DENIS 381-1322**

**CARON LIBRAIRE**  
 LA OÙ ON TROUVE TOUS LES OUVRAGES DES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL  
 La librairie à fréquenter  
 251 Ste-Catherine E.

**A QUÉBEC, TOUS LES P'TITS PLUS DU LOEWS LE CONCORDE A PARTIR DE \$37.00 (PERSONNE SEULE)**

Chambres extra-spacieuses avec deux lits doubles, frigo et télé-couleur... PLUS climatisation individuelle... PLUS le seul restaurant rotatif en ville... PLUS des bars qui vous invitent à la détente... PLUS le célèbre Charolais ouvert jusqu'à trois heures du matin pour apaiser la fringale des couche-tard... PLUS le non moins célèbre Cabaret-Disco... PLUS un gymnase... PLUS une piscine extérieure chauffée... PLUS des boutiques attrayantes... PLUS un service impeccable... PLUS un extraordinaire emplacement en bordure des Plaines d'Abraham, avec vue grandiose sur le fleuve St-Laurent, à deux pas du Parlement et des Fortifications. Vraiment l'hôtel numéro un de Québec.

**POUR AUSSI PEU QUE \$37.00 (personne seule) (2 personnes: \$45.00)**

Comparez! Le Concorde les domine tous tant pour le luxe que pour les prix.

**LOEWS Le Concorde**  
 l'hôtel des p'tits plus!

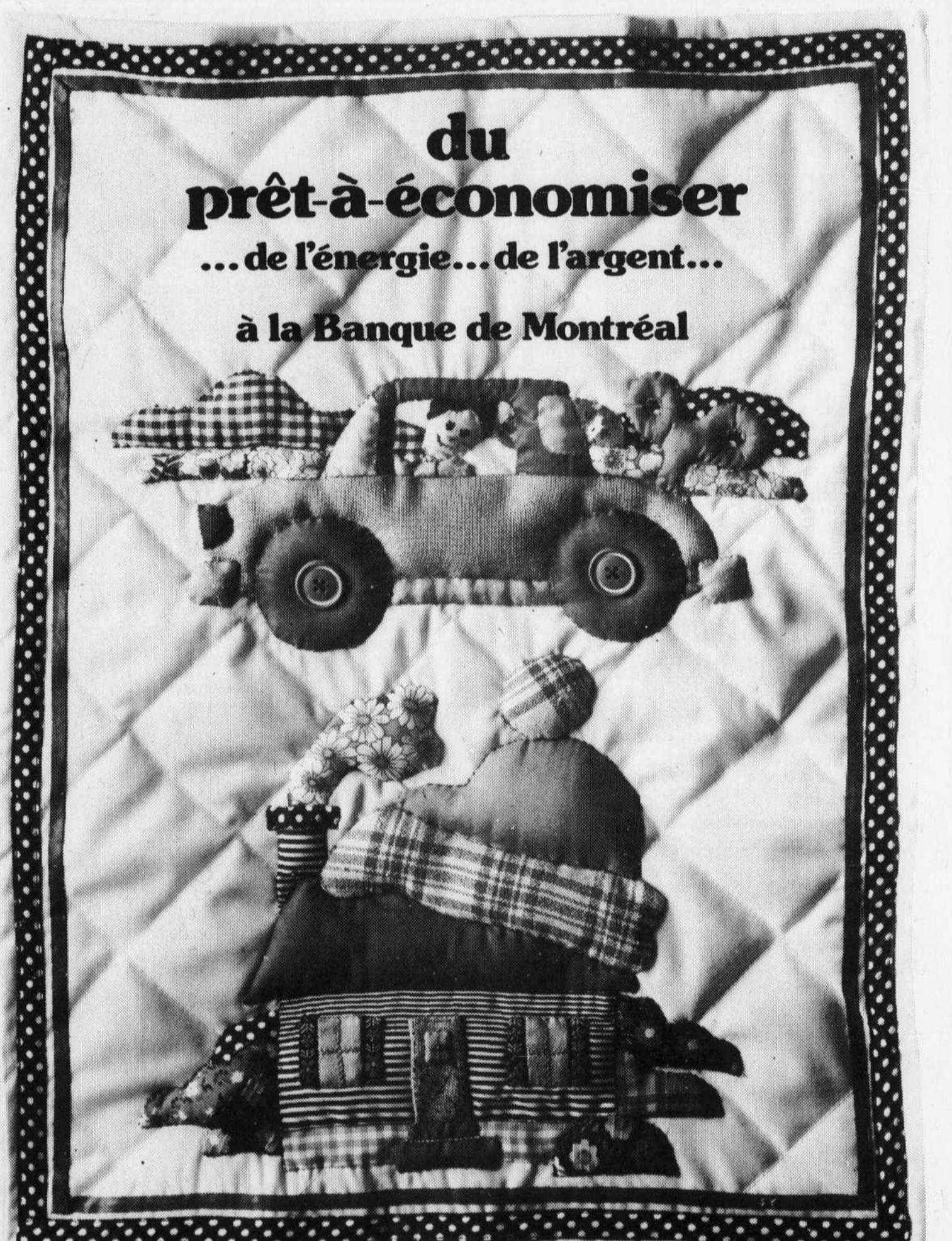
Place Montcalm  
 Québec, G1R 4W6  
 Tél.: (418) 647-2222

Pour réservations et renseignements appelez LRI (Loews Representation International)

A Montréal, ne manquez pas de visiter Loews LaCité, notre hôtel de grand luxe, à prix plus qu'abordable.



**du prêt-à-économiser ... de l'énergie... de l'argent... à la Banque de Montréal**



**Un programme de prêts personnels à taux réduit pour économiser l'énergie**

L'économie d'énergie, ça peut se calculer en argent, mais ça demande presque toujours un investissement considérable au départ. C'est pourquoi à la Banque de Montréal, nous avons élaboré une nouvelle politique de prêts personnels, le programme prêt-à-économiser qui vous aide à faire des économies de deux façons différentes. Vous profitez d'abord d'un prêt pour économiser l'énergie et vous obtenez en plus un taux réduit, c'est-à-dire un **taux d'intérêt moins élevé que le taux courant des prêts personnels.**

**Prêt-auto: prêt-à-économiser... l'essence**

Si vous croyez qu'il vous faudrait une voiture, neuve ou usagée, qui consomme peu d'essence, nous sommes prêts à vous aider. Si le modèle que vous avez choisi ne remonte pas à plus de 1975 et fait au moins 22 milles ou 35 km au gallon en moyenne combinée ville et grand-route, vous obtiendrez une réduction du taux d'intérêt de votre prêt-auto.

**Prêt-maison: prêt-à-économiser... le chauffage**

Si vous désirez faire des rénovations à votre maison pour réduire vos frais de chauffage, rappelez-vous notre programme prêt-à-économiser. Nous sommes prêts à vous aider à faire des économies d'énergie, quel que soit l'âge de votre maison. Nous pouvons aussi vous accorder un taux d'intérêt moins

élevé sur votre emprunt que le taux courant des prêts personnels.

**Ce programme spécial de prêts à taux réduit prend fin le 10 juin 1978.** Parlez-en au directeur de votre succursale.

**Vous êtes assuré de la plus entière discrétion.** Renseignez-vous aussi sur notre plan d'assurance-invalidité.

**une initiative ÉNERGIQUE de la Banque de Montréal**

**Quiconque se pique d'être une fine fourchette doit avoir goûté les délices de Hugo.**

Une atmosphère calme et intime. La grande tradition culinaire européenne dans un décor contemporain.

**Hugo, l'excellence**

**HÔTEL RÉGENCE HYATT MONTRÉAL**  
 angle St-Jacques et University  
 Pour réserver: 879-1370

# Le Parti québécois s'intéresse aux problèmes du troisième âge

Le Parti québécois organise un colloque sur le vieillissement qui se tiendra au Collège Marie-Victorin les 9, 10 et 11 juin.

Ce colloque répond d'abord à un mandat donné au Conseil exécutif national lors du dernier congrès du parti, en mai 1977, d'organiser une rencontre sur les problèmes du troisième âge. Il permettra ainsi une confrontation du Parti québécois avec les gens âgés, souvent oubliés dans la vie affolante de la fin du 20e siècle.

Les responsables ont décidé de mettre l'accent sur un problème beaucoup plus vaste que celui des activités propres à la retraite. D'autres organismes, et en un certain sens les gouvernements, s'étaient déjà penchés sur ces questions, ont expliqué hier les organisateurs du colloque. Aussi ont-ils décidé d'élargir le débat.

Sous le thème "Vieillir au Québec", les participants au colloque du mois de juin souhaitent ainsi ouvrir un dialogue entre jeunes et moins jeunes, entre ceux que l'on qualifie d'"inactifs" et les représentants du PQ et du gouvernement actuel. Aussi a-t-on convenu que les propositions soumises lors du colloque devront être étudiées à la fois en ateliers et en plénière et les résolutions votées seront proposées pour adoption lors du prochain congrès du PQ pour s'ajouter au chapitre de son programme concernant le 3e âge.

Rappelons que le colloque "Vieillir au Québec" n'a pas été préparé uniquement par des militants ou des sympathisants du PQ. L'équipe était composée de personnes "ultra sensibles" aux problèmes du 3e âge d'abord, à celui du vieillissement en général. Ce comité travaille depuis décembre 1977 et c'est lui qui a élaboré les sujets qui seront discutés en ateliers. A ce comité viendront s'ajouter une quarantaine de personnes-ressources et d'animateurs

pour les journées même du colloque.

Les délégués viendront de partout au Québec puisque près de 500 clubs d'âge d'or ont manifesté leur désir de participer au colloque. Les associations de comté du PQ doivent déléguer deux personnes chacune dont l'une sera obligatoirement âgée de plus de 50 ans. D'autres organismes — AFEAS, CLSC, etc. — seront représentés et la majorité des députés du PQ s'inscriront également à l'un ou l'autre des ateliers.

M. Gilles Pelletier et Mme Mia Riddez ont accepté le rôle d'animateurs du colloque et le Dr Robert Lussier, vice-président du PQ, inaugurera

le colloque le vendredi, 9 juin, en présence du premier ministre du Québec qui s'adressera par la suite aux participants.

Au cours de la journée du dimanche, journée réservée aux discussions en assemblée plénière, MM. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales et Pierre Marois, ministre au développement social, prendront la parole.

Soulignons aussi que les participants seront regroupés en 25 ateliers qui porteront sur les thèmes suivants:

- les conditions de mise à la retraite;
- les régimes de rente publics et privés;
- le rôle social du retraité (loisirs, éducation, etc.)

- les femmes et la retraite;
- le logement;
- les services sociaux et services de santé;

Selon les chiffres fournis en conférence de presse hier et qui datent du 16 mai, 246 personnes sont inscrites comme délégués officiels du PQ, soit deux par comté et deux par région; 558 clubs ou associations des milieux du 3e âge ont manifesté leur désir de participer au colloque, et 186 délégués de ces groupes sont officiellement inscrits. "Nous pouvons donc nous attendre à ce que 400 personnes, de l'extérieur du Parti, agissent comme délégués au colloque", a commenté le vice-président du PQ, le Dr Robert Lussier.

## Morgentaler sort de l'ombre

Le Dr Henry Morgentaler, qui est volontairement demeuré dans l'ombre depuis son troisième acquittement par un jury sur l'inculpation d'avoir illégalement pratiqué un avortement, a juré samedi de faire de la réforme de l'avortement un cheval de bataille lors du prochain scrutin fédéral.

Dans un télégramme au premier ministre Trudeau, le médecin montréalais affirme que "la libéralisation de la loi sur l'avortement, loin d'être un handicap politique, serait populaire et appropriée dans le climat actuel".

Le Dr Morgentaler a confié, dans une interview subséquente, qu'il a l'intention de soulever la question lorsque M. Trudeau déclenchera des élections.

"Je n'écarte pas la possibilité de briguer moi-même les suffrages, soit comme indépendant, soit sous la bannière du NPD si les néo-démocrates veulent bien de moi", a confié le spécialiste des avortements.

Le Dr Morgentaler s'est présenté sans succès comme indépendant dans la circonscription de Saint-Denis, aux élections de 1972, avec l'appui de l'organisation néo-démocrate. Le médecin n'a toutefois pas discuté de la possibilité de sa candidature avec aucune formation politique.

En vertu de la loi fédérale, tout avortement thérapeutique doit être approuvé par un comité médical et doit être pratiqué dans un hôpital et non dans une clinique.

"Je considère légaux les avortements que je pratique", a confié le Dr Morgentaler, samedi.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

## CREATIVITE

La créativité vous intéresse-t-elle ?

La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal mettra en oeuvre, dans un avenir rapproché, un programme d'activités éducatives dont les objectifs seront les suivants:

- 1° Acquérir une meilleure compréhension du processus créateur et des conditions qui le favorisent.
- 2° Développer la créativité des participants.

Avant de décider du contenu et de la forme de ces activités, nous aimerions connaître davantage la clientèle éventuelle.

Si le sujet vous intéresse, veuillez entrer en communication avec:

**Alain Dunberry, Ph.D.**  
**343-5937**



### On y va sur la côte ouest!

Deux fois par jour, deux superbes L-1011 prennent leur vol majestueux à destination de Los Angeles. La traversée du continent devient un vrai divertissement, avec la musique et le cinéma en plein vol. Détail agréable, les formalités de douane sont vite expédiées au départ, au Canada.

**Les tarifs Noliprix**  
**Los Angeles**  
aller-retour en semaine **\$271\***  
\$292\* aller-retour en fin de semaine

### Des tarifs étoiles

Un billet à tarif Noliprix Montréal-Los Angeles représente l'achat le plus avantageux. Il y a bien sûr des conditions à remplir dont celle de réserver au moins 45 jours à l'avance. En plus des tarifs Noliprix, il y a aussi une gamme de tarifs qui, s'ils sont plus chers, sont aussi plus souples.

\* La taxe de transport aérien, n'excédant pas \$8, est en sus.  
Tarifs sujets à l'approbation du gouvernement.

### Vous en verrez des étoiles...

Les vignobles californiens, les plages du Pacifique, San Diego, Disneyland, le quartier chinois de San Francisco: la Californie est une gerbe d'images scintillantes.

Laissez-vous éblouir par les nombreuses possibilités de vacances que vous offre Air Canada en collaboration avec des organisateurs chevronnés: réservation d'hôtel, location de voiture, circuits accompagnés... tout est prévu.

**Hollywood**  
en bref **\$253\*\***

A compter de \$253\*\* pour une semaine et par personne, deux personnes par chambre, tarif aérien en sus, départs le vendredi et le dimanche.  
ITAC—FHHCB7

### En primeur, La Mecque du cinéma

L'organisateur de voyage Fiesta vous propose un spectaculaire et tout nouveau programme de vacances: "Les coulisses d'Hollywood". Accompagné d'un guide de langue française, vous visiterez les studios, assisterez à des enregistrements d'émissions réputées, déjeunerez en présence d'artistes et de gens du milieu.

Découvrez Hollywood, ses vedettes et ses secrets. Informez-vous de toutes les conditions des tarifs aériens et des circuits auprès de votre agent de voyage ou Air Canada.

\*\* Les tarifs varient selon la date de départ.

**On y va au pays des étoiles!**



**AIR CANADA**

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

### Pour une déclaration d'amour!

\$625.



\$500.



\$700.



\$1675.

\$950.



\$190.



\$850.



\$950.

\$800.



Nous croyons avoir les plus belles bagues à diamant au monde... à des prix aussi bas, sinon plus bas que partout ailleurs... et des montures aussi variées que les manifestations de l'amour.

Les mots "qualité" et "valeur" sont souvent utilisés à la légère. Si vous achetez votre diamant chez Birks, vous aurez notre garantie formelle que valeur et qualité sont des mots qui ont pour nous leur vrai sens.

Des dépliants sur les diamants sont à votre disposition. Prenez-en un.

les **Diamants Birks**



# Le moulin Grenier dit Lebeau à Repentigny

En bordure de la rue Notre-Dame, à Repentigny sur la rive du fleuve Saint-Laurent, le ministère des Affaires culturelles a classé en 1975 un moulin à vent connu sous le nom de moulin "Lebeau".

Les recherches entreprises depuis plusieurs mois par le père Lucien Leblanc, de la Société historique de Repentigny pour la sauvegarde du patrimoine (SHRSP), démontrent que la famille Grenier a exploité ce moulin presque continuellement pendant le XIXe siècle et, suivant les normes habituellement reconnues sur l'identification des monuments historiques, le moulin à vent devrait donc porter le nom de la famille Grenier.

L'inventaire des biens culturels du Québec ne donne aucune date de construction. "Il est possible que ce moulin remonte au régime français, mais aucune étude ne le confirme" peut-on y lire. Un ouvrage publié par la ville de Repentigny en 1975 donne 1658 comme date de construction mais n'indique pas la source de cette information. La Commission des biens culturels, dans son quatrième rapport annuel (1975-76), donne simplement XVIIIe siècle. Selon un recensement effectué vers 1851, le moulin à vent aurait été construit vers 1820 par François Grenier, père.

"Un moulin en pierres mu par le vent bâti en 1820 (environ) aux frais et au bénéfice de feu François Grenier, père, dont le coût est estimé, tout compris, à 3,000 francs (chiffre rond) ancien cours..." écrit le recenseur, Benjamin Moreau. "Environ 2,240 minots de tous grains sont moulus par an dans ce moulin".

Pour l'heure, selon le père Lucien Leblanc, on ne peut affirmer que le moulin à vent a été construit au XVIIIe siècle bien que sa construction ait les attributs des bâtiments à caractère industriel de ce siècle. "Ce moulin de pierre grise de deux étages est typique des

## patrimoine

par ALAIN DUHAMEL



moulins à farine du Québec au XVIIIe siècle" écrit M. Michael Fish, architecte, dont les services ont été retenus par la SHRSP dans le but de mettre au point un projet de restauration et de mise en valeur. Les recherches sur les origines de ce moulin se poursuivent.

L'évaluation de M. Michael Fish indique que l'état du moulin est généralement bon. Le moulin ne possède plus ses ailes, mais, à l'intérieur, il a encore son mécanisme. Plusieurs pièces du mécanisme devraient être remplacées ou ajustées. La structure en bois, les planchers et le toit sont tous en bon état et ne nécessiteraient que des travaux mineurs. La maçonnerie demeure "en parfait état" sauf pour une surface d'environ dix pieds carrés près de la porte d'entrée, au rez-de-chaussée, abîmée un mois après le classement du moulin par un Don Quichotte automobiliste.

La SHRSP se propose d'acquiescer le moulin, de le remettre en marche et de l'exploiter à des fins didactiques, culturelles et touristiques.

"Après avoir remis le moulin en état de fonctionnement, il s'agirait d'engager un meunier pour opérer le moulin et boulangier le pain, ainsi qu'un animateur culturel qui verrait à la promotion du site" peut-on lire dans un mémoire que la Société historique a préparé à l'intention du ministère des Affaires culturelles.

"Le Centre d'interprétation du moulin (centre d'accueil), peut-on encore lire dans ce mémoire, pourrait faire état des différents stades de res-

tauration, une étude du rôle que les moulins ont été appelés à jouer dans l'installation des colonies. Il servirait également à exposer les instruments utilisés au cours des opérations successives de mouture du grain et de fabrication et cuisson du pain".

L'opération la plus importante consisterait vraisemblablement à déplacer le moulin vers un endroit plus propice à l'utilisation que l'on projette d'en faire. La rue Notre-Dame passe trop près du moulin pour que l'on puisse envisager de lui redonner ses ailes sans risque d'accident. Aussi, la Société historique a-t-elle étudié trois emplacements plus convenables. L'opération consisterait à dégager les murs puis à glisser des grandes poutres sous la maçonnerie et déposer le tout sur roues.

Les travaux de restauration, de déplacement et de remise en marche pourraient coûter environ \$50,000, selon M. Michael Fish, si l'on décide de procéder par étapes en utilisant des ressources du milieu.

Les démarches entreprises par la Société historique auprès de l'administration municipale de Repentigny ont suscité l'intérêt. A brève échéance, croit-on savoir, la ville de Repentigny et la Société historique pourraient s'associer dans un projet de mise en valeur de ce monument historique.

Il est certain qu'un projet de cette nature favorisera l'éveil d'un intérêt nouveau chez les citoyens pour leur patrimoine. La Société historique se propose de diffuser des docu-

ments d'information et de mener une campagne de souscription pour l'achat du moulin.

Repentigny possède une cinquantaine de bâtiments intéressants, construits entre 1700 et 1890, situés pour la plupart sur les rues Notre-Dame et l'Assomption. La région, à une certaine époque, entretenait un important commerce de grains. Repentigny servait de principale voie d'accès au fleuve Saint-Laurent avec un quai de chargement et plusieurs moulins à vent pour y "faire farine".

Le projet de mise en valeur du moulin pourrait donc marquer le début d'un véritable effort collectif en vue de rendre ce patrimoine présent dans la ville d'aujourd'hui.

"L'histoire de Repentigny a débuté moins de trente ans après celle de Ville-Marie et nous parvenons difficilement à le découvrir en parcourant les abords du Saint-Laurent et de la rivière l'Assomption où s'élevaient les premières habitations. Des bâtiments de pierre ou de bois portant l'empreinte visible des générations qui nous ont précédés font place à des établissements commerciaux et ce qui en reste est dévalorisé par un environnement devenu inapproprié. Bref, on estime que, sous la poussée d'une rapide croissance, le patrimoine local et l'histoire qu'il recèle subissent une constante érosion" affirme la Société historique dans un mémoire au ministère des Affaires culturelles en décembre 1977.

"Pour nous de la Société historique, rendre à notre patrimoine son propre relief, en faire un milieu de vie, un instrument de culture, ce n'est pas s'ennuyer dans le passé, reconstituer un musée; c'est plutôt intégrer le passé, sans le défigurer, dans le contexte socio-économique du présent".

Projet de loi no 4 — Le Conseil régional de la culture de Québec (CRCQ) estime que la protection du patrimoine ne peut s'effectuer par un simple transfert de responsabilités aux municipalités. Dans un mémoire adressé au ministre des Affaires culturelles, le CRCQ rappelle que "l'intérêt sans précédent" pour le patrimoine provient beaucoup plus de l'initiative de groupes locaux que des efforts des administrations locales.

"Il n'est pas inutile de rappeler que l'intérêt qui se manifeste pour la préservation du patrimoine n'est pas venu, sauf exception, des pouvoirs locaux, mais bien plutôt du travail d'individus et de groupes qui ont tenté de pallier à un certain désintéressement de leurs administrateurs".

"La décentralisation visée par le projet de loi 4 ne doit pas faire oublier la responsabilité première du gouvernement québécois en matière de préservation du patrimoine. Il ne faudrait pas qu'elle corresponde à un désistement du gouvernement central du Québec face à des pouvoirs locaux qui, parfois et dans certains cas trop souvent, ont fait preuve d'une négligence déplorable envers notre patrimoine collectif".

Pour que la décentralisation ait plus de chances de réussir, le CRCQ recommande que les citoyens puissent intervenir auprès des tribunaux pour veiller à l'application de la loi et des règlements municipaux. L'adoption de ce projet de loi devrait être suivie d'amendements au Code municipal, à la Loi des cités et villes et aux chartes municipales afin que l'étude des règlements sur des aires de protection, des sites ou des arrondissements historiques ait lieu vraiment sur la place publique.

Le CRCQ souhaite que la Commission des biens culturels puisse tenir des audiences publiques dans tous les cas où

ses recommandations affectent des groupes de personnes. Les audiences devraient avoir lieu à des heures non ouvrables et tous les documents pertinents rendus accessibles. Enfin, tout citoyen ou groupe de citoyens devrait pouvoir demander à la Commission d'étudier une question particulière et présenter son point de vue à ce sujet.

Les moulins à eau — Les Editions de l'homme lancent ce soir *Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent*, de Francine Adam-Villeneuve et Cyrille Felteau.

Il s'agit d'un ouvrage de près de 500 pages sur une vingtaine de moulins à eau situés entre la Pointe-du-lac et la Malbaie, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, et entre Gentilly et Rivière-du-Loup, sur la rive sud. Abondamment illustré, l'ouvrage est non seulement un livre d'histoire, mais aussi un guide et une invitation à la découverte de l'ère pré-industrielle au Québec.

"La recherche, la compilation et l'analyse de milliers de documents authentiques relatifs à ces moulins et à quelques seigneuries dont ils dépendaient (...) nous permirent de pénétrer la vie de nos ancêtres, seigneurs et censitaires, dans ce qu'elle avait de plus quotidien, de plus concret, de plus humain en somme. On le verra, il n'est pas question dans ce volume de conquêtes, de hauts faits et de grandes batailles historiques — gagnées ou perdues — mais plutôt du combat journalier, incessant, de tout un peuple pour la vie, pour la survie, en définitive. Ce fut pour nous une extraordinaire leçon de choses, que nous invitons maintenant nos lecteurs à partager avec nous" écrit Cyrille Felteau dans son avant-propos.

*Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent* est vendu au prix de \$12.95.



Le moulin à vent "Grenier" devra être déplacé si l'on veut le remettre en marche puisque la rue Notre-Dame passe à quelques pieds à peine de ce monument historique classé. (Photo Jacques Grenier)

Le Sault-au-Récollet — Le musée des Beaux-arts de Montréal inaugure cette semaine une exposition sur le Sault-au-Récollet qui durera jusqu'au mois de septembre. Il s'agit d'une initiative nouvelle réalisée avec le concours de la Société pour la conservation du Sault-au-Récollet et Héritage Montréal.

La Société pour la conservation du Sault-au-Récollet a, depuis quelques années, entre-

pris de faire connaître et de sauvegarder le patrimoine de ce secteur du nord de la ville de Montréal par divers moyens, en particulier la diffusion d'affiches d'histoire dans les écoles du quartier.

La Société a demandé et obtenu le classement de la maison du pressoir et projette désormais de mettre en valeur et d'animer ce monument historique.

# Frobisher Bay : un aéroport remis à l'entreprise privée

L'aéroport de Frobisher Bay, construit et administré par le ministère fédéral des Transports, serait sur le point d'être remis à une entreprise privée et les douze employés qui y travaillent seraient mis à pied.

Un porte-parole du syndicat de ces employés a fait savoir au DEVOIR que des lettres officielles d'Ottawa avaient été reçues par les syndiqués leur faisant savoir qu'ils seraient licenciés le 31 juillet prochain.

C'est la compagnie Tower Foundation dont les employés ne sont pas syndiqués qui prendrait le contrat d'administration de cet aéroport qui a une vocation régionale importante pour la population de l'Arctique et qui est situé stratégiquement pour les urgences dans le transport civil.

L'aéroport couvre une superficie de 372,000 verges carrées incluant une piste, des bretelles d'accès, un parking d'avions de même que six milles de routes reliant les installations des radio-balises de navigation et des émetteurs-radio. Il y a en plus des entrepôts, une station de pompiers, un garage, une remise de Nordair et autres installations. La piste est éclairée.

Si l'on compare avec l'aéroport de Val d'Or, par exemple, les installations et la superficie sont plus importantes à Frobisher Bay et l'entretien est fait par plus de 30 employés.

Or, selon les employés de Frobisher Bay, on a déjà réduit le personnel en vue de la remise au contracteur privé qui aurait l'intention de gérer l'aéroport avec cinq ou six employés.

## transport

par GUY DESHAIES



Les employés actuels dont certains comptent 20 années de service pour le ministère des Transports et qui affirment aimer travailler dans l'Arctique ont fait parvenir des plaidoyers à Ottawa pour faire valoir que la sécurité et les services ne pourraient faire autrement que de souffrir énormément d'une administration dont le seul but est d'enregistrer des profits.

Frobisher Bay est le poumon et le cœur pour ainsi dire de la Terre de Baffin tant pour l'acheminement des denrées, du matériel et du courrier que pour les services sociaux et médicaux.

Au surplus cet aéroport tout en étant une sorte de phare du contrôle aérien dans l'Arctique est un poste d'urgence pour tout avion de ligne survolant l'Arctique.

Selon les employés il sera impossible de tenir l'aéroport ouvert en tout temps surtout durant le long hiver alors qu'il faut débayer la piste, les voies d'accès et les feux de piste.

Au surplus les employés estiment qu'aux termes des dispositions du contrat aucun résident de Frobisher ne pourra obtenir d'emploi sous la nouvelle administration. Par exemple, le gérant de l'aéroport devra être en même temps le représentant de la compagnie contractante, opérateur de machinerie lourde et chef de pompier. Les employés arguent que l'aéroport de Resolute Bay qui n'a que les tiers des mouvements aériens à Frobisher et qui est de catégorie F au lieu de E a deux chefs de pompiers à plein temps.

Les employés affirment que le fait de se trouver à 1,400

milles de Montréal les défavorise puisque personne ne se préoccupe de leur sort.

Aux termes du contrat qui serait sur le point d'être accordé pour l'administration de cet aéroport des Territoires du Nord-Ouest l'administration aéroportuaire pourra émettre un avis aux pilotes dès qu'il y aura plus de deux pouces de neige sur la piste pour qu'ils évitent d'y venir à moins qu'il y ait une arrivée prévue d'un avion soumis à un horaire. Les autres devront avertir trois heures à l'avance de leur intention d'atterrir ou de décoller.

Les employés se demandent

comment on s'arrangera dans le cas d'une urgence médicale, d'un avion civil ou militaire dans l'obligation de se poser ou dans le cas d'un quelconque désastre qui nécessiterait un pont aérien.

Enfin, les employés prétendent que la salle de transit de l'aéroport va être remise au contracteur pour la somme de \$10 pour qu'il y aménage les quartiers des employés qui logeront sur place.

Même en prenant le montant de la plus basse soumission et en admettant que le contracteur privé puisse remplir sa tâche les calculs démontrent que le ministère des Transports économiserait \$368,000 en trois ans s'il conservait à sa charge cet aéroport.

Les syndiqués estiment au surplus qu'il s'agit là d'un précédent dangereux surtout à un aéroport qui a une vocation économique et sociale importante dans une région désertée.

Jusqu'à présent les syndiqués affirment n'avoir jamais été consultés et qu'au surplus ce n'est que tout récemment que le ministère de M. Otto Lang a admis ses intentions de remettre l'aéroport à l'entreprise privée, chose qu'il avait toujours niée.

### AFRIQUE DU NORD

**COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION**  
LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD  
**ESCALES:** Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda  
Tunisie, Tunis, Sfax et Sousse.

	BIBAN	PROCHAINE ESCALE
HAMILTON	25 MAI	
MONTREAL	2 JUIN	25 JUIN

Escalles dans d'autres ports sur demande suffisante.  
AGENT AU CANADA

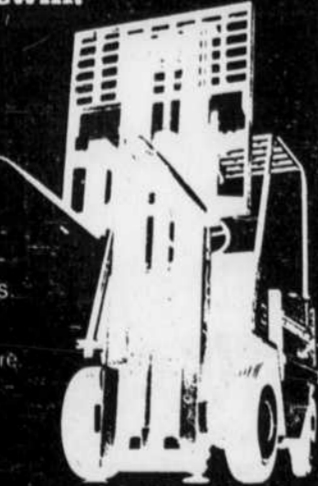
**march shipping limited**

MONTREAL (514) 842-8841	SAINT JOHN (506) 693-1227	TORONTO (416) 366-2586
-------------------------	---------------------------	------------------------

# MUSCLES À LOUER

**Chariots élévateurs Caterpillar par Hewitt.**

Hewitt loue des chariots élévateurs. A la journée, à la semaine, au mois. Des capacités allant de 2 000 lb (1 000 kg) à 60 000 lb (27 000 kg). Des chariots d'entrepôt, d'usine, des chariots tous-terrains, fonctionnant au propane liquide, à l'essence, au diesel ou à l'électricité. Mais ce n'est pas tout. Nous vous assurons des muscles toujours en grande forme grâce à notre service d'entretien et de réparation qui est relié au système de repérage de pièces le plus sûr de l'industrie. Hewitt peut mettre ses muscles à votre disposition sur l'heure. Appelez-nous. Nos tarifs sont très concurrentiels.



Hewitt Equipment Limited  
5001 Route trans. anadienne, Pointe-Clair  
Québec, H9R 1B8  
(514) 697-6911 Télex 058-21625  
Québec, Sept-Îles, Val d'Or  
Chicoutimi, Hull, Baie James

# Du nouveau: Parbus

Bienvenue à Parbus, le nouveau nom des services de messageries de Voyageur. Parbus vous offre l'excellence en matière de livraison de colis: un

service rapide, 7 jours par semaine, fiable sur toute la ligne. Tous les jours de la semaine, vous pouvez faire parvenir vos envois à plus de 450 endroits au Québec et en Ontario.

maintenant. Appelez Voyageur et demandez le service Parbus: l'occasion d'économiser et un service excellent sont à votre portée.

Fort de l'excellente organisation qui l'appuie, Parbus peut donc offrir un service économique avec une plus grande efficacité que jamais. Tirez profit de Parbus dès

**Parbus**  
de Voyageur

**Bienvenue à l'efficacité.**

# Sud-Liban : retrait israélien conditionnel le 13 juin

PARIS (AFP) — Israël a annoncé son intention de retirer ses troupes du Sud-Liban avant le 13 juin, pour peu que soient remplies des conditions que les combattants palestiniens ne paraissent guère disposés à remplir.

En effet, selon le communiqué publié dimanche à l'issue du conseil des ministres israélien, le départ des troupes israéliennes d'ici le 13 juin dépend d'arrangements adoptés par l'ONU, qui assurent que "les terroristes ne reviennent pas au Sud-Liban, qu'il n'y ait plus d'attaques contre Israël et ses citoyens, que les habitants du Sud-Liban ne vivent plus sous la menace".

Or, il ressort clairement des déclarations faites au cours du week-end par les dirigeants palestiniens et en particulier par M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, que pour les Palesti-

niens, le rôle de la FINUL "est d'assurer le retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban" et qu'ils sont disposés à coopérer avec la force de l'ONU à condition "qu'il ne soit pas porté atteinte au droit de l'OLP à être présent dans cette région".

Le conseil central de l'OLP (organe intermédiaire entre l'exécutif et le Parlement de l'OLP) avait d'ailleurs adopté la même position, à la veille de l'entretien du dirigeant palestinien Yasser Arafat et de M. Roberto Guyer, secrétaire général adjoint de l'ONU.

Cet organe a d'ailleurs réclamé "l'aplanissement de tous les obstacles empêchant les forces palestiniennes d'opérer à partir de tous les fronts entourant la Palestine". On se doute qu'Israël n'a aucune intention de retirer ses troupes si c'est pour faciliter un tel objectif. C'est sans

doute ce qu'ils ont dit à M. Roberto Guyer qui se trouvait hier en Israël, tout en réaffirmant leur intention d'évacuer le Sud-Liban.

On peut penser que la décision d'Israël de fixer une date au retrait complet de ses troupes a pour but, entre autres, de faciliter une reprise des négociations sur le Proche Orient, apparemment bloquées depuis quatre mois, à la suite de la décision du président Anouar Sadate de rappeler ses plénipotentiaires de Jérusalem. Encore faut-il que Beyrouth, les Palestiniens et Jérusalem s'entendent sur le rôle fixé à la FINUL.

Les contingents de la FINUL ont pratiquement terminé leur déploiement depuis la côte et tout au long de la rivière Litani: ainsi les unités irlandaises, iraniennes, et des Fidji qui

sont attendues, se déploieront à l'intérieur du territoire et, armées de blindés et de mortiers lourds, seront en mesure de faire la police des secteurs qui leur seront confiés.

D'autre part, le 13 juin, on

espère que d'ici, les contacts déjà établis entre les représentants de l'ONU et les dirigeants des enclaves chrétiennes permettront d'arriver à des arrangements réglant le statut des forces chré-

tiennes, le maintien de la libre circulation entre Israël et le Sud-Liban à travers "la bonne frontière", et les rapports entre les Libanais chrétiens et l'ONU.

À Tel Aviv, un officier supé-

rieur a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'après le départ des forces israéliennes du Sud-Liban, le 13 juin prochain, l'ONU aura à relever un défi. Elle devra prouver qu'elle est capable de mai-

triser la situation, non seulement si les deux parties sont d'accord pour lui permettre de jouer le rôle de garde-fou, mais même si l'une des parties, en l'occurrence les Palestiniens, se refuse à jouer le jeu.

# Cisjordanie : vers de nouvelles expropriations

TEL AVIV, (d'après Reuter et AFP) — Les autorités israéliennes envisagent de procéder à d'autres expropriations de terres arabes dans le but de créer six centres urbains israéliens en Cisjordanie, apprend-on de source autorisée.

Certains Palestiniens ont introduit un recours devant la cour suprême, demandant que cessent les violations de terres, alors que leurs propriétaires sont absents. Certains d'entre eux ont tenté d'empêcher les expropriations en donnant à des parents vivant en Cisjordanie une procuration sur leurs terres. Mais les autorités israéliennes de Cisjordanie se contentent de renvoyer tous les problèmes au ministère de la Défense, à Tel Aviv. "Nous étudions aussi, la question", a dit un porte-parole du ministère.

La direction du parti travailliste israélien s'est élevée vivement hier contre ce qu'elle appelle "l'implantation sur le papier", en d'autres termes "la publicité faite autour de plans

et projets d'implantation en Cisjordanie bien avant que ceux-ci connaissent un début de réalisation".

"Un tort énorme est causé à la politique israélienne à cause de cette publicité" a affirmé le parti travailliste qui a demandé que la Knesseth se saisisse de cette affaire.

L'opposition travailliste se réfère à deux plans: le premier, attribué au ministre de la défense M. Ezer Weizman envisage la construction de six grands centres urbains comprenant 38.000 unités de logement et pouvant par la suite accueillir environ 150.000 à 160.000 personnes. Ce plan diffère de la conception du ministre de l'agriculture M. Ariel Sharon qui préfère des dizaines de petits points de peuplement disséminés à travers toute la Cisjordanie.

En revanche, le ministère de la défense donnerait satisfaction aux exigences du Gush Emounim en réquisitionnant des terres à l'intention des habitants de quatre points

de peuplement de ce mouvement, qui pourraient ainsi augmenter leur population.

Ce plan est moins ambitieux puisqu'il ne s'agit que de réquisitionner une dizaine d'hectares pour chacun des points de peuplement appelés Alon-More, (près de Naplouse) Shomron, Givon et Meskha (au nord et à l'est de Jérusalem). Quelques dizaines de familles au total habitent dans ces villages et le mouvement Gush Emounim veut les renforcer par l'apport d'autres migrants, à condition qu'ils puissent disposer de terres qu'ils exploiteraient.

Le plan de M. Weizman vise à renforcer par la présence de dizaines de milliers d'Israéliens la zone entourant Jérusalem, en créant Givon (au nord) qui pourrait accueillir 5.000 familles.

## TIRAGE AU SORT DE 110 LOTS DE VILLEGIATURE SUR LES TERRES PUBLIQUES

### ENDROITS:

Ces lots se situent dans les développements en profondeur:  
 Au lac Ouareau, comté de Joliette... 60 lots  
 Montcalm... 50 lots  
 Au lac Taureau, comté de Berthier... 50 lots

### SUPERFICIE MOYENNE DES LOTS:

0,3716 hectares (30.000 à 40.000 pi. car.)

### LIEU DU TIRAGE:

Bureau régional  
 Ministère des Terres et Forêts  
 1225, Carre Phillips  
 Montréal, P. Québec

### HEURE DU TIRAGE:

14 heures

### DATE DU TIRAGE:

9 juin 1978

ATTENTION: INSCRIPTION DOIT PARVENIR AVANT LE 2 JUIN 1978 AU BUREAU REGIONAL DU MINISTERE. UNE SEULE INSCRIPTION EST PERMISE.

### PRINCIPALES CONDITIONS DE LOCATION DES LOTS DE VILLEGIATURE:

- Bail d'une durée de 20 ans, renouvelable pour 10 ans.
- Un loyer de \$130,00 par an avec une révision du loyer tous les 5 ans, payable avant l'émission du bail.
- Deux premières années, obligation de:
  - améliorer le site pour un montant minimum de \$500,00
  - construire un chalet d'une valeur minimale de \$6.000,00.
- Le locataire devra défrayer les frais d'arpentage (\$280,00) de terrain et les frais de réception et d'enregistrement (\$25,00) du bail à la signature de ce dernier.
- Une même personne ne peut louer plus d'un terrain. Seules les personnes âgées de 18 ans et plus sont admissibles.
- La préférence sera accordée aux résidents du Québec.
- Le locataire sera soumis aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux et ce dans tous les domaines.

### MODE DE TIRAGE AU SORT:

- Il suffit de compléter le formulaire d'inscription qui se trouve au bas de cette annonce et de le faire parvenir à l'adresse indiquée ci-contre.
- Bureau régional  
 Ministère des Terres et Forêts  
 1225, Carre Phillips suite 505  
 Montréal, P. Québec  
 Tél.: (514) 873-2140
- N.B. Des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande aux bureaux locaux du ministère des Terres et Forêts situés à St-Donat, St-Michel-des-Saints, St-Jovite et Cowansville.
- Parmi les inscriptions reçues, on choisit au sort une liste de 110 noms en ordre numérique croissant et autant de substitués en cas de desistement au tirage.
- Chaque gagnant sera avisé par écrit du numéro du lot obtenu et devra se présenter au bureau régional de Montréal dans les 15 jours de la date d'envoi de l'avis, après quoi il n'est plus admissible. Le premier substitut choisi par le sort aura le droit de remplacer la première personne qui se désistara.

### TIRAGE AU SORT FORMULE D'INSCRIPTION No 1978-06-02 (Ecrire en lettres moules)

COCHER UN SEUL DES DEUX SITES SUIVANTS LAC OUAREAU  LAC TAUREAU

Candidat \_\_\_\_\_ No Ass sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Telephone \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Conjoint \_\_\_\_\_ No Ass sociale \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

N.B.: Toute fausse déclaration annulera automatiquement votre demande. Toute inscription incomplète ou mal complétée sera annulée automatiquement sans autre avis. Une seule inscription est permise.

Gouvernement du Québec  
 Ministère des Terres et Forêts



Venez choisir votre p'tit bonheur à 4 roues

Parmi les **HONDA CIVIC CVCC FAMILIALE et ACCORD**

Au pont de Cartierville 12435 boul. Laurentien 337-2330  
 Repentigny 597 est. Notre-Dame 581-7571

## CAMP CARITAS

BIEN CHOISIR LE CAMP DE L'ENFANT C'EST ASSURER SA SECURITE

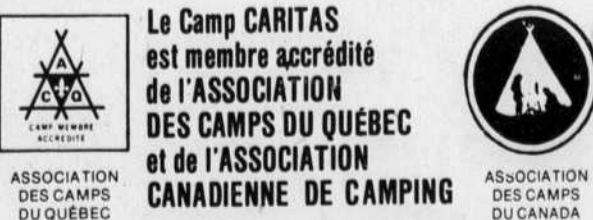
Formation physique, intellectuelle, morale et religieuse. 40 activités dont: équitation, camping, canotage, feux de camp, tir à l'arc, mini-ferme d'animaux, etc., etc...

UN CAMP SANS POLLUTION POUR FILLES ET GARÇONS DE 6 ANS À 14 ANS

N.B. Les places étant limitées, les demandes se font fort nombreuses. Réservez donc dès maintenant afin de ne pas être déçu.

PROSPECTUS SUR DEMANDE  
 CAMP CARITAS  
 6945 avenue Christophe-Colomb  
 Montréal H2S 2H3

Téléphones: 276-6776 ou 276-8930  
 Le CAMP CARITAS est situé au Lac Vert à Montpellier, Comté de Papineau.  
 Un décor des plus enchanteurs. Le Camp CARITAS accueille aussi des classes vertes.  
 L'enfant en conservera un souvenir impérissable.



Les flèches montrent les pertes de chaleur.

La photo, prise en hiver à l'aide d'un système infra-rouge, laisse voir que cette maison est très mal isolée et que son propriétaire doit payer des factures élevées de chauffage. Quand on sait que 90% des maisons au Canada ne sont pas mieux isolées que celle-ci, on se rend compte qu'il y a beaucoup de gaspillage d'énergie.

Ce printemps, prenez le temps de bien isoler votre maison. C'est le moment idéal pour le faire et vous vous apercevrez vite que c'est payant.

### Cette brochure vous sera utile



Elle contient, sous forme de conseils pratiques, tout ce qu'il faut savoir sur la façon d'isoler votre maison et elle est offerte gratuitement.

REPLIR ET POSTER AUJOURD'HUI MÊME OU, AVEC L'AIDE DE LA STAN-DARDISTE, TELEPHONER A FRAIS VIRE A 341-1511, INDICATIF REGIONAL 514.

Ma maison a été construite avant 1946 et elle a 3 étages ou moins.

Faites-moi parvenir les formulaires de demande de subvention.

J'aimerais recevoir la brochure "Emprisonnez la chaleur".

Prière d'écrire en lettres moules. Ce coupon servira d'étiquette.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

En français  English Kit

Adresse à: Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes  
 C.P. 700  
 St-Laurent (Québec) H4L 5A8

Il faut compter de 2 à 4 semaines pour la livraison.

Gouvernement du Canada / Government of Canada  
 Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes / Canadian Home Insulation Program  
 L'honorable André Ouellet Ministre / Honourable André Ouellet Minister

### Vous avez peut-être droit à une subvention pouvant aller jusqu'à \$350.

Si votre maison a été construite avant 1946, vous avez le droit de réclamer l'équivalent des deux tiers du coût des matériaux nécessaires à l'isolation, jusqu'à un montant imposable maximum de \$350. Les matériaux doivent avoir été achetés et posés après le premier septembre 1977.

# Isolez... c'est payant!

# InterVilles

## VANCOUVER \$209.

Nos vols ABC partent le samedi soir à partir du 24 juin pour une ou deux semaines. Réservez au moins 45 jours à l'avance. Places selon disponibilité. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connaît nos conditions.

Voyagez Sunflight

Avions de Québec opérés par Suncoast. Lire avec l'approbation de la Commission Canadienne de Transports selon la réglementation des vols ABC. Dépot non remboursable de \$25 requis. Taxe de transport du Canada en plus. Détenteur d'un permis du Québec.

## La calvitie est-elle héréditaire?



Vous ne trouvez pas ça beau? Courage! L'hérédité n'est pas la seule cause de la calvitie. Les conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et même une carence en vitamines peuvent causer la chute des cheveux. Depuis plus de 60 ans, le spécialiste THOMAS a éclairé les gens sur la façon de découvrir leurs problèmes capillaires et de les résoudre. Il est unique au monde avec 40 bureaux pour vous servir. Téléphonnez aujourd'hui même pour une consultation personnelle et gratuite.

**THOMAS**  
60 ANS  
SPECIALISTES  
CAPILLAIRES

SERVICE DE TRANSPLANTATION DISPONIBLE  
SEM. 10 A.M. à 7 P.M. — SAM. : 9 A.M. à 2 P.M.  
1010 ouest, rue Sainte-Catherine  
Suite 637  
Tél.: 866-3041

AVEC LA GARANTIE DES VOYAGES MALAVOY

- vingt ans d'expérience...
- les meilleurs prix à services équivalents...
- des milliers de voyageurs satisfaits

Parmi beaucoup d'autres... UN TOUR DE QUALITÉ

## Un vrai tour DE GRÈCE plus TURQUIE et YUGOSLAVIE

10 juillet au 1er août  
Direction Marie Chalfour

**EN GRÈCE** Athènes, circuit des plus beaux paysages et monuments de la Grèce continentale. Croisière d'une semaine dans les îles grecques et la Turquie à bord du luxueux Aquarius.

**EN YUGOSLAVIE** Dubrovnik et la Côte dalmate

tout compris \$1648 ou \$1805 selon la cabine plus avion \$684

**DEUX VARIANTES À VOTRE CHOIX :**

- ou bien voyage abrégé : 10 - 28 juillet GRÈCE sans YUGOSLAVIE
- tout compris : \$1462 ou \$1618 selon la cabine plus avion \$684
- ou bien 10 juillet au 1er août GRÈCE avec séjour au bord de la mer près d'Athènes à la place du tour en Yougoslavie
- tout compris : \$1678 ou \$1834 selon la cabine plus avion \$684

Dans les trois cas il s'agit d'un vrai tour de GRÈCE au cours duquel vous êtes entièrement pris en charge, sans aucun souci. Vous bénéficiez des meilleurs hôtels, du meilleur bateau et des meilleurs guides. Également vous bénéficiez d'un groupe homogène de Canadiens francophones, entièrement accompagné et où tous les guides parleront exclusivement en français. Ne comparez que ce qui est comparable.

**VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.**  
1255, rue Université, Suite 1220, Montréal, P.Q. H3B 3W9 — Tél.: 861-2485  
"La Maison aux milliers de références"

## CONSULTATION PUBLIQUE

### PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le mandat du président de l'Université du Québec vient à échéance le 15 septembre 1978.

Le Conseil des ministres, auquel il appartient de nommer le président de l'Université du Québec (Loi de l'Université du Québec, 1968, c. 66, article 13), devra donc, dans un avenir prochain, désigner la personne qui occupera cette fonction pendant cinq ans, à partir du 15 septembre 1978.

Le ministre de l'Éducation, chargé de l'application de la Loi de l'Université du Québec, désire, avant de conseiller le gouvernement en cette matière, consulter tous les intéressés.

M. Jacques-Yvan Morin invite tous les groupes et tous les individus désireux de faire connaître leur opinion à lui en faire part par écrit avant le 15 juin 1978

M. Morin sera heureux de prendre connaissance de toute suggestion, commentaire ou recommandation susceptible d'éclairer le gouvernement dans ses décisions. L'adresse de M. Morin est la suivante:

M. Jacques-Yvan Morin  
Ministre de l'Éducation  
Edifice "G", 15e étage  
1035, rue de la Chevrotière  
UQ-Consultation  
QUÉBEC G1R 5A5

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation

# ROYAL DE NEUVILLE



E.G.V.D.N. St. Hilaire St. Florent • Maine et Loire • France

APPELLATION ROSÉ DANJOU CONTRÔLÉE

**ANJOU** 750 ml - 11% alc./vol.  
VIN ROSÉ PÉTILLANT-CRACKLING ROSÉ WINE  
PRODUIT DE FRANCE-PRODUCT OF FRANCE

## Voici le plus grand rosé pétillant de France, du Portugal et du monde

Quand on achète le plus grand rosé pétillant de France et d'ailleurs, il ne faut pas penser au prix, mais au vin.

*Celui qu'on connaît*  
**ROYAL DE NEUVILLE**

# Prenez 1 jour de PÊCHE dans nos parcs et réserves.



**PÊCHE À LA TRUITE ET AUTRES ESPÈCES**

- Pour réserver une embarcation 48 heures à l'avance, sans frais d'interurbain.**

De Québec:	643-5349
De Montréal:	873-5349
D'ailleurs au Québec:	1-800-462-5349
De l'extérieur du Québec (frais d'appel):	1-418-643-5349

Une seule embarcation réservée par appel et par personne. Maximum de trois personnes par embarcation. La réservation obtenue n'est pas transmissible. Service de réservations tous les jours, entre le 24 mai et le 2 septembre 1978 aux heures indiquées:

Mastigouche et St-Maurice:	08:00-12:00
Mont-Tremblant et Joliette:	08:30-12:30
Portneuf et Laurentides:	09:00-13:00
Chibougamau et Mistassini:	10:30-14:30
Rimouski et Matane:	10:30-14:30
Gaspésie et Baldwin:	10:30-14:30
Port-Daniel et Baillargeon:	10:30-14:30
Port-Cartier / Sept-Îles:	10:30-14:30
Papineau-Labelle:	11:00-15:00

Les dates d'ouverture des parcs et réserves varient selon la région.
- Pour réserver une embarcation 24 heures à l'avance:**

Téléphonnez, à vos frais, entre 09:00 et 13:00 sept jours par semaine. Les embarcations non retenues à ce moment-là pourront vous être réservées.

**3. Pour obtenir une embarcation le jour même.**  
Se rendre au poste d'accueil du parc ou de la réserve de votre choix. Embarcations non réservées disponibles à 07:30. Embarcations réservées mais non réclamées, disponibles à compter de 10:00. Un tirage au sort aura lieu lorsque les groupes de pêcheurs seront plus nombreux que le nombre d'embarcations disponibles. La Direction des parcs ne peut garantir que des embarcations seront disponibles.

**4. Pêche à la journée sans aucune réservation préalable.**  
Dans les parcs et réserves suivants: Aiguebelle, La Vérendrye\*, Sainte-Véronique, Mont-Tremblant\* (postes d'accueil: l'Ascension, Saint-Faustin, La Macaza, La Cachée, La Bouée, Saint-Donat, Saint-Michel-des-Saints et lac Cyprien) Mistassini\* (poste d'accueil Waconichi).  
La Direction des parcs ne peut garantir que des embarcations seront disponibles.  
\* embarcations personnelles autorisées.

**REMARQUES**  
• Pour la pêche à la journée sur les lacs, il existe un forfait de \$10/jour/groupe de 3 personnes ou moins, comprenant 3 droits d'accès à la pêche et la location d'une embarcation.  
• Le droit d'accès pour la pêche à gué dans certaines rivières désignées à cette fin est de \$2/jour/personne, sauf pour les rivières à saumon.

**5. Pêche au saumon à gué, sans guide ni canot.**  
Pêche au saumon à la journée dans ces rivières gaspésiennes: Patapédia, Cap-Chat, Sainte-Anne, York, Saint-Jean (aval) et Dartmouth. Deux droits d'accès par appel et par personne.  
Pour des renseignements supplémentaires composer l'un des numéros de téléphone indiqués au paragraphe 1.



**Parcs Québec**

## Prenez l'tour du Québec

### Égypte : oui massif au référendum de Sadate

LE CAIRE (Reuter) — 98,29 pour cent des électeurs se sont prononcés dimanche par référendum en faveur des mesures de limitation de l'activité politique de l'opposition en Égypte, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur, M. Nabawi Ismail, dans un communiqué publié par l'agence du Moyen-Orient (MENA).

Selon les statistiques officielles, 9,385,024 électeurs se sont rendus aux urnes (soit une participation de 85,4 pour cent) sur un corps électoral de 10,983,223 citoyens. On dénombre 9,202,553 "oui", 159,578 "non" et 22,893 bulletins nuls.

Le succès obtenu par le président Anouar Sadate est toutefois légèrement inférieur à celui acquis par le chef de l'État lors du référendum organisé l'an dernier, au lendemain des émeutes ouvrières de janvier 1977. À l'époque, 99,42 pour cent des électeurs s'étaient prononcés en faveur d'un renforcement des mesures de maintien de l'ordre.

Les Égyptiens ont ainsi ratifié les propositions présidentielles visant essentiellement à réduire l'activité de l'opposition de droite comme de gauche, à exclure les communis-

tes des postes de responsabilité et à discipliner la presse.

Désormais, les journalistes doivent se soumettre à trois principes généraux: unité nationale, paix sociale et caractère inélectable de la révolution socialiste. Tout contrevenant pourrait se voir accusé du délit de "corruption de la vie politique".

M. Sadate cherchait aussi à bannir de la vie politique tous les dirigeants politiques d'avant la révolution de 1952 et tous ceux qui manifestent des sympathies pro-soviétiques.

Faisant, apparemment, allusion aux critiques de la droite et de la gauche, le ministre de l'Intérieur a déclaré: "Les masses égyptiennes ont répondu "oui" à une liberté responsable, à une démocratie saine et à une opposition honnête".

"Les masses ont sauvé la démocratie égyptienne de la calomnie et des campagnes destinées à semer le doute. Elles ont rejeté les conflits de classes et les appels à la déviation, à l'exploitation et au féodalisme", a estimé M. Ismail. Les électeurs ont aussi massivement "condamnés les responsables de la corruption politique d'avant et d'après la révolution de juillet (1952)", a-t-il ajouté.

### Giscard veut protéger l'Afrique des non-Africains qui la "déstabilisent"

PARIS (Reuter) — D'emblée, le cinquième sommet franco-africain qui s'est ouvert hier à Paris a été totalement dominé par les problèmes de sécurité de l'Afrique.

Ouvrant la conférence au palais de l'Élysée, le président Giscard d'Estaing a remarqué devant ses hôtes de vingt pays d'Afrique et de l'Océan Indien que la France avait été amenée, de plus en plus, récemment, à "accorder un soutien militaire à des pays faiblement armés victimes d'agressions extérieures".

"Nous devons refuser que la politique de blocs ne ravage l'Afrique. Dans l'action à conduire, l'initiative doit être prise par les États africains", a-t-il dit.

Ces derniers ont manifesté leurs très vives préoccupations face à la conjoncture actuelle sur leur continent, avec les conflits du Zaïre, du Tchad, de Mauritanie, dans la corne de l'Afrique et en Afrique australe.

À la demande du président Omar Bongo agissant au nom des délégations africaines, ils ont obtenu l'inscription à l'or-

dre du jour officiel du sommet, où elles ne figuraient pas explicitement. L'examen des questions de sécurité.

Le président Gnassingbe Eyadema (TOGO) le premier, au nom des délégations africaines présentées à Paris a souligné l'urgence nécessaire de "tirer l'Afrique du chaos qui la menace" et de faire face à "l'immixtion brutale de puissances étrangères" en Afrique.

"L'Afrique est devenue un foyer de tensions où s'affrontent dangereusement certaines puissances désireuses d'élargir le champ de leurs idéologies", a souligné le président togolais en se disant convaincu qu'il fallait lutter "par tous les moyens" contre la "violence aveugle" qui s'est abattue sur le continent.

L'empereur Bokassa 1er, le président Bongo, qui est président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sont intervenus dans le même sens pour souligner que la souveraineté des États devait être assurée.

Le président Félix

Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) a pour sa part, au nom de ses collègues africains, demandé au président Giscard d'Estaing de se faire leur interprète à la session spéciale des Nations unies sur le désarmement devant laquelle il doit prendre la parole cette semaine à New York.

Désarmement et défense collective ont également été les thèmes développés par le président Eyadema. La semaine dernière, le chef de l'État togolais avait déclaré, à l'occasion de l'affaire du Shaba: "Quand le feu brûle la maison du voisin, il faut l'aider, sinon votre propre maison brûlera".

On s'attend à ce qu'au cours des débats de Paris, le général Eyadema développe certaines suggestions sur la défense collective en Afrique, notamment en ce qui concerne la constitution, à terme, d'une force africaine d'intervention.

La France y semble favorable. Les pays africains ne se sont pas encore clairement prononcés. Certains délégués africains émettent en privé

des réserves sur la possibilité matérielle de créer une telle force.

Dans une interview à Radio France internationale, le président français a souligné que

sa politique de "l'Afrique aux Africains" visait avant tout à "protéger l'Afrique vis-à-vis des non-africains qui voudraient y semer la déstabilisation".

### Nouveau message des Brigades rouges

ROME (Reuter) — M. Luigi Fossati, rédacteur en chef du quotidien romain Il Messaggero, a été inculpé hier pour avoir publié un communiqué des Brigades rouges malgré une ordonnance de justice.

Le message des Brigades rouges était susceptible de contenir des instructions codées destinées aux membres du groupe extrémiste. Dans leur communiqué, les Brigades rouges déclaraient que l'assassinat de M. Aldo Moro n'était que le premier acte d'un combat visant à "déstabiliser, désarticuler et détruire l'État des multinationales". Elles visaient en outre d'autres responsables démocrates-chrétiens, notamment M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général du parti, et M. Amintore Fanfani, président du Sénat, qu'ils seraient eux aussi "neutralisés avec efficacité au moment choisi".

L'authenticité du texte a été mis en doute par la police italienne. Malgré l'ordonnance du procureur notifiant aux organes de presse l'interdiction de diffuser le texte, Il Messaggero avait estimé de son devoir de le rendre néanmoins public. Il s'est toutefois abstenu de publier les passages pouvant receler des instructions codées.

**SUCO**  
au service direct  
du tiers-Monde

## LE PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT FÉDÉRAL À L'EMPLOI EST EN MARCHÉ!

Profitez du Programme pour stimuler vos affaires dès maintenant.

Le Programme fédéral de crédit d'impôt à l'emploi a pour but de stimuler notre économie en subventionnant la création d'emplois. La plupart des entreprises canadiennes imposables peuvent en profiter si elles observent les règlements régissant la bonne marche du programme.

#### Comment fonctionne le programme?

Le gouvernement fédéral accorde des crédits d'impôt à toute entreprise participante qui crée des emplois supplémentaires découlant directement des dispositions de ce programme. Ces crédits correspondent à un montant de \$1.50 à \$2.00 l'heure par nouvel emploi selon la région, pour un maximum de neuf mois. Ces crédits d'impôt fédéral sont imposables et non remboursables; la partie non utilisée dans l'année peut être reportée sur une période allant jusqu'à 5 ans.

#### Qui peut en bénéficier?

Ce programme fédéral est offert à la quasi-totalité des entreprises ayant au moins un an d'existence.



#### Nouveaux emplois

Les nouveaux emplois devront avoir une durée d'au moins trois mois. Ils seront accordés à des personnes qui étaient sans emploi depuis au moins huit semaines et inscrites au Centre de Main-d'oeuvre du Canada. Si vous n'avez pas reçu la brochure explicative au sujet du programme, obtenez-la au Centre de Main-d'oeuvre du Canada ou au Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez vous.

Participez immédiatement au Programme! Bénéficiez de ses avantages!

GUIDE RELATIF AU PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT À L'EMPLOI

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada  
Bud Cullen, Ministre / Bud Cullen, Minister

**Le Château Montebello Mini-vacances au grand air!**

**\$19.50\*** par nuit par personne, deux personnes par chambre

Profitez de quelques jours de congé en semaine et payez-vous des vacances à bon compte!

Le luxe et le charme de notre Château de bois ronds, une immense forêt pleine d'agréables surprises, de nombreux sentiers qui vous font redécouvrir la nature: voilà ce que vous offre le Château Montebello...

Et bien plus encore: nos courts de tennis, nos piscines intérieure et extérieure, nos saunas, une salle de jeux, une piste de danse et un terrain de golf!

N'oubliez surtout pas vos bâtons car les clients du Château bénéficient, à l'entrée sur le parcours et à la location d'une poussette, d'une remise de 25%.

\*Ce forfait s'applique du dimanche soir au jeudi soir seulement. Séjour minimum: 2 nuits. L'offre, valable dans la mesure où des chambres sont disponibles, expire le 21 décembre 1978.

Renseignez-vous aussi sur nos autres forfaits qui comprennent de succulents repas.

Pour réservations, appeler sans frais 1-800-268-9420, ou votre agent de voyages.

**CPHôtels**  
**Le Château Montebello**  
Montebello (Québec) J0V 1L0 Tél. (819) 423-6341  
80 milles à l'ouest de Montréal et 40 milles à l'est d'Ottawa.

# Non seulement sont-ils sympathiques...

par Nathalie Petrowski

Le Québec (ne parlons même pas du Canada) n'a jamais été particulièrement porté sur le jazz et même le retentissant "nègres blancs d'Amérique" de Vallières n'a rien fait pour aider ou changer la

situation. Non décidément, le Québec sera volontiers anthropologue et folkloriste, bucolique et pacifiste, il partira à la recherche de ses racines mais ira rarement fouiller dans les racines des autres. C'est ainsi que pour ces jeunes musiciens subversifs, ceux qui à la sortie

du Conservatoire, après avoir usé leur deux disques de Coltrane et de Parker, ont le cœur un peu noir et le sang un peu bleu, la vie est dure, les préjugés sont énormes. Il leur faudra beaucoup de patience et d'endurance avant qu'ils réussissent à convaincre

parents et amis, confrères et critiques de la validité mais surtout de l'authenticité de leur démarche. Bref, il faudra qu'ils travaillent fort, qu'ils suent beaucoup dans leurs bas blancs pour prouver au monde entier que malgré leurs origines de fils de bonne famille, ils

sont aussi capables de jouer une musique qui ne leur revient pas de droit. Jusqu'à présent le nombre de musiciens québécois qui se sont lancés dans l'aventure pernicieuse de jazz, est plutôt restreint. Dans la jeune génération on connaît évidemment les manigances musicales musicales de Maneige, l'impressionnisme d'Aquarelle, la nébulosité de Nebu, les grenouillages de Zak; mais en fait on n'avait rien vu ni entendu depuis que l'on a découvert l'OS.

L'OS, petit raccourci linguistique pour nommer l'Orchestre sympathique est en fait ce que le jazz québécois a de mieux à offrir ces jours-ci. D'abord, comme me le faisait remarquer mon voisin de table l'autre soir à l'Imprévu (ils sont là toute cette semaine également) on n'aura jamais vu un groupe porter aussi bien son nom. L'Orchestre sympathique, c'est quatre bons Québécois foncièrement sympathiques qui pour une fois (grande rareté chez les groupes québécois qui montent sur une scène comme s'ils allaient à l'abattoir) prennent plaisir à être sur une scène et à jouer pour le monde, qui ne se laissent pas le moindre intimité de commencer dans le coin à gauche, ni par la critique qui prend des notes dans le coin à droite. Mis à part cette monochalete impassibilité, nos quatre phénomènes savent jouer et savent communiquer cette once indispensable d'énergie, de dynamisme et d'ardeur, souvent absente dans le jazz québécois.

Ouvrant dans ce que l'on nomme à tort et à travers le jazz-rock ou le progressif selon un patron musical plutôt arbitraire et peu structuré, l'OS manque certes l'apport d'un véritable compositeur mais compense néanmoins par la vitalité de la section rythmique (Mathieu Léger à la batterie et Warren Stollow à la basse). Si le travail de flûte (François Richard) et de vibraphone (Jean Vanasse) s'avère efficace, il y a une légèreté typiquement collégienne qui à la longue pourrait agacer mais cette légèreté est heureusement sauvée par l'énergie percussive et rythmique du groupe, par sa force de frappe et la rapidité de sa vitesse de croisière. Conciliant l'enthousiasme et l'ardeur sans pour autant en devenir débiles, l'OS montre qu'il y a encore moyen de faire de la bonne musique et du bon jazz local sans sombrer dans l'intellectualisme, l'égoïsme, le misérabilisme et j'en passe; de la musique pour le simple et petit plaisir d'en faire.



L'OS : Jean Vanasse, Mathieu Léger, Warren Stollow, François Richard : ce que le jazz québécois a de mieux à offrir ces jours-ci.

# Cannes: la crise dorée du cinéma

par Jean-Pierre Tadros

CANNES — Dimanche, plusieurs syndicats européens du monde du spectacle (et le cinéma en fait partie) s'interrogeaient et invitaient le public cannois à s'interroger sur... la crise du cinéma. L'ennui, c'est qu'il y a quelque chose de totalement irréel à parler de crise lorsque l'on se trouve sur les bords de la Croisette qui semblent crouler sous le nombre de célébrités de toutes sortes et de badauds tour à tour éblouis et émus. Non, à Cannes de toute évidence le ci-

néma se porte bien, et ceux qui s'y trouvent ne semblent pas trop s'en faire des lendemains qui les attendent. A commencer par les producteurs de films qui n'osent d'ailleurs plus se plaindre de leur sort. Non, ces dernières années, un "certain cinéma" semble se porter à merveille. Si crise il y a, c'est d'une crise dorée qu'il s'agit avant tout, et c'est peut-être pour cela qu'elle dure tellement.

Oui, le cinéma se porte bien à ce 31e festival international du film de Cannes. Le spectacle aussi. Car le cinéma dont

on parle est avant tout un cinéma de spectacle, et plus souvent qu'à son tour intelligent et, des fois, inquisiteur. Le spectacle se raffine donc, comme dans "Vilette Nozière" de Claude Chabrol qui a séduit le public de Cannes. Car c'est un film admirable de retenue et de nuances. Et ce sera donc par petites touches successives qu'on apprendra à découvrir ce curieux personnage de Vilette Nozière qui tua son père, empoisonna sa mère et divisa la France sur son sort.

La structure du film de Chabrol est complexe, et pourtant il se regarde et se découvre avec une étonnante simplicité. Le grand public se laissera fasciner par le récit et se verra entraîner dans ses méandres sans trop rechigner, et puis ceux qui voudront se gratter un peu la tête pourront s'en donner à cœur joie car cette simplicité de narration cache une étonnante richesse d'interprétation que le jeu admirable d'Isabelle Huppert vient d'ailleurs renforcer. Le film de Chabrol prendra l'affiche à Montréal au tout début du mois de juin. Une seule mise en garde: se rappeler qu'il s'agit d'une histoire vraie qui déchaîna à l'époque l'opinion française. Il faut dire que le geste de Vilette portait atteinte, sans qu'elle s'en rende vraiment compte, à une valeur fondamentale de la société: la famille.

Mais Vilette c'est aussi "La Petite" de Louis Malle. "Pretty Baby" est en effet en compétition officielle, et le film a été présenté hier soir aux journalistes de la presse quotidienne. Or, si l'on en juge par le nombre d'applaudissements et le nombre de huées que le film a reçu à la fin de la projection, on peut tout de suite dire que la controverse va peut-être s'installer aujourd'hui dans le Grand Palais des Festivals.

"Pretty Baby" a pris naturellement l'affiche à Montréal il y a quelques semaines. Or, un film ne peut pas être présenté à Cannes en compétition officielle s'il a été présenté publiquement en dehors de son pays d'origine. Mais le film de Louis Malle représente les États-Unis, et pour ce qui est du Canada, tout le monde sait qu'il constitue une partie du marché intérieur des États-Unis.

Mélina Mercouri est la première actrice à être aussi députée et à avoir un film en compétition à Cannes. Il s'agit de "Cri de femmes" de son mari Jules Dassin dans lequel elle interprète le rôle d'une actrice interprétant le rôle de Médée et cherchant, dans tout cela, à se retrouver en tant que femme. Charmante mais terme, elle est venue lors de la conférence de presse rappeler que ce "Cri" lancé devant rappeler l'éternelle dépendance des femmes sur les hommes. Domage que ce "Cri" ait si théâtral, tout au moins dans "Cri de femmes".

billets: \$2.50, \$1.50 pour les étudiants).

Le Conseil des arts du Canada vient d'attribuer des bourses de travail libre et de perfectionnement à 153 artistes à la suite des concours tenus le 15 octobre dernier. 43 artistes reçoivent des bourses de travail libre d'une valeur globale de \$708,458; d'une durée de quatre à douze mois, ces bourses peuvent s'élever à \$17,000 et sont accordées aux artistes qui ont à leur actif plusieurs années de réalisations et sont encore créatifs dans leur domaine. Au Québec, 17 candidats ont reçu ces bourses: Betty Goodwin, Fernand Leduc, Guido Molinari et Mark Prent pour les arts plastiques; Gilles Groulx, Jean-Claude Labrecque et Jean-Pierre Tadros, pour le cinéma; Michel Beaulieu, Jacques Benoit, Bharati Blaise, Hugh Hood, Michèle Mailhot, Suzanna Martel, en création littéraire; Raymond Dudley en musique; Gratien Gélinas, Jean Guy et Claude-André Roy, en théâtre.

Chaque année le Conseil des arts décerne le titre de boursiers Victor Lynch-Staunton à quatre titulaires de bourses de travail libre. Ces bourses financées grâce à des fonds légués au Conseil par M. Victor Lynch-Staunton ont été attribuées cette année à des spécialistes des arts plastiques et de la musique: Mme Norma Beecroft, musicienne de Toronto, M. Murray Favro, sculpteur de London, Ont., M. Fernand Leduc, peintre de Montréal et M. Mark Prent, sculpteur de Montréal.

## la boîte à échos

Les éditions Hurtubise HMH lanceront le 25 mai à 20 h, au Musée d'Art contemporain (Cité du Havre) le dernier titre de Thérèse Renaud, *Une mémoire déchirée*. Épouse du peintre Fernand Leduc, elle signe en 1948 le Refus Global. Poète, elle a publié en 1946, *Les sables du rêve*, en 1972, *Récit d'une errance*. De retour au Québec en 1970 après 10 ans d'absence elle entreprend un récit autobiographique. Dans, *Une mémoire déchirée*, Thérèse Renaud consacre quelques chapitres à décrire l'atmosphère qui régnait avant son départ parmi les membres du groupe automatiste.

Le Festival des Cantons fête son 5ème anniversaire cette année. Du 26 mai au 4 juin, une pléiade d'activités sportives et culturelles prendront place dans divers sites de la ville de Sherbrooke: Stade Amédée-Roy, Parc Jacques-Cartier, Théâtre de l'Atelier, Palais des sports. Différents concours (artisanat, peinture, banderoles, décoration, restauration), marathons, courses et tournois sont prévus. Pour obtenir tous les détails il suffit de s'adresser au comité organisateur du Festival des Cantons, 1010 rue Sainte-Thérèse, Sherbrooke, J1K 2V1.

La nouvelle Galerie Seize

Plus de la polyvalente Gérard-Filion à Longueuil présente jusqu'au 8 juin une exposition des oeuvres de Yves Auclair, Lise Casimir, Ives Cousineau, Eve-Marie Desrosiers, Diane Fleury, Paul Gregoire, Benoit Grise, Raymond Hudon, Marc Pelchat, Johanne Proteau, Carole Vadonboncourt, Sylvie Valois, Daniel Laflamme, Francine Nault, Guy Ouellette (tous d'anciens étudiants de l'école) et un de leurs professeurs qui est aussi initiateur et promoteur du projet, M. Maxime Cosma. Jean-Marc Berubé a également participé à la préparation de cette galerie. Logée dans la bibliothèque de l'école, la Galerie Seize plus vise à intéresser les étudiants aux manifestations du monde des arts visuels qui prennent de droit leur place dans une institution d'enseignement. L'exposition, "les anciens de G.F." est ouverte tous les jours de la semaine de 9 h à 15 h 30, 679-9100, poste 306.

Du 24 mai au 11 juin la compagnie des Deux-Personnes présente au Centre d'essai de l'Université de Montréal, une création intitulée *Six essais, douze morts*. Cette pièce a été créée, produite et sera interprétée par André Thérien et Louise Rosenberg (2332 Edouard-Montpetit, 20 h 30, relâche les lundis et mardis).

# "L'Éternelle incertitude" au propos inconsistant

par Adrien Gruslin

*L'Éternelle incertitude et la douce apprivoisée* se présente comme une parole de femmes. Dans un récent communiqué, la pièce était annoncée comme "un théâtre de femmes à la recherche de l'érotisme humain et de l'humaine érotique". Belle formule! Quant à savoir ce qu'elle signifie? A la lumière du spectacle offert dans le cadre du mai théâtral du Conventum plus tôt cette semaine, le public n'est guère mieux informé.

Il est question d'amour, de solitude, de solidarité, de tristesse, etc... Sans lieu précis, le déroulement suggère aussi bien l'ici qu'un ailleurs imaginaire, qu'il soit russe ou chinois. C'est l'incertitude du titre, signifiée comme un état dans le propos hésitant du texte. Cette incertitude se trouve également dans l'entière organisation de la création.

Le geste est quelquefois heureux, jamais très travaillé, le spectacle a été monté sans aucune rigueur. La parole, balbutiante et monyllabique, mérite peu d'être suivie hors dans la double intervention d'une femme poète récitant un écrit dru, baroque et percutant. Ailleurs, le verbe est sans éclat. Pure, il ne rime pas à grand chose.

Dans la production du

groupe "3 et 7 et le numéro magique" la mise en scène semble inexistant. La seule préoccupation semble être de meubler adéquatement l'espace de jeu. C'est déjà quelque chose. Pour le reste, tout se loge à l'enseigne d'une fausse spontanéité; fausse parce qu'on sait très bien qu'il n'en est rien et que les évolutions restent en partie prévues, fausse encore parce qu'inefficace et synonyme de désordre et d'à peu près.

Le début du spectacle est éloquent. Après un entrée musicale de fort bonne venue, les sept comédiennes du groupe amorcent le dialogue. Le public ne perçoit que des sons balbutiés. Il se passe quelques minutes de "bretage" avant de débiter vraiment. A plusieurs reprises, il en ira ainsi. Il n'existe aucune transition proprement thématique, heureusement que la musique est l'élément le plus solidement constitué.

En voyant *L'Éternelle incertitude*, on ne peut s'empêcher d'effectuer un rapprochement avec les créations du Grand Cirque Ordinaire. On sait que quelques-unes des comédiennes de "3 et 7" ont travaillé avec la troupe fondée par Raymond Cloutier. Sur le plan formel, la parenté

est indéniable. (On sait cependant qu'il n'en va pas ainsi sur le plan fondamental). Même alliance musique-théâtre. Même manque de rigueur et de rodage au plan de l'improvisation. Même carence dans le texte.

Malgré tout le spectacle propose quelques signes intéressants. Il demeure cependant plus valable dans son projet que dans sa réalisation. Cette dernière est véritablement manquée. C'est dommage, d'autant que le groupe avait fait beaucoup de bruit avec son premier show, intitulé *3 et 7 et le numéro magique*. Ceux qui avaient vu cette première création attendaient beaucoup de *L'Éternelle incertitude et la douce apprivoisée*.

le conventum présente: **LE MAI THÉÂTRAL**

Cinéma gratuit 19:00 heures  
**PTITAPT!**  
 "Quand on se l'raconte, c'est pas pareil..."  
 21:00 heures  
 Prix d'entrée: \$3.00  
 1327 boulevard des réservations 284-9352

**MEILLEUR FILM DE L'ANNEE**  
**Woody Allen**  
**"ANNIE HALL"**  
 VERSION FRANÇAISE  
 le DAUPHIN 1  
 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060  
 ST-JEAN CAPITOL ST-JÉRÔME REX

**ALYSÉE 1** 35 MILTON / 842-6053  
**ALYSÉE 2** 35 MILTON / 842-6053  
**L'AMI AMÉRICAIN**  
 Un meurtre nous une amitié mystérieuse  
 DENIS HOPPER BRUNO GANZ  
**Nous nous sommes tant aimés!**  
 LE MEILLEUR FILM D'ETIENNE SCOLA  
 HERBERT WHITTAKER, Radio-Canada, Toronto

**cria cuervos** aussi **Pique-nique à Hanging Rock**  
 REGARDS D'UNE ENFANCE  
 CRIA CUERVOS 930 PIQUE NIQUE 730  
 Cinéma 7 JARDIN 3180 rue BELANGER

Un spectacle inoubliable de marionnettes pour adultes  
**Le Songe**  
 d'August Strinberg  
 "Le Songe mérite d'être vu partout à l'étranger comme étant l'une des grandes réussites de la scène canadienne."  
 Herbert Whittaker, Radio-Canada, Toronto  
 "Les marionnettes sont superbes... leurs manipulateurs les entourent, les cajolent, et les font se mouvoir avec amour."  
 John Lazarus, The Province, Vancouver  
 présenté par la Compagnie du Centre national des Arts  
 mise en scène de Jean Herbet et Felix Mirbt  
 en coproduction avec le Théâtre de la Compagnie Théâtre de Vancouver East Cultural Centre avec la collaboration de l'Office des Tournées du Conseil des Arts et John Labatt Lise  
**Du 24 mai au 3 juin à 20.30h au CENTAURI**  
 453 St-François-Xavier  
 Vieux-Montréal, station Place d'Armes  
 288-1229 \$5.50-\$6.50 Etudiants: \$3.50

**théâtre du rideau vert**  
 MARDI À SAMEDI 20h., DIMANCHE 19h.  
 Mise en scène Janine Sutto  
**Juliette Huot**  
**Edgar Fruitier**  
**Jean-Pierre Chartrand**  
**Richard Niquette**  
**Annette Leclerc**  
**Bertrand Gagnon**  
**André Lacoste**  
**Suzanne Bouchard**  
**Paul Gauthier**  
**Mario Rodrigue**  
 Comédie de FÉLIX LECLERC  
**SONNEZ les MATINES**  
 Décor: SERGE JACOB Costumes: FRANÇOIS BARBEAU  
 Réservations: 844-1793  
 Metro Laurier, sortie Gilford - 4664, rue St Denis

**3e MOIS!**  
**Oscar du Meilleur Film Etranger**  
 Plus de cent mille personnes ont acclamé ce chef-d'œuvre à Montréal et New-York  
**Simone Signoret**  
 est Madame Rosa...  
 d'après le roman d'Emile Ajar  
**la vie devant soi**  
 Le PARISIEN 3  
 486 STE CATHERINE D. 866-1856  
 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

En exclusivité  
 la Salle Bonaventure est fière de vous présenter  
**ROGER DOUCET**  
**"La voix des Canadiens"**  
 Si le dynamisme et l'enthousiasme règnent au Forum alors que retentissent les premières notes de notre hymne national, il en sera tout aussi émouvant d'entendre la voix chaleureuse et vibrante de Roger Doucet à la magnifique Salle Bonaventure du Reine Elizabeth.  
 L'homme aux cheveux d'argent et à la voix d'or, celui que l'on surnomme "M.O. Canada", un Montréalais qui a débuté tout jeune comme choriste et qui est maintenant devenu notre chanteur numéro 1 des événements sportifs mondiaux, vous fera revivre des moments inoubliables en interprétant vos mélodies préférées. Deux spectacles par soir, à 21h.30 et 23h.30 (sauf le dimanche). Cocktails, dîner et pour agrémer la soirée, la musique de l'orchestre de Nick Martin et du trio Paul Nolar. Du lundi au jeudi, les frais de spectacle sont de \$5.00, le vendredi et le samedi, \$6.50. Pour réserver, composez: 861-3511  
**Le Reine Elizabeth**  
 Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

**J'EN VEUX!**  
 de Serge Mercier  
**3 au 28 mai**  
 Mise en scène: Réjean Wagner  
 Distribution: Daniel Dubois, Lorraine Gagné, France Colard, Réjean Wagner  
 Musique: Jean Philippe Beaudin  
 Décor: Marilyn Ann Franco  
 Costume: Michel Delage  
**le Patriote en haut**  
 1474 est Ste-Catherine  
**Réservations: 523-1131 521-6666**

**Madame de Sade**  
 LES CRITIQUES SONT UNANIMES:  
 "l'un des plus beaux spectacles de la saison".  
 Dernière semaine  
 de Yukio Mishima version française.  
 mise en scène: Daniel Rousselet  
 Décor/costumes: François Barbeau  
 éclairages: Jean-Claude Leblanc  
 Louise Marreau  
 Françoise Faucher  
 Catherine Bégin  
 Elizabeth LeSieur  
 André St. Laurent  
 Sylvie Heppel  
 27 avril au 27 mai  
**ASOUS**  
 THÉÂTRE DE QUATRE SOUS  
 109 EST AVENUE DES PINS  
 QUÉBEC  
 845-7277

# Un programme très chargé mais inégal

par Angèle Dagenais

Eddy Toussaint a su remuer le cœur des Québécois avec Alexis mais c'est Oscar Araiz qui a encore compté un point avec *Préludes* sur des musiques de Chopin.

*Préludes* est un ballet théâtral, style Agatha Christie c'est-à-dire qu'il recrée un univers clos, réfermé sur lui-même dans lequel s'établissent des interrelations entre les personnages. Les costumes anciens du début du siècle amplifient l'atmosphère de vieux château romantique: le blanc et le noir contrastent violemment comme les touches de

piano. On a emprunté pour cette chorégraphie 17 préludes de Chopin que le pianiste Hari Snyder exécute sur scène sur un immense piano noir.

On a l'impression de vivre une rêverie éveillée avec cette chorégraphie qui donne lieu à de belles compositions de Manon Hotte (des GBC artiste invitée), Claire Patry, Kathryn Greenaway, Nathalie Gadouas, etc. Oscar Araiz affectionne d'ailleurs un certain style onirique que l'on retrouve dans plusieurs de ses œuvres. *Préludes* n'est pas une grande œuvre qui restera au répertoire comme un classique mais c'est une chorégraphie intéressante et stimulante et que les danseurs ont bien rendue.

Alexis, chorégraphie de Eddy Toussaint, ne tarde pas des les premières mesures de la musique de Dominique Tremblay, à embrasser toutes les fleurs de lys qui nous entraînent au fond du cœur. C'est inévitable, cette musique chaude et belle est remplie d'émotion et d'entrain. Eddy Toussaint a résisté à l'attrait d'en faire un ballet purement folklorique en y incorporant des éléments dramatiques puisés dans la biographie de ce personnage puissant de la légende québécoise: des crises

de folie périodiques s'emparaient de lui et il se pensait alors transformé en cheval. Toussaint a mis cet aspect en valeur par l'entremise d'un mouvement des bras au poing fermé qui symbolise ses rages chevalines dont il se défait avec l'aide d'une femme qui l'aime et le comprend et qui est merveilleusement interprétée par Manon Hotte. Le rôle d'Alexis est bien sur dévolu à Louis Robitaille qui s'est affirmé au cours des années comme un excellent danseur à la technique maintenant sûre et précise. A leurs côtés, toute la troupe semble s'en donner à cœur joie dans

la première partie de l'œuvre qui simule une fête du bon vieux temps où la danse est l'honneur. Le grand Alexis semble bien s'amuser lui aussi, propulsé par ses longues jambes jusqu'à ce que les premiers signes d'une crise prochaine le terrasse littéralement. Au second tableau l'angoisse de la folie est reprise par le groupe puis assumée par Alexis et sa dulcinée dans un beau-pas-de-deux lyrique et sobre. Cette œuvre la dernière au programme, a été reçue par la salle avec un délire d'applaudissements qui venaient, pour les danseurs, couronner une bonne soirée d'efforts.

Auparavant on a pu voir trois autres œuvres de Toussaint, *Réflexions*, *Triangle* et *Cantate*. *Réflexions* constitue une entrée en matière plutôt pompeuse mais très bien contrôlée par la troupe habillée de vestes noires sur pantalons marrons dont les contrastes sont dramatisés par un éclairage latéral très cru. Par moment cette œuvre, que je n'ai pas particulièrement goûtée, me fait penser à certaines chorégraphies que l'on retrouve dans les grands films épiques en cinémascope ("Ben Hur" et compagnie). Les visages des danseurs sont d'un sérieux imperturbable, les mouvements, d'un alignement quasi militaire mais toujours employant de belles mesures, rigoureusement mesurées, rigoureusement beaux d'énergie... jusqu'au moment où arrive la "vamp" (Kathryn Greenaway) et alors on se trouve brusquement plongé dans le cabaret, dans toute sa langueur. Cette œuvre m'a déçue parce que son esprit et son goût relèvent d'une autre époque, ce genre d'émotivité m'apparaît complètement dépassé sur les scènes montrealaises en 1978.

*Triangle*, un pas de trois sur de la musique de Mahler n'est pas du tout relevé par la diapositive qui est projetée sur la toile de fond (qui fait plutôt arbre de Noël). Ce trio pour deux garçons et une fille n'a pas sur tiré partie de ce merveilleux adage romantique. Le troisième membre du groupe semble marginalisé dans ce qui est au fond un pas-de-deux. Il est très difficile à mon avis de soutenir un intérêt continu au cours d'un adage, si long par surcroît que celui-ci, sans que les interprètes manquent de souffle et d'équilibre, et cette chorégraphie n'a pas réussi à insuffler suffisamment de fluidité dans les mouvements pour que le tout semble "couler" avec grâce et harmonie.

Finalement *Cantate* est une œuvre pour six danseurs masculins, puissante, sur une musique absolument céleste et prodigieuse de Jean-Sébastien Bach (première Cantate). Tout d'abord un petit détail m'a frappé comme étant superflu: ces larges ceinturons blancs qui entrent la taille des danseurs, non seulement ne sont pas particulièrement esthétiques mais gênent leurs mouvements et pourraient même être dangereux s'ils devaient glisser dessus. Ce détail m'a agacé tout au long mais aussi le décalage incessant et répétitif de tous les mouvements par les six danseurs à la fois ou par cinq d'entre eux alors que le sixième "passe à autre chose". Ceci est une grande faiblesse de la chorégraphie, à mon avis, bien que l'idée d'un sextuor soit excellente. Le solo de Jean Hu-



Lise Bernier et Jean-Hugues Rochette en répétition dans une scène de "Préludes" du chorégraphe argentin Oscar Araiz.

ghes Rochette est très émouvant et éprouvant (pour le danseur); celui-ci possède une très belle technique et constitue certainement, avec Louis Robitaille, l'un des piliers de cette compagnie. On sent néanmoins dans *Cantate*, qui se veut une chorégraphie très virile, beaucoup d'énergie mal répartie et perdue. Les hommes suent à grosses gouttes et se dépensent comme des diables sans que le message de "puissance" passe vraiment la rampe. Il semble y avoir un manque de communication évident entre ce qui se passe

sur la scène et ce qui est resté dans l'auditoire. Peut-être est-ce dû à la magnificence de la musique de Bach qui ne se contenterait que d'une œuvre aussi bien ciselée et transcendante que qu'elle-même? Je crois que cette œuvre aurait besoin d'être retravaillée pour en faire un petit joyau.

## Photo League à la Galerie nationale

OTTAWA (PC) — La Galerie nationale, première galerie d'art au pays à collectionner des photographies en tant qu'art, espère acquérir la collection importante des membres de la Photo League dont on expose actuellement les œuvres à la galerie.

La ligue des photographes amateurs et professionnels de New York des années '30 et '40 fut dissoute après que le procureur général l'eut inscrite sur une liste noire comme étant une "devanture" communiste à l'époque de feu le sénateur Joseph McCarthy.

Les photographies, qui représentent surtout des taudis et illustrent d'autres aspects de la société pendant la Grande Dépression, montrent comment des diapositives peuvent contribuer à la réforme sociale.

Les photos exposées à la galerie ont été réunies par le Visual Studies Workshop de Rochester, N.Y., quartier gé-

néral de la société Kodak et capitale mondiale de la photographie. Après la fin de l'exposition, ici, on les exposera dans des villes américaines.

M. James Borcoman, curateur de la photographie à la Galerie nationale, se réjouit de cette exposition et déclare que la Galerie espère acquérir des négatifs pour compléter sa propre collection.

M. Borcoman signale que l'exposition est importante parce qu'elle oblige les photographes à réévaluer leur travail après 40 ans d'évolution de la technique et du style.

Deux écrivains reçoivent des Bourses de longue durée, décernées pour la première fois cette année: M. Yves Thériault du Québec et M. Earle Birney de l'Ontario. Ces bourses sont analogues aux bourses de travail libre saut qu'elles s'adressent exclusivement aux écrivains et que

leur durée est en principe de trois ans.

En ce qui concerne les bourses de perfectionnement, 107 artistes ont été gratifiés et se partagent \$970.570. Ces bourses s'adressent aux artistes ayant terminé leur formation de base et étant reconnus comme professionnels. D'une durée de quatre à 12 mois elles peuvent être utilisées au Canada ou à l'étranger et sont d'une valeur maximale de \$10.000 plus, au besoin, des indemnités de déplacement.

Les Québécois qui bénéficient de ces bourses de perfectionnement en 1978-79 sont: Nabil Macarios en architecture; Pierre Boogaerts, Eva Brandl, Christian Knudsen,

Jean Brodeur, Christian Kiopini, Jacques Palumbo et George Trakas en arts plastiques; Claude Grenier en cinéma; Douglas Beardsley, Louis Caron, Jean-Guy Carrier, Ann Charney, Lucile Durand, Lise Lacasse, Alexis Lefrançois et Jacques Renaud en création littéraire; Marsha Chuk en art multidisciplinaire; Brian Cherney, Marcelle Deschênes-Harvey, Pierre Lafrenay, Alain Lamontagne, Ben Low, Peter Mach, François Toussaint et Robert Vigod, en musique; Michel Saint-Jean en photographie; François Depatie, David Freeman et Marie Tifo en théâtre; enfin, Pierre Farlaudeau en vidéo.

## cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Slaphot" 12.30, 4.10, 8.00 "Smoky and the bandit" 2.30, 6.10, 10.00  
 ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Star War" 7.15, 9.25  
 AVENUE: 1225 Ave. Green Westmount 937-2747 "Goodbye girls" 7.00, 9.00  
 BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Eruption" 12.30, 2.40, 4.40, 6.40 et "Second coming of Eva" 1.20, 3.10, 7.00, 9.50  
 BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Deux super-flics" 1.55, 5.50, 9.50 et "Un coup de 2 millions" 12.00, 3.55, 7.50  
 BONAVENTURE: Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "If ever I see you again" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Sex o'clock U.S.A. et "White slavery" dès 10.45  
 ODEON BROSSARD: 600 boul. Taschereau Brossard 466-5900 (Salle I) "Julia" 7.00, 9.15 (Salle II) "La rencontre du troisième type" 6.15, 8.40 (Salle III) "Deux super flics" 6.00, 8.25 et "Pour Pégues ou la Trinité" 7.50  
 CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "La rencontre du troisième type" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30 (Salle II) "La guerre des étoiles" 12.50, 2.55, 7.55, 9.45  
 CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 (Salle I) 2.30, 2.35, 4.45, 7.05, 9.10  
 CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "Unmarried Woman" 1.20, 3.20  
 CINEMA 76 ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Cria Cuervos" 9.30 "Pique-nique à Hanging Rock" 7.30  
 ST-DENIS: 8610 St-Denis 388-4210 (Salle I) "Le train" 7.00, 9.25 (Salle II) "Le train" 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.25 (Salle III) "Juliette et le jar du temps" 12.05, 1.55, 5.50, 9.45, 7.40, 9.35 (Salle III) "Gloria" 12.10, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15 (Salle III) "Le pays bleu" 12.10, 2.05, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45  
 CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "Houe" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 (Salle II) "Julia" 12.55, 9.00, 5.05, 7.10, 9.30  
 DAUPHIN: 2396 Bouchard E. 321-6990 (Salle I) "Anne Hall" 7.30, 9.40 (Salle II) "Vers un destin insolite" 7.20, 9.20  
 ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle I) "L'ami américain" 7.15, 9.30 (Salle II) "Nous nous sommes tant aimés" 7.15, 9.30

KENT: 9100 Sherbrooke O. 489-9707 "In search of Castaways" 7.00, 9.00  
 LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Last Waltz" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00 (Salle II) "Jemitter" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30 (Salle III) "Saturday night Fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30 (Salle IV) "Mantou" 1.05, 3.10, 5.10, 7.15, 9.20 (Salle V) "Madame Claude" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20  
 LONGUEUIL: 1214 Place Longueuil 677-7933 "Le palais à cinq sous" 5.30, 9.30, "Le train" 7.30  
 MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 321-6116 "Les dents de la mer" 9.00 "Ne pleure pas demain maman" 7.30  
 MERCIER: 4290 Ste-Catherine E. 255-6224 "Deux super flics" 6.00, 9.55 et "Coup de deux milliards" 7.50  
 MONKLAND: 5505 Monkland 481-2579 "Madame Claude" 7.15, 9.20  
 OUMESFOUCHE: 1284 Ste-Catherine E. 525-8600 (Salle I) "I never promised you a rose garden" 7.30, 9.15 "La salamandre" 7.15, 9.15  
 OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 "Le fond de l'air est rouge" 7.20  
 PARIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856 (Salle I) "La fièvre du samedi soir" 12.20, 2.35, 4.45, 6.55, 9.10 (Salle II) "Padre Padrone" 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20 (Salle III) "La vie devant soi" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle IV) "1900" 1.15, 7.15 (Salle V) "Tendre poulet" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40  
 PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "American graffiti" 7.15, 9.15  
 PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand cinéma) "Pretty baby" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15  
 PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Petit cinéma) "Night full of rain" 12.15, 2.20, 4.30, 6.35, 8.45  
 PUSSETT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Visions" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "French love secrets" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50  
 SEVILLE: 2355 Ste-Catherine 832-1139 "Machbeth" 7.00 et "Love and death" 9.30  
 ST-DENIS: 1593 St-Denis 480-4211 (Salle I) "La tour infernale" 3.00, 8.10 et "Trans-America Express" 1.00, 6.05 (Salle II) "Terror à l'école" 2.20, 5.55, 9.30 et "C'est toujours ou quand elles disent non" 12.30, 4.05, 7.40, (Salle III) "Taxi mauve" 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.15  
 VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Anne Hall" 7.00, 9.00  
 VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2092 "Le palais à cinq sous" 5.40, 9.30 et "Les bandoliers" 7.45  
 VILLERAY: 8052 St-Denis 288-5577 "Deux super flics" 7.50 et "Un coup de deux millions" 5.50, 9.50  
 WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Coming home" 12.25, 2.35, 4.50, 7.00, 9.10  
 YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "F.I.S.T." 1.10, 3.50, 6.30, 9.10  
 CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "Making a living" "Mabel's new hero" de Charlie Chaplin 7.30 et "Hellzapoppin'" de H.C. Potter - American 1941 9.30  
 CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Massonville 870-4340 "Bellissima" de L. Visconti - Italie 1961 8.00

## sur scène

CENTRAU: 53 St-Denis-Xavier 288-1229 "The Island" de A. Fagard Du mardi au samedi 20 h 00 Dimanche 19 h 00, matinee samedi 14 h 00. Relâche: lundi.  
 CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sansonnet 288-0322 "Theatre Nob" "Kabuki" "Buraku" cinéma 19 h 00. Quand on se l'arconte, c'est pas pareil! 21 h 00.  
 LA CHACONNE: 338 Ontario E. 843-8620. Relâche.  
 THÉÂTRE DENISE PELLETIER: (N.C.T.) 453 Ste-Catherine E. 253-8774 (Salle Denise Pelletier) Relâche. (Salle Fred Barry) Relâche.  
 PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.  
 PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 "J'et de Serge Mercier. Tous les soirs: 20 h 00. Relâche: lundi et mardi.  
 "Relatively speaking" et "Pantouffles" de A. Aschbacher, du mardi au vendredi 19 h 00 et 21 h 00. Samedi 18 h 30 et 21 h 30.  
 SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke O. 392-8224. Relâche.  
 SALLE WILFRID PELLETIER: Serge Lama 20 h 30.  
 STUDIO-THÉÂTRE: Ste-Sophie de Lacorne 866-8034 "Love of Murray Schisgal. Jeudi, vendredi et samedi, 21 h 30.  
 THÉÂTRE DAUPOURDIT: 1287 Papineau 523-1211. Relâche.  
 THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche.  
 THÉÂTRE L'EXPERIMENTAL: D.E. MONTREAL: 320 Notre Dame E. 878-1306. "A ma mère, à ma mère, à ma voisine" 21 h 00.  
 THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-4953 "Sainte Carmen de la main" de M. Tremblay. Du mardi au vendredi: 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.  
 THÉÂTRE PORT-ROUILL: Relâche.  
 THÉÂTRE DE QUATRE SOUS: 100 ave des Pins 845-7278 "Madame De Sade" de Y. Mishina. Du mardi au dimanche: 20 h 30.  
 THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793 "Sonnez les matines" de F. Lecter tous les soirs: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.

## CONCERTS & ARTISTES CANADIENS INC. CONCERTS '78 '79

ORCHESTRE DU CAPITOLE DE TOULOUSE  
 Au pupitre MICHEL PLASSON  
 PHILIPPE ENTREMONT, soliste  
 16 octobre 1978, 20h30

ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA  
 VLADIMIR ASHKENAZY, chef et soliste  
 6 novembre 1978, 20h30

MURRAY PERAHIA, pianiste  
 20 novembre 1978, 20h30

THE GREAT BORODIN PIANO TRIO  
 violon - piano - violoncelle  
 5 février 1979, 20h30

CLAUDIO ARRAU, pianiste  
 26 février 1979, 20h30

EMANUEL AX, pianiste  
 2 avril 1979, 20h30

ISAAC STERN, violoniste  
 23 avril 1979, 20h30

En vous abonnant DES MAINTENANT à cette série de concerts exceptionnels, vous obtenez le premier choix de places et VOUS ÉCONOMISEZ 15%

Parterre AA-T, Corbeille A-D, Loges corbeille 2-10: \$80.00  
 Parterre U-Z, Corbeille E-J, Loges mezzanine 11-20: \$65.50  
 Mezzanine A-H: \$53.50  
 Balcon A-D, Loges balcon 21-30: \$42.50  
 Balcon E-F-G: \$33.00

COMMANDES POSTALES SEULEMENT:  
 2090 Sherbrooke ouest,  
 Suite 5, Montréal H3H 1G5.  
 CHARGEX 935-0678 MASTERCARD

SALLE WILFRID-PELLETIER



LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS CELEBRITY JAZZ CLUB



DOLLAR BRAND pianiste Sud-Africain DU 23 AU 28 MAI

du 30 mai au 4 juin DOWNCHILD BLUES BAND

du 6 au 11 juin JOHN HAMMOND

du 13 au 18 juin HORACE SILVER

du 20 au 25 juin ESTHER PHILLIPS

du 27 juin au 2 juillet BLUES REVUE avec EDDIE "CLEARHEAD" VINSON et JAY McSHANN

PARCE QUE LE TRAVAIL C'EST LE DÉBUT DE LA REPRESSION. LE MARIAGE LE DÉBUT DE L'ESCLAVAGE DOMESTIQUE. JULIETTE ERRE AU FIL DU TEMPS



Juliette et l'air du temps un film de René Gilson

La beauté, la tendresse, la pureté d'hier mis à l'écran aujourd'hui... GLORIA

Après Cousin Cousine le nouveau film de JEAN-CHARLES TACHELLA

Le PAYS BLEU Mettant en vedette BRIGITTE FOSSEY

Après Cousin Cousine le nouveau film de JEAN-CHARLES TACHELLA

Après Cousin Cousine le nouveau film de JEAN-CHARLES TACHELLA

CHARLOTTE RAMPLING PHILIPPE NOIRET PETER USTINOV AGOSTINA BELLI FRED ASTAIRE

Un Taxi Mauve un film de YVES BOISSET

## télévision

CBFT 2 "La nuit des traques" - drame - Franco-Belge 1959 ■ 2.00 Le 10 sous informe

CBMT 6 8.30 Regional News 8.45 The Friendly Giant 9.00 Bonjour Bon jour 9.15 Davey and Goliath 9.30 Quebec School Television 10.00 Canadian School 10.30 Mr Dressup 11.00 Sesame Street 12.00 CBK good afternoon 12.04 Tattletales

4.00 Bobino "Les amoureux du France" (comédie - Français 1964) 7.00 Picotino 7.30 L'heure de pointe 7.50 Le soir "The Edge of Night" 8.00 Le monde merveilleux de Disney "La forêt des merveilles" 8.00 Hocky "Les finales" 10.30 Téléjournal 11.00 Nouvelles du sport 11.10 Récitons Roger Nélli, théologien protestant 11.40 Propos et confidences Malcom Muggadelli, journaliste et écrivain britannique

CFTM 10 7.55 Horaire-Bienvenue 8.00 Les p'tits bonshommes 8.15 Fanton Dédé 8.45 Les p'tits bonshommes 9.00 A la bonne heure 9.10 Une heure avec vous 11.30 Les p'tits bonshommes 12.30 Mimi-Neuvilley 12.30 Dîner-chaud 1.30 Cine-quiz "Le cercle de feu" (drame policier - Américain 1961)

215 Services à la communauté 4.00 Monsieur Tranquille 4.30 Les nouveaux talents 5.30 Parle, parle, jase, jase 6.30 Le 10 sous informe 7.00 Oscar et Félix 7.30 Tic, Tac et Toé 8.00 Nouvelles espères 8.31 L'homme de 6.000.000 9.30 Tête d'affiche 10.30 Les nouvelles TVA 11.00 Sport au 10 11.05 La couleur du temps 11.15 Auto-patrouille 11.35 Coup de filet 12.15 Cinéma

8.30 Regional News 8.45 The Friendly Giant 9.00 Bonjour Bon jour 9.15 Davey and Goliath 9.30 Quebec School Television 10.00 Canadian School 10.30 Mr Dressup 11.00 Sesame Street 12.00 CBK good afternoon 12.04 Tattletales

7.30 Beyond Reason 8.00 NHL Hockey playoffs 11.00 The National 11.22 The City Tonight 11.40 Poldak 12.10 Station closing

6.00 University of the Air 6.30 Morning Exercises 7.00 Canada A.M. 8.00 Romper Room 9.00 Huntley Street 11.00 Ed Allen 11.30 The Community 12.00 The Flinstones 12.30 Art of cooking 1.00 Definition 1.30 McGowan and Co 2.00 The Alan Hamel Show 3.00 Another World 4.00 Match game 78 4.30 It's Your Move 5.00 The Price is Right 6.00 Stars on Ice 7.30 Laverne and Shirley 8.00 The many lives of Arthur 9.00 Funny Farm 9.30 Carter County 10.00 Wilds of 10,000 Islands 11.00 City National News 11.21 Pulse 12.00 Cinema "There was a crooked Man" (Drame - 1976)

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS "MITA"**  
 Le choix des graphistes! La copie est plus claire que l'original et coûte .04c Une des plus pratiques!  
 VENTE-LOCATION • LOCATION  
 CANADA DACTYLOGRAPHIC INC. 7035 av. du Parc, MH 270-1141 Stationnement Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE  
**Robic, Robic ET ASSOCIÉS**  
 2100, rue DRUMMOND Montréal H3G 1X5 288-2152

**PLOMBERIE ANDRÉ LAVOIE LTÉE**  
 ENTRETIEN - RENOVATION PLOMBERIE - CHAUFFAGE Service d'entretien préventif 525-2923 BUR.: 1658 LAURIER EST MONTRÉAL

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE  
**SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER**  
 625, Ave du Président Kennedy Montréal - 845-7126

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

721-9630 ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN  
**JEAN K. MALOUF INC.**  
 entretien industriel - commercial résidentiel Plus de 30 ans d'expérience Bureau 6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

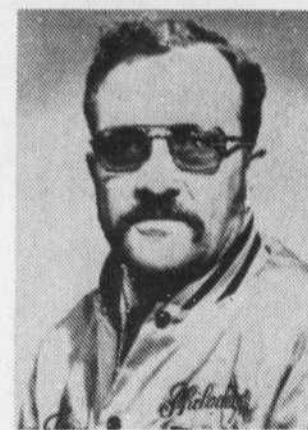
Les notaires **PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION**  
 Me. Denys Pelletier Me. Fernand Poirier Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion Étude 500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287  
 Mont-Royal, 480 est, Mont-Royal, Suite 12, tél.: 258-2700 Côte St-Luc, 5569 Randell, tél.: 484-8541

**ARCHITECTES DAVID, BOULVA CLEVE**  
 ARCHITECTES 1253 ave McGill College Suite 800 MONTRÉAL - 866-8621

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS MADELEINE ARBOUR BERNARD MORISSET**  
 DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DESIGNERS D'INTERIEURS 878-3846 266 est. St-Paul, Vieux Montréal



# Les Flyers refusent la démission de Shero



Fred Shero

PHILADELPHIE (AP) — Fred Shero a présenté sa démission comme entraîneur des Flyers de Philadelphie, mais la direction ne l'a pas acceptée. Les Flyers ont indiqué que Shero avait rencontré le directeur général Keith Allen jeudi dernier et qu'il lui avait alors remis sa démission.

Un porte-parole de l'équipe a précisé que Allen et le propriétaire des Flyers Ed Snider s'étaient dit étonnés de la décision de Shero.

"Fred Shero a été un élément important dans l'organisation des Flyers au cours des sept dernières années, a dit Snider. Il a été l'un des grands artisans de nos succès", a-t-il ajouté.

"Nous n'avons pas accepté sa démission, a pour sa part indiqué Allen. Son contrat prend fin dans un an seule-

ment et il est toujours l'entraîneur des Flyers".

Allen a précisé que Snider et lui-même ont demandé à Shero de les rencontrer "afin de voir plus clair dans toute cette affaire".

Des rumeurs circulaient ces derniers temps à l'effet que Shero étudiait la possibilité d'assumer les fonctions de directeur général et même d'entraîneur des Rangers de New York. Shero, 52 ans, a évolué au poste de défenseur pour les Rangers puis est par la suite demeuré associé à cette organisation pendant 12 ans avant de diriger les Flyers.

Les Rangers n'ont pas remporté la Coupe Stanley en 38 ans et ils seraient à la recherche d'un entraîneur pour remplacer Jean-Guy Talbot.

Le Philadelphia Evening

Bulletin publié par ailleurs dans sa dernière livraison que l'ancien entraîneur-adjoint des Flyers Mike Nykoluk aurait affirmé que Shero ne serait plus heureux à Philadelphie.

"Il croit que l'équipe aurait dû mieux faire cette saison, a dit Nykoluk. Il m'a avoué désirer devenir directeur général. Je sais qu'il étudierait toutes les propositions en ce sens. Et si jamais il quittait les Flyers,

j'espère qu'il me fera signe". Nykoluk a été relégué à un rôle de coordonnateur au développement des joueurs l'an dernier.

Malgré les règlements de la LNH interdisant toute sollicitation auprès d'un joueur et d'un membre d'une organisation encore sous contrat, Shero, selon certains articles déjà publiés, aurait été approché par les Rangers. Snider et

Allen affirment toutefois le contraire.

Snider a déclaré que les Flyers intenteraient une poursuite si jamais Shero quittait Philadelphie sans l'accord de l'équipe.

"Plusieurs choses m'irritent profondément, a dit Snider. Premièrement, il y a la question de la sollicitation. Deuxièmement, je n'ose croire que Fred Shero a pensé quitter l'é-

quipe au moment où il devait concentrer tous ses efforts en vue de la conquête de la Coupe Stanley. Troisièmement, notre décision sera prise dans les meilleurs intérêts des Flyers et non dans les meilleurs intérêts de Fred Shero ou de son agent".

L'agent de Shero, Mark Stewart a expliqué que son client avait démissionné parce qu'il avait épuisé toutes ses ressur-

ces pour motiver ses joueurs.

"Fred déteste perdre et maintenant qu'il estime avoir perdu un peu de ses moyens à Philadelphie, il croit qu'il est nécessaire de partir".

Stewart a d'autre part précisé que Shero n'avait pris aucune décision relative à son avenir et que les rumeurs concernant les Rangers n'étaient effectivement que des rumeurs.

## Andretti a gagné avec un "prototype"

LE CASTELLET (AFP) — Les firmes de formule 1 Tyrrell, Lotus, Brabham, Alfa-Roméo et Arrows sont arrivées hier sur le circuit du Castellet (Var) afin de procéder à une séance d'essais de pneumatiques. Chaque équipe qui a disputé, dimanche, le grand prix de Belgique à Zolder est présent avec une seule voiture de type "mulet".

Le mauvais temps qui règne sur le circuit provoque à empêché les pilotes d'évoluer. Seul conducteur à être resté toute la journée auprès de sa

voiture, le pilote américain de Lotus, Mario Andretti, vainqueur du dernier grand prix de Belgique et leader du championnat du monde, a déclaré: "A l'occasion de cette séance d'essais, nous allons mettre au point la vraie Lotus 79 alors que celle qui m'a permis de gagner dimanche était en fait un prototype".

Andretti a ajouté: "Cette 79 me permettra certainement de remporter le championnat du monde 1978 car elle domine toutes ses rivales aussi bien en efficacité en courbe qu'en aérodynamisme". Aujourd'hui, ce sont Depailler, Andretti, Lauda, Patrese, à qui viendra probablement s'ajouter James Hunt avec sa Mac Laren, qui testeront leurs monoplaces dans une véritable ambiance de grand prix.

Rappelons que Gilles Villeneuve, de Berthierville, a inscrit ses premiers en formule-1 en terminant quatrième à Zolder derrière Andretti, le Suédois Ronnie Peterson et l'Argentin Carlos Reutemann, son coéquipier d'écurie chez Ferrari.

Andretti détient maintenant le premier rang au classement avec 27 points, quatre de plus que le Français Patrick Depailler. Suivent Reutemann avec 22 points, Peterson, 20 points, l'Autrichien Niki Lauda, 16 points, l'Irlandais John Watson, 7 points, le Français Jacques Laffite et le Brésilien Emerson Fittipaldi, 6 points, le Français Didier Pironi, 5 points, le Sud-Africain Jody Scheckter, 4 points, et Villeneuve 3 points.

Le prochain grand prix de la saison sera disputé en Espagne le 4 juin.



Celica Liftback

# ALLEZ-Y GAIEMENT!



Corolla Liftback

Toyota a une Liftback capable de vous mettre le moral au beau fixe. Ses caractéristiques et son prix vous combleront d'aise. Allez vous en convaincre chez un concessionnaire Toyota.

La Corolla Liftback, un "beau paquet" plein d'allure.

Avec son moteur 1600 cc ou l'économique et vigoureux moteur 1200 cc, la Corolla est capable de vous faire faire du chemin. Un style "familial de luxe", 277 pi. cu. d'espace utile à l'arrière, une moquette "mur à mur", des dossiers arrière rabattables indépendamment, une suspension MacPherson à l'avant: elle offre une gamme complète (oui, complète) de caractéristiques standards. La transmission automatique est en option avec le modèle 1600.

La Celica Liftback, la voiture importée de l'année 1978 selon Motor Trend.

Vous avez le choix de deux modèles aérodynamiques: la ST et la GT.

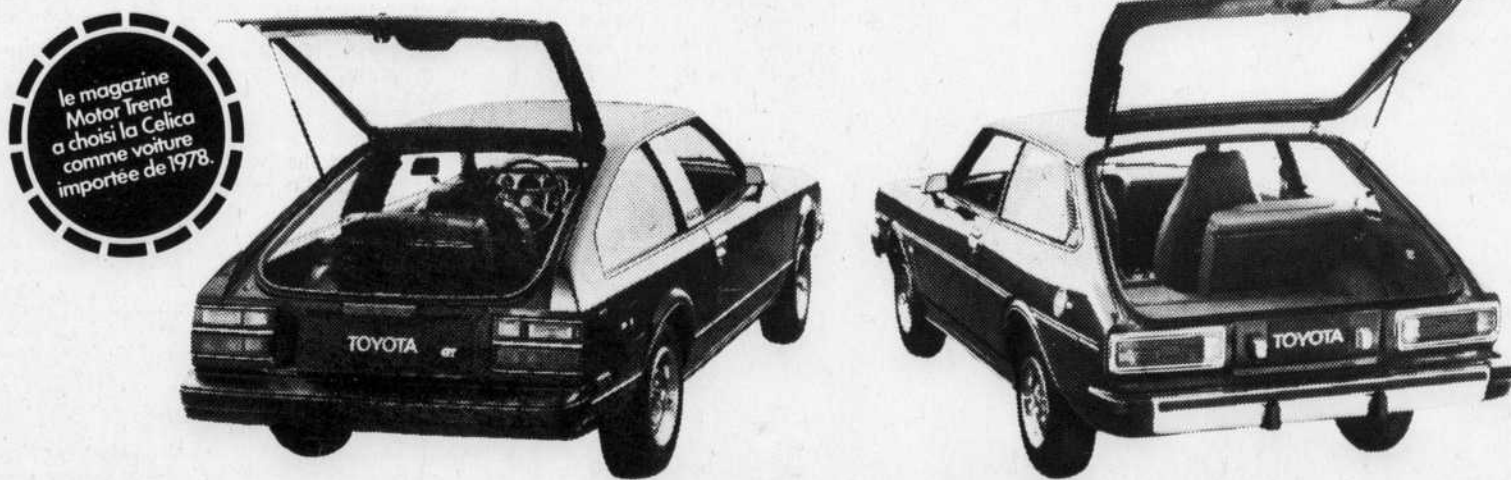
Le modèle ST vous surprendra avec sa transmission automatique à 3 vitesses au plancher, sa radio AM/FM, son capitonnage de riche tissu, son tableau de bord, son volant et sa commande de transmission en similibois et plusieurs autres éléments standards appréciables.

Le modèle GT, lui, plaira aux plus difficiles avec sa transmission surmultipliée à 5 vitesses, sa radio AM/FM stéréo multiplex, son volant et sa commande de transmission recouverts de cuir, son siège de conducteur entièrement ajustable et doté d'un support lombaire. Et il offre plusieurs autres caractéristiques de choix. En option: la servodirection et le toit ouvrant.

Allez-y!

N'attendez pas plus longtemps. Allez essayer une Liftback chez un concessionnaire Toyota. Aujourd'hui!

TOYOTA



## LES LIFTBACK TOYOTA. AUJOURD'HUI!

VOYEZ CES CONCESSIONNAIRES TOYOTA DÈS AUJOURD'HUI!

ÎLE DE MONTRÉAL  
Alix Toyota  
6807 rue de Lorimer  
Tel: 376-9191

Chassé Toyota Inc.  
819 Rachel est.  
Tel: 527-3411

Toyota Centreville Inc.  
1922 ouest, rue Ste-Catherine  
Tel: 935-6352/4

Fairview Toyota Inc.  
12 Auto Plaza  
Pointe Claire  
Tel: 694-1510

Houle Automobile Ltée  
9080 rue Hochelaga  
Tel: 351-5010

Spinelli Toyota  
561 boul. St-Joseph, Lachine  
Tel: 634-7171

St. Laurent Toyota (1977) Inc.  
2955 Côte de Liesse  
Tel: 747-9811

Woodland Verdun Ltée  
1000 Woodland Ave.  
Verdun  
Tel: 761-3444

Tessier Toyota  
5600 est. boul. Métropolitain  
Tel: 259-4626

Toyota Pie IX Inc.  
3955 est. rue Fleury  
Montréal Nord  
Tel: 323-9780

Chambly  
Chambly Toyota Inc.  
1219 boul. Périgny  
Tel: 658-4334

Châteauguay  
Automobiles Pascha Ltée  
46 boul. St-Jean Baptiste  
Tel: 691-1000

BANLIEUES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL  
Beioell (McMasterville)  
Réal Boucher Automobiles Inc.  
555 boul. Laurier  
Tel: 467-0229

Chambly  
Chambly Toyota Inc.  
1219 boul. Périgny  
Tel: 658-4334

Châteauguay  
Automobiles Pascha Ltée  
46 boul. St-Jean Baptiste  
Tel: 691-1000

Île Perrot  
Ile Perrot Toyota Ltée  
421 Grand boul.  
coin donquichotte  
Tel: 453-2510

Laval/Chomedey  
Chomedey Toyota Inc.  
3665 boul. St-Martin  
Tel: 687-2634/333-1151

Laval/Duvernay  
Toyota Duvernay (1978) Inc.  
1615 est. boul. St-Martin  
Tel: 387-6481

Longueuil  
Longueuil Toyota Inc.  
839 boul. Taschereau  
Tel: 679-1890

Repentigny  
Barnabé Campbell Auto Inc.  
142 rue Notre-Dame  
Tel: 581-6430

St-Eustache  
Toyota St. Eustache Inc.  
260 boul. Sauvé  
Tel: 627-2697

St-Thérèse  
Blainville Toyota Inc.  
104 boul. Desjardins  
Tel: 622-3313

Terrebonne  
Automobiles L. G. Léveillé Inc.  
501 boul. Terrebonne  
Tel: 471-4117

Varenes  
Varenes Toyota Inc.  
1727 Route 132  
Tel: 652-9805

MASCIA ENTREPRISES PRESENTE

# Coupe du Monde '78

ARÈNA MAURICE RICHARD

Du 1er au 25 Juin

ÉCRAN GÉANT EN COULEUR

EN DIRECT VIA SATELLITE D'ARGENTINE

19 MATCHS EXCEPTIONNELS

	JUIN	HEURE	MATCH
1er tour final	Jeu 1er	14:00	R.F.A. — Pologne
	Vend 2	12:45	France — Italie
		18:15	Hongrie — Argentine
	Samedi 3	15:45	Pérou — Écosse
	Mardi 6	12:45	Italie — Hongrie
		18:15	Argentine — France
Mercredi 7	12:45	Bésil — Espagne	
	15:45	France — Hollande	
	18:15	France — Hongrie	
Samedi 10	12:45	Italie — Argentine	
	18:15	Bésil — Autriche	
Dimanche 11	12:45	Bésil — Autriche	
	15:45	Écosse — Hollande	
2e tour final	Mercredi 14		2 matches
	Dimanche 18		2 matches
	Mercredi 21		2 matches
Finale	Dimanche 25	14:00	FINALE

N.B.: Pour le 2e tour, les équipes, les matches et les heures seront annoncés le 12 juin 1978.

ERRATA: Sur des imprimés anglais ("Score Sheets"), il aurait dû être annoncé: "POUR LES MOINS DE 16 ANS, C'EST MOITIÉ-PRIX DANS LES BACONS SEULEMENT, POUR CHACUN DES MATCHES. SAUF LA FINALE."

BILLET DÉJÀ EN VENTE

- ARÈNA MAURICE RICHARD 872-2440, 256-1631
- TONALCO SERVICE — 486-1617
- LINA CAFÉ — 722-0152
- CORNELLI RESTAURANT — 325-1300

Prix pour chacun des matches

sauf la finale: Balcons: \$10.00  
Parterre: \$12.50 (en face de l'écran)  
Moins de 16 ans: Moitié-prix BALCONS SEULEMENT

FINALE: BALCONS: \$12.50  
PARTERRE: \$15.00

**ARENA MAURICE RICHARD**  
2800 Boul. Viau, Montréal 256-1631

VOUS TROUVEREZ AUSSI DES CONCESSIONNAIRES DANS LES VILLES SUIVANTES: ALMA, BAIE COMEAU, CAPLAN, CHICOUTIMI, CO. DORCHESTER, DRUMMONDVILLE, FARNHAM, GASPÉ, SUD, GRANBY, JOLIETTE, LACHUTE, LA MALBAIE, LEVIS, MAGOG, NATANE, MONT-JOLI, MONT-LAUREN, NICOLET, PONTÉCATINEAU, QUÉBEC, RICHMOND, RIGAUD, RIMOUSKI, RIVIÈRE DU LOUP, ROUYN, SEPT-ÎLES, SHAWINIGAN, SHERBROOKE, ST-FÉLIX, ST-HYACINTE, ST-JEAN, ST-JÉRÔME, ST-JOACHIM, DE TOURELLE, ST-NORBERT DE BERTHIER, ST-PASCAL DE RAMOURASKA, ST-RAMOND DE PORTNEUF, THEFCORD MANS, THURSO, TRACY, TROIS RIVIÈRES, VALLEYFIELD, VAL DAVID, VICTORIAVILLE.



Le développement coopératif dans un Québec contemporain

# Le Mouvement Desjardins doit préciser son orientation

par Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — Premier congrès provincial du mouvement Desjardins depuis 1973, le congrès qui réunit jusqu'à mercredi midi à Québec 1.300 délégués des caisses populaires et des unions régionales doit orienter le mouvement Desjardins sur la voie combinée difficile du "développement coopératif dans un Québec contemporain".

Et les animateurs du congrès provincial chercheront

sans doute à centrer le plus possible les débats sur les réelles possibilités qu'a le mouvement Desjardins d'aider les autres coopératives québécoises à naître ou à prospérer, car la douzaine d'assises régionales tenues à l'automne par les dix unions régionales ont prouvé que les 7.000 participants avaient pour la plupart débordé le thème du congrès en se penchant à la fois sur le coopératisme québécois global et sur les développements québécois global, sans attacher assez au rôle du mouvement Desjardins.

Coopératisme québécois global puisque différentes recommandations des assises régionales paraissent impliquer l'abandon d'une complète autonomie de la part du Mouvement Desjardins dans ses projets d'intercoopération, au profit d'une association à d'autres organismes, souligne le document de travail préparatoire au congrès provincial. Sous cette formulation prudente se lit le désir qu'ont certains membres du mouvement de voir les caisses populaires et leurs institutions s'associer à des organismes tels la Société de Développement Co-

opératif, la Société d'Habitation du Québec, la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, le Conseil de la Coopération du Québec, les gouvernements et sans doute les autres mouvements d'épargne et de crédit, pour promouvoir le coopératisme, plutôt que de travailler seuls, presque à l'aveuglette. Evidemment se pose tout de suite le problème du leadership: si le fort mouvement Desjardins accepte l'intercoopération pour moteur du développement coopératif québécois, reste à préciser le rôle et les privilèges d'une éventuelle centrale de l'intercoopération.

Plus gravement se pose le problème du développement québécois dans son ensemble. Non seulement les participants aux assises régionales ont-ils reconnu que les coopératives n'étaient pas une panacée universelle, mais ils ont préconisé des formes très larges de coopération, comme la propriété mixte, le capital-action, les entreprises de type familial, des formules inventées par des communautés ou des entreprises comme Cabano et Jal.

Les principaux jeux possibles paraissent être, jusqu'à un certain point: la Coopération OU le Développement, le Développement DANS la Coopération, ou bien encore la Coopération ET le

Développement, c'est-à-dire l'appui à des formes parallèles (coopératives et non-coopératives) de développement, poursuit le document de travail fourni aux 1.300 participants.

En d'autres termes: l'argent et l'énergie du mouvement Desjardins doivent-ils servir prioritairement à développer le Québec, sans trop s'attarder sur le genre d'entreprises aidées? Ou bien doivent-ils servir prioritairement à promouvoir le coopératisme, sans analyser le réel impact économique des coopératives sur le Québec? Vieux débat peut-être, mais tellement d'actualité depuis l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement sensible à la fois à l'urgence du développement québécois et à la valeur des mouvements coopératifs ou chacun est responsable, libre, enraciné dans une communauté.

Donner priorité au développement coopératif dans un Québec contemporain est d'autant plus difficile que le coopératisme n'est un animal rare et ténébreux... Même si le mouvement Desjardins veut généralement développer le coopératisme dans six domaines-clés: transformation industrielle; habitation, agriculture, forêt, distribution alimentaire et pêche commerciale, certains secteurs sont presque déserts: personne à la

base ne crée de coopérative forestière ou industrielle par exemple. Le mouvement Desjardins est loin de songer à une quelconque révolution culturelle qui verrait les gérants de caisse pop sillonner campagnes et cités pour susciter des coopératives...

Animal rare et ténébreux, "le coopérateur vraiment engagé n'attend pas des autres l'aumône et accepte difficilement une dépendance", rappelle le document préparatoire: Jamais l'aide extérieure (même venant du mouvement Desjardins) ne doit entraîner la sujétion ou la démobilité des membres de la coope. Difficiles à fonder, à gérer, à financer, les coopératives sont difficiles à contrôler: au nom de la "sécurité de l'investissement", bien des conseils d'administration de caisses populaires répugnent à entamer des dialogues longs, souvent tendus avec de tels animaux rares...

Par ailleurs, le mouvement Desjardins en tant que tel a ressenti l'ambiguïté qui planait sur la générosité des participants aux divers colloques régionaux. En définitive, si le mouvement Desjardins s'engage dans le développement coopératif, que doivent faire respectivement caisses pop, unions régionales et fédération? Si l'intercoopération doit surtout s'exercer au plan local

voire régional, la fédération doit-elle être le défenseur de la veuve et de l'orphelin, l'ombudsman prêt à se battre pour toutes les causes coopératives, auprès de tous les corps publics? On devine que les responsables du mouvement Desjardins ne se sentent pas continuellement l'âme de lobbyistes, même s'ils savent y faire, comme on l'a vu avec la loi des banques. Chaque échelon du mouvement Desjardins semble se renvoyer la balle au sujet de certaines coopératives. Le congrès, qui s'est ouvert lundi soir et se terminera mercredi midi par une allocution du président Alfred Rouleau, réunira donc en tables rondes les participants délégués des caisses (deux par caisse), des unions régionales des institutions et leurs 120 invités des autres mouvements coopératifs. Cinq ateliers: forêt habitation, transformation industrielle, agriculture et distribution alimentaire, approfondiront la réflexion amorcée cet automne.

Quant au sixième thème, la pêche commerciale, il fait l'objet d'un colloque aujourd'hui, auquel participeront en particulier Roland Beaulieu, directeur général des pêcheries au MIC, Gérard Leclerc, président de l'association coopérative des pêcheries de Carleton et Richard Lapointe, directeur général des Pêcheurs

Unis du Québec.

Les délégués pourront visionner quelques documents audio-visuels sur chacun des thèmes du congrès. Ils peuvent également trouver dans les cent pages du document préparatoire quelques statistiques intéressantes. Avec \$7 milliards d'épargne recueillies, le mouvement Desjardins ne plaçait fin 76 que \$53 millions dans les coopératives, dont \$31 en placements et \$22 en prêts et surtout à 71,7% dans les coopératives agricoles.

Avec 16% de l'épargne financière confiée à l'ensemble des institutions par des Québécois, le mouvement Desjardins fournissait fin 76 24% des prêts hypothécaires, 11% du crédit agricole, 15% du financement global des coopératives agricoles et 5% du financement des entreprises. Il ne fournissait que \$25 millions aux coopératives d'habitation, \$4,3 millions aux coopératives de consommation, \$6 millions aux pêcheurs et à leurs coopératives, \$2,6 millions au secteur forestier et \$3 millions aux autres domaines.

L'éveil des responsables des caisses populaires à l'esprit inter-coopératif depuis la préparation du congrès provincial, commencé à l'automne 77, a peut-être déjà permis une plus grande générosité envers les coopératives. Le congrès dira plus précisément quelle

politique adoptera bientôt l'ensemble du mouvement envers les coopératives présentes et à venir.

## LA BANQUE DU CANADA



A.A. LeBouthillier

M. A.A. LeBouthillier, avocat-notaire, de Caraquet, N.-B., vient d'être nommé membre du Conseil d'administration de la Banque du Canada. La durée du mandat de M. LeBouthillier est de trois ans.

**Investors**  
DIVIDEND FUND LTD.  
DIVIDENDE NO 1

Avis est ici donné qu'un dividende de 8¢ par action a été déclaré sur les capital-actions, en circulation, de la Compagnie, payable le 29 mai 1978, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 26 mai 1978.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

B.S. Toni  
Secrétaire

Le 5 mai 1978  
Winnipeg, Manitoba

**Crédit Foncier**  
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

**9 1/2%**

**Garanti pour 5 ans.**

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 5 ans.

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880  
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309  
• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon  
• Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC  
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

Pour les sièges sociaux

## La hausse de l'impôt des cadres a des conséquences plus graves que la loi 101

Depuis que le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a annoncé une hausse du taux de l'impôt sur le revenu des cadres d'entreprise dans son budget du mois dernier, les administrateurs de société ont prévu leurs actionnaires que cette mesure aurait des conséquences plus néfastes que la loi 101 sur la langue française.

M. Bill Turner, président-directeur général de la filiale de Power, Consolidated-Bathurst, a expliqué aux actionnaires qu'il en coûterait au siège social de \$3 à \$4 millions par an pour combler l'écart

entre les salaires des cadres québécois et ceux de l'Ontario.

Chez Genstar, M. Angus MacNaughton a dit aux actionnaires que l'écart exigeait des sacrifices qui dépassaient en poids les avantages de vivre à Montréal.

De son côté, M. Pierre Nadeau, président du Conseil de Petrofina et ex-coprésident de la commission d'enquête sur la concentration des entreprises, a déclaré au cours d'un colloque sur les implications économiques de l'indépendance du Québec que le budget ne prévoyait rien pour les

cadres. Devant un parterre de dirigeants d'entreprise, d'universitaires et de fonctionnaires, M. Nadeau a souligné qu'un cadre gagnant \$100.000 par an empoche \$48.000 au Québec, \$57.000 en Alberta et \$55.000 en Ontario.

Les administrateurs de Du Pont, du Royal Trust, de Power Corp. et du Canadien Pacifique ont tous raconté la même chose à leurs assemblées annuelles respectives.

M. Sam Hughes, directeur de la Canadian Chamber of Commerce, a dit que le monde

des affaires en était toujours à l'évaluation des conséquences. "Chacun continue de faire ses propres calculs pour savoir ce qu'il en coûterait pour combler l'écart."

M. Jean-Paul Létourneau, vice-président de la Chambre de commerce québécoise, a raconté qu'il avait parlé du sujet à M. Parizeau en lui faisant remarquer que, dans son budget, il volait les riches à la manière de Robin des Bois.

Ce à quoi, d'après M. Létourneau, le ministre avait répondu qu'il s'en fichait qu'il n'y ait que dix pour cent de contribuables mécontents.

**CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI**

**5 ANS**

**9 3/4%**

Intérêts payables annuellement ou intérêts reinvestis annuellement au même taux.

Intérêts trimestriels 9 3/4% Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et à la Société d'assurance-dépôts du Canada. \*Taux sujet à changement sans préavis.

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à: (514) 527-9257

**FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE**

Une compagnie du groupe Pénor • 801, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K6

## Nous sommes réceptifs aux projets bien pensés.

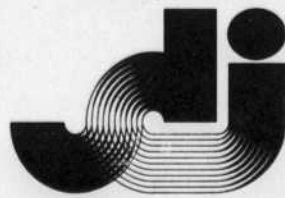


### Nous investissons l'argent des Québécois pour développer l'industrie manufacturière québécoise.

Vous êtes dans l'industrie manufacturière. Ou vous voulez l'être. Et vous avez une bonne idée: création d'une nouvelle entreprise, lancement d'un nouveau produit, regroupement d'entreprises, augmentation de votre capacité de production, exportation d'un produit québécois... Et vous avez besoin d'aide financière.

Entrez en contact avec la S.D.I. Nous avons sans doute un programme qui cadre avec vos idées et vos projets.

Nous sommes réceptifs à Montréal (514-873-4375) et à Québec (418-643-5172).



**société de développement industriel**  
**Tirez-en votre profit**

Tour de la Bourse bureau 4205  
800, Place Victoria  
Montréal H4Z 1E8  
Tel.: (514) 873-4375

1126, chemin Saint-Louis  
bureau 700  
Sillery  
Québec G1S 1E5  
Tel.: (418) 643-5172

Gouvernement du Québec

Dites-nous qui vous êtes et ce que vous voulez faire. Nous verrons ce que nous pourrions faire pour vous.

### Qui sommes-nous?

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

Type d'entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

No de tél. \_\_\_\_\_

### Nos besoins:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Pourquoi?

## Au Château Laurier, on ne pense qu'à ça...



rendre votre voyage d'affaires à Ottawa encore plus agréable, encore plus profitable.

Au bas de la colline parlementaire, au cœur de l'action, le Château Laurier met à votre disposition un personnel qui ne pense qu'à ça... bien vous servir!

Le portier ne pense qu'à vous aider. La direction ne pense qu'à vous offrir des chambres confortables, à prix raisonnables. Le chef cuisinier ne pense qu'à vous faire mijoter des mets délicieux. Les artistes ne pensent qu'à vous divertir. Le barman ne pense qu'à vous préparer un bon cocktail.

Au Château Laurier, on ne pense qu'à votre bien-être. Profitez de la piscine intérieure, des salles de réunions et de congrès.

Et, comme dans tous les hôtels CN on ne pense qu'à ça, vous avez la certitude d'être logé à la bonne enseigne.

Les hôtels CN, des hôtels de grande classe situés aux points stratégiques des grandes villes canadiennes... plus, le Jasper Park Lodge situé dans un cadre naturel enchanteur.

Renseignez-vous sur nos tarifs d'affaires.



Appelez-nous, votre chambre sera réservée instantanément à l'un ou l'autre de ces fameux hôtels CN:

Hôtel Newfoundland, Saint-Jean, Terre-Neuve - Hôtel Nova Scotian, Halifax - Hôtel Beauséjour, Moncton - Le Reine Elizabeth, Montréal - Château Laurier, Ottawa - Hôtel Fort Garry, Winnipeg - Hôtel Macdonald, Edmonton - Jasper Park Lodge, Alberta - Hôtel Vancouver, Vancouver - à l'extérieur de Montréal, composez 1-800-261-6362 à Montréal, composez 877-4032.

\*Administration: Hilton Canada

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte 0.10 chacun
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

• Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 21

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

GRANDS 1 1/2 DE LUXE PENSION COMPLÈTE

- Salle de repos
— Salle d'exercices
— Piscine intérieure chauffée
— Salle à manger
— Système intercom
— Garage intérieur chauffé
— Câble de T.V. disponible
— A proximité de l'Hôpital Bellechasse
— Salons communautaires avec T.V. couleurs
— 2 ascenseurs
— Sauna
— Tapis et draperies
— Cuisinières et réfrigérateur
— Construction insonorisée
— Entièrement à l'épreuve du feu
— Chauffé à l'électricité

RÉSIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE INC
5930 Boulevard Pie IX
MONTREAL
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 hrs à 12 hrs
14 hrs à 18 hrs
(514) 725-3683

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

Emménagez à LaCité
...et commencez une nouvelle vie.

Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.
350 ouest, rue Prince Arthur (à l'angle de l'avenue du Parc)
À proximité du métro Place des Arts.
845-4173

CHALET À VENDRE

AUBERGE CHERIBOURG
Au pied du Mont Orford, chalets pour 6 personnes avec foyer, tennis et piscines avec possibilités de cours de natation et de tennis. Près du golf provincial, du centre d'équitation et du centre d'art. Lac à 3 1/2 milles. Louez maintenant pour saisons et mois.
Inf.: 655-7555
819-843-3308

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à pris d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ÉQUITATIONS

Manège St-Marc, Camps d'équitation, été 78: Il reste quelques places pour les camps du mois d'août. Enfants de 7 à 13 ans. Renseignements: Marcelle Messier. Tél.: 584-3384 ou passez au 917 Richelieu, à St-Marc sur le Richelieu. 1-6-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MONSIEUR BAIGNOIRE
Refait la porcelaine des baignoires sur place.
Prenez rendez-vous
336-1133
J. Laurendeau
Estimation sans obligation
24-5-78

LOGEMENTS À LOUER LOGEMENTS À LOUER

Si vous déménagez...
Communiquez dès maintenant avec le bureau du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.
Abonnés de l'île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Abonnés de Laval et de la rive Nord: 430-6110
Hydro-Québec
24-5-78

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE
pour une association professionnelle centre-ville (métro Peel)
Excellente connaissance du français écrit. Capable rédiger, corriger et occasionnellement traduire. Sens des responsabilités.
— 3 ans d'expérience pertinente.
— administration, dactylographie et relations publiques
Gamme complète d'avantages sociaux.
Communiquer avec
Mme Guéreau 288-4277 de 9 hrs à 16:30
29-5-78

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!
PLAZA OASIS
Plaza Oasis et ses aubaines, situé à proximité du centre Vertu. (Luxueux et grands appartements. 3 1/2, 4 1/2, tous équipés, piscine intérieure et bain sauna, sera prêt avant été, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. 336-8308. J.N.O.
1100 rue GOULET, ST-LAURENT

APPARTEMENTS À LOUER AMEUBLEMENTS À VENDRE

Pavillon des Ecores
TOUT NOUVEAU 1 MOIS GRATUIT
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, près du Pont Papineau et du métro, vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.
• Édifice en béton
• Chauffage électrique Novolec
• Thermostats individuels
• Insonorisés
• Prés centres d'achats
• Stationnement intérieur et extérieur
• Ascenseur
663-6344
1700, boulevard Duvernay, Laval, Québec
25-5-78

APPARTEMENTS À LOUER

Bachelors, 1 1/2, meublé, électricité et taxes payées, de \$135 à \$175. Via rue Victoria, St-Lambert. 671-1235
26-5-78

APPARTEMENTS À LOUER

4 1/2 Via rue Victoria, St-Lambert, \$205, \$220, \$230, \$245. 671-1235
26-5-78

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT, Prévillé, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, pour 1er juillet, dans immeuble récent, insonorisé, avec piscine, réfrigérateur et cuisinière fournis, tout compris à partir de \$180, par mois. 672-0705. 5-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

Edouard-Montpetit, 2541, 3 1/2, rénové, chauffé, eau chaude. 521-0163. 12-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

Rosemont, 21ème avenue, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, propre, tranquille, chauffé. 722-7730 J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

Edouard-Montpetit, devant l'université, impeccables, 3 1/2 \$210., 4 1/2 \$265., 738-9008 - 737-2519 J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

Bl. St-Michel (10 minutes métro Sauvé), immeuble moderne, voisin centre d'achat, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, bon prix, stationnement. 323-4836. 24-5-78

COMMERCES À VENDRE

BOUTIQUE BIJOUTERIE
FRANCHISE À VENDRE pour l'est du Canada y compris un emplacement à Montréal. La franchise comprend la province de Québec, les provinces Maritimes et l'Ottawa métropolitain.
Téléphone: Toronto (416) 224-1160, Mlle Barron ou écrire:
Agence Valrain
C.P. 117
Brossard
J4Z 3J1
Dossier # C-167 25-5-78

CONDOMINIUM À VENDRE

St-Adèle, particulier, bord du lac Rond, maison en copropriété, 3 chambres, tapis, décoré, 2 salles de bains, idéal personne âgée. Tél.: 679-9893. 19-6-78

COURS PRIVÉS

Apprenez la tenue de livres (comptabilité pratique)
En 4 semaines (16 heures)
Cours donné en anglais, texte disponible en français.
École Commerciale London
733-5217 - 733-8261
24-5-78

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune français de 23 ans cherche un emploi à MONTREAL, OTTAWA, ou QUÉBEC
pour s'y installer avec son épouse. Dessinateur en électronique E1 (3 ans); Sonorisateur preneur de son (1 an); Photographe metteur en pages (1 an); Vendeur (1 an); HAMM Pascal, 1 rue des AULNÉS rés. BOISBRIARD ROISSY en BRIE 77680 FRANCE. 24-5-78

DEMANDES D'EMPLOI

Graphisme, design pour l'impression de vos affiches, T-shirt, et autres. Demandez: Mario Baudet, designer. 484-1864. 1-6-78

DÉMÉNAGEMENTS

PETITS déménagements de 1 1/2 à 4 1/2, estimation gratuite, assurance. Mtl., Rive Sud. Demandez: Jean-Paul 670-7729 16-6-78

AVIS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

AVIS

Lapierre Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 13-6-78

DIVERS

VOUS PERDEZ DES APPELS IMPORTANTS PHONATIC
24-9116
420 Est Sherbrooke
Montréal
Répondeurs automatiques Sanyo et Doro. 1-6-78

DIVERS

Tente-roulotte, Coleman, Brandy wine, 74, tout rigide, couche 7, tout équipé, comme neuve, \$2,500.00 après 4:30 hrs 274-8866. Particulier. 25-5-78

MAISONS À LOUER

Ste-Foy, Québec près d'université, maison seule, 7 pièces, meublée. 1er juillet 78 à 79. Tél.: 656-1499. Références exigées. 24-5-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

Occasion unique d'obtenir une franchise. Pas de compétition. Disponible maintenant dans la plupart des villes du Québec. Très bon revenu sur investissement de \$25,000. Agence Valain. C.P. 177 Brossard J4Z 3J1, dossier #C-164 3-6-78

LIVRES

40,000 livres à liquider. Niveau universitaire, tous sujets, AV. 1800, 19e siècle surtout. Louise Chouinard (418) 522-1253 lundi au vendredi, 10h à 12h, 2h à 5h p.m., sur rendez-vous, svp. 1-6-78

LOGEMENTS À LOUER

LUXUEUX DUPLEX
4 chambres à coucher plus salle de séjour, 2 salles de bain - grande salle à dîner et salon séparé. Situé sur rue tranquille près du nouveau métro. Jardin privé. \$550, par mois.
4912 avenue Isabella
District Snowdon
738-8654 25-5-78

LOGEMENTS À LOUER

Ville St-Laurent, à louer, 4 1/2, 5 1/2, arret d'autobus, devant la porte. Poêle, réfrigérateur, chauffé, toutes taxes payées, piscine, tapis mur à mur si désiré. 2345 Ward. 747-5607, 747-6079, 2375 Ward. 747-6079. 1-6-78

LOGEMENTS À LOUER

RACHEL, face parc Lafontaine 2 1/2, chauffé, poêle réfrigérateur, rez-de-chaussée. \$140.00. Tél.: après 6 hrs 522-3501 25-5-78

LOGEMENTS À LOUER

ST-DENIS près métro Beaubien, 3 1/2, 1er plancher, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Tél.: 272-4650 26-5-78

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, rue Champagne, rez-de-chaussée, 5 1/2, + pièces studio au sous-sol. Salle de bain, planchers, murs, rénovés, poêle, réfrigérateur, laveuse-sécheuse, \$325.00 par mois. Tél.: 274-9888 26-5-78

LOGEMENTS À LOUER

St-Laurent, haut de duplex, 6 pièces, chauffé, coin de verdure, références. \$260. 747-2340. 29-5-78

LOGEMENTS À LOUER

Laval, Ste-Rose, grand 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, tout confort, domaine champs Fleury, disponible immédiatement. Tél.: 625-3661 J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

LONGUEUIL: 5 1/2 pièces, étage d'un duplex avec stationnement et espace libre face à un parc, école, bien équipé, à 1,000 pi. à tous les services aux citoyens. 1,500 pi. d'autobus CTCUM. CTRS. Pour juillet. Tél.: 468-4538. 24-5-78

LOGEMENTS À LOUER

4 1/2 chauffé, garage libre 1er juillet. Tél.: 527-1723. 25-5-78

LOGEMENTS À LOUER

St-Lambert, centre ville, bas 7 pièces 3 chambres à coucher, ménage complet, chauffé, libre immédiatement. \$295.00. Tél.: 671-7177 24-5-78

LOGEMENTS À LOUER

ANJOU, Haut de duplex, 5 1/2, \$275.00. Aussi bas de duplex, luxueux, sous-sol complet, garage double, cour, piscine. Chauffage électrique. \$475.00. Tél.: 354-9657 24-5-78

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

A.E. LE PAGE
EXCELLENTE OPPORTUNITÉ
Nous avons un poste vacant "Section Commerciale" pour un vendeur qui désire faire carrière dans le domaine immobilier. Le candidat que nous cherchons doit être prêt à travailler à plein temps, posséder 11 années de scolarité et une voiture. Nous fournissons un programme complet de formation. Plan complet de bénéfices marginaux. Pour une entrevue, communiquez avec Yvon Lavole 842-5011. 25-5-78

OFFRES D'EMPLOIS

COMMIS COMPTABILITÉ
Compagnie recherche commis, département comptabilité, dactylo, connaissance de l'anglais, 2 ans d'expérience. Poste intéressant dans le secteur des investissements. Centre-ville, avantages sociaux. Mme Thompson, tél.: 849-4591. 26-5-78

PERSONNEL

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieux. Dépliant gratuit
Tél.: 282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDRE-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine
suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez 288-5253 ou 659-2248.
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York. J.N.O.

PHARMACIEN PHARMACIENNE

Désirons Pharmacien ou Pharmacienne diplômé(e), bonnes conditions de travail et bon salaire.
S.V.P. écrivez à:
Dossier C-165
Agence Valrain
C.P. 117,
Brossard, Qué.
J4Z 3J1 30-5-78

LAVEUR DEMANDÉ

Pour buanderie dans l'ouest de Montréal. Expérience nécessaire. Très bon salaire pour la personne qualifiée. Appelez Mr. Bawari. Tél.: 637-4842. 24-5-78

PERSONNE BILINGUE DEMANDÉE

Personne bilingue demandée avec expérience, en tenue de livres ou graduée du Cégep en techniques administratives, option finance. Appelez: 735-0314. 26-5-78

COMPTABLE

Bilingue avec expérience dans la gestion d'immeubles. Appelez: 735-0314. 26-5-78

COUPLE SÉRIeux

COUPLE sérieux pour travail à temps partiel pouvant se faire chez vous, téléphonez à 477-9959 24-5-78

DELEGUES

DELEGUES: Informateurs auprès de la femme avec ou sans expérience du public de 18 à 30 ans. Travail de jour de 9 hrs à 4 hrs. Pour informations: 387-6441 16-5-78

POSTES OUVERTS

POSTES ouverts à temps partiel, pour gens sérieux et ambitieux dans le domaine des relations publiques. Tél.: 334-7348 24-5-78

COUPLE DEMANDÉ

COUPLE demandé pour travail à temps partiel, 2 soirs par semaine. Tél.: 678-8166. 19-5-78

PERSONNE DEMANDÉE

PERSONNE demandée, d'expression française, sans expérience pour travail de précision au centre-ville, habileté manuelle, bonne vue. Références exigées. Tél.: 861-1492. 24-5-78

GERANCE DE MINI-COMMERCE

GERANCE de mini-commerce à domicile, pour couple marié. Pour information: 477-1114. 25-5-78

STENO-DACTYLO

STENO-DACTYLO bilingue, pour travail général de bureau, 3 jours par semaine. Sherbrooke ouest et Caven-dish. 481-9600 29-5-78

ST-ADÈLE

ST-ADÈLE, particulier bord du lac, Rond chalet town house, 3 chambres, foyer, décoré, tapis, 2 salles de bains, idéal personne âgée, ou seule. Tél.: 679-9893. 19-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

DUVERNAY VAL-DES-ARBRES
3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

HAUT DE DUPLEX, luxueux, salon, salle à manger séparée, hall, cuisine moderne, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, buanderie, possibilité bail 2 ans situé rue Jean Brillant près d'université de Mtl \$570.00. Tél.: 342-5329 après 17 hrs. 26-5-78

APPARTEMENTS À LOUER

Côte-des-Neiges, 3955 St-Kevin, nouveau 1 1/2, 3 1/2, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

Boul. St-Joseph près Papineau, 3 pièces fermées, 3e étage, balcon, chauffé, eau chaude, propre, cuisinière, réfrigérateur, 1er juillet. \$180. 739-2913 25-5-78

APPARTEMENTS À LOUER

EDOUARD Montpetit, grand 4 1/2, équipé, rénové, juillet. Soir: 636-8393. 24-5-78

APPARTEMENTS À LOUER

Côte-des-Neiges (secteur) 5 1/2, \$330. 2e, 4 1/2, \$250. 2e, 1 1/2, \$150. sous-sol, grands, propres, chauffés, eau chaude, équipés, balcons, juillet. 739-2913 27-5-78

Un mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Horizontalement

- 1—Qui aime sa patrie. — Tige cylindrique métallique.
2—Marque d'alternative. Lac des Pyrénées. — Horrible à supporter.
3—Espèce de grive de grande taille. — Instrument pour travailler.
4—Comptoir d'un café. — Chemin.
5—Qui attaque. — Masse de pierre très dure.
6—Arbre. — Action énergique.
7—Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. — Rivière de France.
8—Art de fabriquer les tissus (plur.).
9—Usages. — Superposer. — Mangée.
10—Ère — Époque. — Amalgame d'étain qu'on applique derrière une glace.
11—Espace infini dans lequel se meuvent les astres. — Se trompe.
12—Brosse plate employée par les peintres pour imiter les veines du bois. — Autocar.

Verticalement

- 1—Relatif au podzol.
2—Obture une dent creuse en y introduisant de l'or. — Aspire avec la bouche.
3—Fils ou fille. — Douze.

Solution de samedi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

tribunaux

Pour publicité trompeuse, \$1,500 d'amende à Simpsons-Sears

La compagnie Simpsons Sears a écopé d'une amende de \$1,500 jeudi à la suite de la publication d'une annonce mensongère ou trompeuse, du moins dans sa partie importante.

Le juge Dollard Dansereau, de la Cour des sessions, avait été appelé à étudier le catalogue "Reclame du printemps" de cette maison; on annonçait notamment des costumes en double maille de polyester pour garçons, spécifiant que cette marchandise avait été fabriquée au Québec.

Après enquête toutefois, les fonctionnaires du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations constatèrent que les vêtements venaient plutôt de Taïwan, ce voisin de la Chine populaire.

Une accusation a donc été portée en vertu de la loi concernant les enquêtes sur les coalitions, et Simpsons Sears a reconnu sa culpabilité sur-le-champ.

Avant que le juge Dansereau n'accorde un délai de 30 jours à l'entreprise pour régler sa note, le procureur du ministère, Me Michel Lecours, avait réclamé une forte amende afin que les grandes, petites et moyennes entreprises cessent ce genre de tromperie.

Vingt vols en 45 jours, et il écope de huit ans de prison

Un jeune homme de 21 ans, Jean Ferron, qui avait accumulé illégalement \$19,423 en moins de 45 jours, lors d'une vingtaine de vols à main armée, devra passer les huit prochaines années derrière les barreaux, selon la sentence que lui a imposée jeudi le juge Emile Trotter.

Il a été mis en preuve que Ferron commettait presque tous ses crimes en compagnie d'un adolescent de 16 ans. Il y a quelques semaines, jugeant qu'un vol n'avait pas été fructueux, ils en

avaient commis un deuxième, le même jour, à Longueuil. Alors qu'il avait déjà amassé environ \$13,000, Ferron avait filé vers la Floride, pour s'y reposer; selon les policiers qui l'ont déposé, Ferron avait fait part de sa décision de quitter définitivement le "métier".

Cependant, ayant rapidement flambé son argent et de retour dans la métropole, le jeune homme mit sa décision en veilleuse et recommença à s'en prendre à ses cibles favorites, les pharmacies et les épiceries. Il s'est fait prendre en flagrant délit le 7 mars dernier, alors qu'il venait de raffler une somme de \$1,685.

La résidence Angélica exemptée de taxes municipales par la Cour

Le juge Ronald Halpin, de la Cour provinciale, a décidé que la résidence Angélica, un foyer pour vieillards fondé par Mme Angélica du Tremblay (autrefois de La Presse) et situé au 3435 est, boul. Gouin, à Montréal-Nord, devait être exemptée de payer des taxes foncières, de près de \$229,000, que lui réclamait la Cité de Saint-Léonard et la Communauté urbaine de Montréal, pour les années 1975, 1976 et 1977.

Les deux organismes basaient leurs réclamations sur le fait que la résidence en question, en obtenant son incorporation en juillet 1975, voyait son statut de corporation sans but lucratif modifié en celui d'établissement privé ne pouvant plus jouir de l'exemption de taxes, prévue par la loi de l'évaluation foncière.

Mais, à la lumière d'une lettre du ministre des Affaires sociales, datée du 20 juin 1977 et mise en preuve, le juge Halpin rejette rapidement cet argument. La lettre du ministre rappelle à la résidence Angélica qu'elle est toujours soumise à la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Cette remarque et les explications qui en découlent suffisent à convaincre le magistrat que le foyer pour vieillards est bel et bien un établissement public, et qu'en vertu de la loi régissant ce genre d'établissement, ses immeubles sont exempts de toutes taxes foncières.

La Cité de Saint-Léonard et la CUM sont donc enjointes d'annuler les inscriptions de taxes relatives à la résidence Angélica et de faire porter ces exemptions au rôle d'évaluation.

Vingt-huit accusations contre un ex-fonctionnaire au Travail

Vingt-huit accusations, dont plusieurs de corruption, ont été portées jeudi par la Sureté du Québec contre Jean-Louis Descôteaux, un ex-fonctionnaire du ministère du Travail.

Descôteaux, qui habite rue Allard et qui était affecté à l'approbation des plans d'hôtels, motels, bars et restaurants, a comparu devant le juge André Chaloux. Selon les plaintes, il aurait accepté des sommes variables de \$75 à \$325 de pourboires d'établissements, pour accepter les plans soumis sans problème.

Il aurait ainsi accumulé un total approximatif de \$2,600, versés surtout, au cours des trois dernières années, par des commerçants de la rive sud, dans la région s'étendant de Saint-Hyacinthe à Dunham.

Évasion fiscale: \$9,000 d'amende

Le juge Dollard Dansereau a imposé une amende de \$9,000, à un résident de Dollard-des-Ormeaux, Harry Sandow s'était illégalement approprié des fonds de sa compagnie, évitant ainsi de payer certains impôts fédéraux durant une période de six ans, soit de 1967 à 1973.

Selon la preuve soumise, Sandow, qui est secrétaire de la Sandow Sporting Knit, sise au 3981 boul. Saint-Laurent, aurait omis de déclarer des ventes au comptant et sans facture, d'une valeur de \$67,849.24, privant ainsi le fisc fédéral d'une somme de \$23,550.31.

Le juge Dansereau lui a donné deux mois pour acquitter l'amende, à défaut de quoi, il devra purger six mois de prison. Il est évident que, en plus de payer l'amende, Sandow devra payer son dû à l'impôt fédéral.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche 2 à 4:30 p.m.

**BOURGEOIS, Lyne.** — À Montréal, le 20 mai 1978 à l'âge de 41 ans, est décédée, Mme Lyne Bourgeois, née Aline Lescaube, mère de Manon et Martine, sœur d'Armand (époux de Jeanne d'Arc Menard) et de Paul (époux de Gilberte Menard). Elle laisse également sa sœur Jeanne (épouse de feu Armand Laroche). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 mai. Le convoi funéraire partira du 24 mai. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. No 512 rue de l'église, Verdun à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice où le service sera célébré à 11 h 00, et de là au crématorium de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h à 7 heures.

**COURTOIS, Paul.** — À l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal, le 20 mai 1978 à l'âge de 73 ans, est décédé, M. Paul Courtois époux de Laure Brunelle. Outre son épouse, il laisse ses enfants, Francine (Mme Gilles Laplante) Andrée (Mme Gilles Lapierre), Diane (Mme Michel Paquette), ses petits-enfants, Joanne, Sylvie, Hélène, Anne, Gilles C., Michel, ses frères et sœurs, Jean Courtois, M. et Mme Fred Patterson (Rolande), M. et Mme Maurice Courtois, M. et

Mme Gaston Courtois, M. et Mme Al. Godbout (Mimi), Mme Pauline Murray, Mme Germain Brown, ses beaux frères et belles-sœurs, Mme Gabi Larnier, M. et Mme Gerard Brunelle, honorable juge et Mme Redmond Roche, le sénateur et Mme Raymond Eades, et M. et Mme Jean Brunelle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 mai. Le convoi funéraire partira du 24 mai. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. No 512 rue de l'église, Verdun à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice où le service sera célébré à 11 h 00, et de là au crématorium de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h à 7 heures.

**LAJEUNESSE, Pamphile.** — À Québec, le 19 mai 1978 à l'âge de 65 ans, est décédé, M. Pamphile Lajeunesse, époux de Dame Patricia Payne, il demeurait au 2515, chemin St-Louis, Québec. Il était le père de Douglas (Michele) Bédard et Nancy (Serge) Bolduc, Faye et Marilynne, le frère de Adrienne (Adrien Tremblay), Lucienne, Simone, (Odilon Guimond) Alice (Paul Desluis) Louise (Marcel Bardou), beaux-frères de Mme Ena Simpson, grand-père de Patrick et Nathalie. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 mai à 10 h 00. Départ du funéraire J.P. Vanier et fils Inc., 41 rue Ste-Agathe à Ste-Agathe. Funérailles mercredi après-midi à 4 h 00, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe. Inhumation à Ste-Agathe. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du Cancer seraient appréciés. Salons fermés de 5 h à 7 heures.

**PARENT, Yvette.** — À Ste-Agathe, le 21 mai 1978 à l'âge de 78 ans, est décédée, Yvette Pelletier, fille de feu Maria Perreault-Lavallee, épouse de René Parent, mère de Lucille (Mme G. Kem Jelferson), demeurant à Atlanta en Géorgie. Exposée à la résidence funéraire J.H. Vanier et fils Inc., 41 rue Ste-Agathe à Ste-Agathe. Funérailles mercredi après-midi à 4 h 00, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe. Inhumation à Ste-Agathe. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du Cancer seraient appréciés. Salons fermés de 5 h à 7 heures.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné que PAUL JOSEPH WOODRUFF domicilié à 29A 3ème ave nord, Roxboro, district de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, la permission de changer son nom en celui de PAUL JOSEPH LAUNDERVILLE.  
BEAUCHEMIN, le 10 mai 1978  
FRANK S. BOYD  
Procureur du requérant

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné que CATHERINE LOUISE WOODRUFF épouse de Patrick John Mills domiciliée à 76A Lakeshore Road, Pointe Claire, District de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, la permission de changer son nom en celui de CATHERINE LOUISE LAUNDERVILLE.  
BEAUCHEMIN, le 10 mai 1978  
Frank S. Boyd  
Procureur du requérant

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que ENTREPRISES C.B.L. ENV, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Richelieu à transporter toutes ses créances et obligations actuelles et futures à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 27ème jour du mois d'avril 1978 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Verchères le 10ème jour du mois de mai 1978 sous le numéro 149935  
Date à Montréal ce 15ème jour du mois de mai 1978  
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

**AVIS**  
CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
COUR PROVINCIALE  
NO. 500-02-018210-786  
DIANE ISABELLE BEAUCHEMIN  
Demanderesse  
-vs-  
YVON LEFEBVRE et CLAUDE MOREAU  
Défendeurs  
PAR ORDRE DE LA COUR  
Les défendeurs, YVON LEFEBVRE et CLAUDE MOREAU, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours.  
Une copie du Bref d'Assignment et de la Déclaration a été laissée, pour chacun d'eux, aux Greffes de la Cour Provinciale, à leur intention.  
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de déposer votre comparution dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.  
MONTREAL, le 16 mai 1978  
BOYER, LAVERDURE, BOULE, LAMONTAGNE  
152, est, rue Notre-Dame  
Montréal, P. Q.  
H2Y 3P6

**AVIS**  
CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
COUR PROVINCIALE  
NO. 500-02-01753-780  
CAISSE POPULAIRE ST-MARC DE ROSEMONT corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 2597 de la rue Beaubien en la cité et district de Montréal  
-vs-  
LINDA KLEIZA, présentement d'adresse inconnue  
-et-  
Me PIERRE PAUL BLAIS, notaire  
TIERS-SAISI  
PAR ORDRE DE LA COUR  
La défenderesse LINDA KLEIZA est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de cette publication.  
Une copie du Bref de saisie avant jugement en mains propres, affidavit et avis a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 18 mai 1978  
RENAUD CHASSE G.A.C.P.M.

**AVIS**  
CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
COUR SUPÉRIEURE  
NO. 500-05-01364-781  
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE  
-vs-  
MICHEL OUMET  
Intimé  
ORDONNANCE  
A. Monsieur MICHEL OUMET  
Intimé  
DE BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE  
Requérante  
PRENEZ AVIS qu'un avis de 60 jours, selon les articles 1040 et suivants du code civil de la province de Québec, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Laval, le 5 mai 1978, a été déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal sur un immeuble connu et désigné comme étant:  
"Un emplacement ayant front sur la rue Bizet, en la Ville de Laval, connu et désigné comme étant une partie du lot originnaire numéro WINGT-NEUF (Pie 29), aux plans et livre de renseignements de la Paroisse de Saint-Rose, division d'enregistrement de Laval, et borné comme suit: — à l'Ouest, au nord et à l'Est, par une autre partie dudit lot (numéro 29), et au Sud, par le lot numéro 29-242 (rue Bizet), mesurant cinquante pieds (50') de largeur par une profondeur de cinquante pieds (50'), et contenant en superficie deux mille cinq cents pieds carrés (2,500 p.c.), l'emplacement angulaire et plus ou moins, la ligne Est de l'emparement ci-haut décrit est parallèle et située à cinquante pieds (50') à l'Ouest de la rue Bizet".  
VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.  
MONTREAL, ce 17ème jour de mai 1978  
Bouvier  
PROTONOTAIRE de la Cour Supérieure du district de Montréal

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES  
**286-1201**  
Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots  
Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun  
Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR  
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être signalée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES  
**286-1201**  
Chaque parution coûte 6.40 le pouce  
Il n'y a pas de frais pour les illustrations

Voir autres annonces classées, en page 20

OFFRES D'EMPLOIS  
**17 REPRÉSENTANTS**  
**17 REPRÉSENTANTES**  
Expérience non-nécessaire. Formation assurée par la compagnie. Voiture récente. Libre de tout engagement. Ce poste paye en moyenne: **\$304.00 à \$432.00** par semaine  
Se présenter à la: **Division de Montréal**  
3333 Boulevard Cavendish  
Bureau 275  
6 rues à l'ouest de Décarie coin Sherbrooke, le mercredi 24 mai à 11 hrs précises. (passer cette date, aucune entrevue)  
25-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
**DUVERNAY VAL DES ARBRES**  
Cottage extra luxueux, construction supérieure 1967, extérieur sobre, coin-rue, 93 x 100, 10 vastes pièces, intérieur tout de frêne, chêne et céramique, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, chauffage électrique radiant, ascenseurs-marchettes, foyer, garage, piscine creusée, 18 x 38, clôture, foyer pierres extérieur, superbe haie cèdres (300 pi.) multiples arbustes et arbres matures. Doit être vu à l'intérieur.  
Prix demandé: **\$155,000**.  
Pas d'agent, **589-3176**  
1-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
**QUÉBEC STE-FOY**  
A vendre sans intermédiaire, libre immédiatement bungalow, excellent état, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain et grande salle familiale et chambre au sous-sol. Terrain 7,750 pi. carrés, boisé paysagé, cascade, humidificateur, broyeur, hypotheque transférable 7%. Près écoles centres d'achats \$61,000.00.  
**481-683-2844**  
4-6-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE  
**Pourquoi un condominium?**  
Pour avoir une maison à vous sans avoir à vous en occuper. Le meilleur achat en ville! Unique dans Ville Mont-Royal, il en reste un à vendre. 97% du complexe a été acheté à date.  
**2 chambres spacieuses** (2 salles de bain)  
**1243 pi. ca., pour \$42,500.** seulement  
Garage chauffé, appareils de cuisine et d'éclairage compris.  
**Un espace généreux à prix abordable.**  
Comprend:  
● Chambre principale 18' 1/2 x 11' 1/2  
● Vivoir 18' x 18' 1/2 approx.  
● 2 ascenseurs ● Piscine ● Sauna ● Gymnase  
● Situé ave. Glengarry, tout près du boul. Métropolitain  
Sur rendez-vous seulement  
Appelez M. Samuels  
SOIRS & FINS DE SEMAINE: 487-4427  
**337-4244**  
25-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
**Trust Royal** Courtier  
**ST-BRUNO:** \$39,900. Cottage briqué, 7 pièces, 4 chambres, sous-sol aménagé. Idéal pour famille avec adolescents. Prés de toutes commodités. **Berthe Caron 653-1576, 653-7063.**  
**ST-BRUNO:** \$46,500. Grand bungalow 8 pièces, beau décoré, 2 foyers, 2 salles toilettes. Garage double. Terrain paysagé. **Berthe Caron 653-1576, 653-7063.**  
**ST-BRUNO:** Bungalow tout briqué dans très beau secteur, boisé, garage, solarium, 3 chambres. Il faut voir. \$39,900. **Berthe Caron, 653-1576, 653-7063.**  
**STE-DOROTHÉE:** split-level tout en brique, 3 chambres à coucher, salle de jeux, garage, piscine creusée. \$41,500. **Shelley MacKenzie 687-1840.**  
**ROSEMONT:** Bungalow de prestige en pierres de tailles. Architecture originale, 11 pièces, 2 foyers, 5 chambres à coucher, 4 salles de bain, belles pièces spacieuses et bien éclairées. Garage 2 places. **Huguette Guérette 354-0360, 376-6715.**  
24-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
**MASCOUCHE,** magnifique split level 8 pièces, bâti sur spécification en 1975, dans un domaine, foyer, 3 salles de bain, garage double sur terrain boisé de 11,000 p.c., M.L.S., Camille Malo, 354-2950. Des Rosiers, Le Maître Courtier 24-5-78  
**BOUCHERVILLE:** La Seigneurie — Transfert — Cottage briqué/pierre, foyer, salle à diner, sous-sol fini. Piscine. Une occasion! Jacqueline Gervais 651-5710, 655-9532, Immeubles Beaudry Courtiers 24-5-78  
**LONGUEUIL:** Splendide split/level modèle exclusif. Propriété impeccable. Terrain magnifique. Jean-Pierre Brodeur 651-1000, 468-4236, Montreal Trust Courtiers 25-5-78  
**PRÈS du Lac Deux-Montagnes,** bungalow impeccable, 5 pièces, droit au lac, prix \$29,000. Jeanne D'Arc Gervais, 661-9030, 479-6100, Montreal Trust Courtiers 24-5-78  
**CARTIERVILLE,** Parc Louisbourg, split-level, semi-détaché, 9 pièces, garage, \$65,000. Pas d'agent. Tél.: 334-8103 1-6-78  
**ST-EUSTACHE:** bungalow moderne, de 3 chambres à coucher, salle de jeu finie. Prix ferme de \$31,500.00. Propriétaire 473-8817 25-5-78  
**WESMOUNT:** localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sun deck patio, jardin paysagé, avec terrain libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi. ca. Le tout pour \$150,000.00. Appelez 937-1494 29-5-78  
**ST-BRUNO:** bungalow surélevé, 8 pièces, 2 1/2 salles de bains, garage double, tapis mur à mur, impeccable, secteur de choix. Pas d'agent, \$59,000.00. Tél.: 653-7730. 24-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné que PAUL JOSEPH WOODRUFF domicilié à 29A 3ème ave nord, Roxboro, district de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, la permission de changer son nom en celui de PAUL JOSEPH LAUNDERVILLE.  
BEAUCHEMIN, le 10 mai 1978  
FRANK S. BOYD  
Procureur du requérant  
**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné que CATHERINE LOUISE WOODRUFF épouse de Patrick John Mills domiciliée à 76A Lakeshore Road, Pointe Claire, District de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, la permission de changer son nom en celui de CATHERINE LOUISE LAUNDERVILLE.  
BEAUCHEMIN, le 10 mai 1978  
Frank S. Boyd  
Procureur du requérant  
**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que ENTREPRISES C.B.L. ENV, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Richelieu à transporter toutes ses créances et obligations actuelles et futures à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 27ème jour du mois d'avril 1978 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Verchères le 10ème jour du mois de mai 1978 sous le numéro 149935  
Date à Montréal ce 15ème jour du mois de mai 1978  
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA  
**AVIS**  
CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
COUR PROVINCIALE  
NO. 500-02-047274-779  
LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, corps légalement constitué en vertu du chapitre 144 des Statuts Révisés de 1964, ayant son siège social au 750 est boul. Charest, à Québec, dist. district  
Demanderesse  
-vs-  
GEORGES THOMAS, faisant affaires sous les noms et raison sociale de LITO RESTAURANT PIZZERIA REG'D autres lieux au 1523 est boul. Henri-Bourassa, en la cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue  
Défendeur  
PAR ORDRE DE LA COUR  
Le défendeur GEORGES THOMAS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de cette publication.  
Une copie du Bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour provinciale de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 18 mai 1978  
RENAUD CHASSE G.A.C.P.M.  
Me MICHEL McLAUGHLIN  
2, Complexe Desjardins  
Casier postal 730, Tour de l'Est  
Montréal, QUE.  
PROFICUREUR DE LA DEMANDERESSE  
**AVIS**  
CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
COUR SUPÉRIEURE  
NO. 500-05-01364-781  
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE  
-vs-  
MICHEL OUMET  
Intimé  
ORDONNANCE  
A. Monsieur MICHEL OUMET  
Intimé  
DE BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE  
Requérante  
PRENEZ AVIS qu'un avis de 60 jours, selon les articles 1040 et suivants du code civil de la province de Québec, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Laval, le 5 mai 1978, a été déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal sur un immeuble connu et désigné comme étant:  
"Un emplacement ayant front sur la rue Bizet, en la Ville de Laval, connu et désigné comme étant une partie du lot originnaire numéro WINGT-NEUF (Pie 29), aux plans et livre de renseignements de la Paroisse de Saint-Rose, division d'enregistrement de Laval, et borné comme suit: — à l'Ouest, au nord et à l'Est, par une autre partie dudit lot (numéro 29), et au Sud, par le lot numéro 29-242 (rue Bizet), mesurant cinquante pieds (50') de largeur par une profondeur de cinquante pieds (50'), et contenant en superficie deux mille cinq cents pieds carrés (2,500 p.c.), l'emplacement angulaire et plus ou moins, la ligne Est de l'emparement ci-haut décrit est parallèle et située à cinquante pieds (50') à l'Ouest de la rue Bizet".  
VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.  
MONTREAL, ce 17ème jour de mai 1978  
Bouvier  
PROTONOTAIRE de la Cour Supérieure du district de Montréal

**le bridge**  
**Ils vous aideront!**  
par Charles-A. Durand  
Donneur: Sud  
Vulnérables: Nord-Sud  
NORD  
♦ 96 43  
♦ V 6 2  
♦ A D 6  
♦ 9 5 3  
OUEST  
♦ D 10 7  
♦ D 7 5 3  
♦ 7 4 2  
♦ R D 8  
EST  
♦ 8  
♦ 9 8 4  
♦ 9 8 5 3  
♦ A V 10 4 2  
SUD  
♦ A R V 5 2  
♦ A R 10  
♦ R V 10  
♦ 7 6  
Les enchères:  
Sud Ouest Nord Est  
1 ♦ passe 2 ♦ passe  
4 ♦ passe 3 ♦ passe  
L'entame: le Roi le trèfle par Ouest.  
Il y a quelques années, le renvoi était considéré comme le lot exclusif des experts. Aujourd'hui, le bridge a évolué: les volumes sur le jeu de la carte parlent abondamment du renvoi et la connaissance de cette stratégie utile est fort appréciée de la plupart des joueurs.  
La donne ci-dessus en est le type que l'on rencontre fréquemment. Ouest entama du Roi de trèfle qu'il fit suivre de la Dame et du 10 et Sud coupa le troisième après le jeu de l'As et du Roi d'atout. Sud considère que la main devra é-

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
**A.E. LePAGE**  
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER  
**BIEN SITUÉ**  
VENTE D'IMMEUBLE: Vous cherchez la paix et la sérénité? Voyez cette luxueuse maison comprenant: 7-1 pièces, 2 1/2 salles de bain, garage double, jardin. Accès privé à la montagne. Ouvert aux offres de location. **Dulcine Carnell 935-8541, 937-5336.**  
**N.D.G.**  
AVENUE MARLOWE: L'élégance et le luxe sont alliés au confort dans cette habitation de 5 chambres à coucher, 3 salles de bains. Offerte à un prix raisonnable de \$79,500. **Mme G. Tremblay 935-8541, 937-6597.**  
**ADJACENT OUTREMONT**  
AVENUE STIRLING: Le calme et l'espace caractérisent ce COTTAGE tout confort. Façade de pierre, grand hall, salon et salle à manger séparés, 3 1/2 salles de bain. Entrée séparée pour l'entresol, jardin superbe, garage. Exclusivité de (Mme) G. Tremblay 935-8541, 937-6597.  
**ST-BRUNO**  
Superbe cottage, 8 pièces, 4 chambres, 2 1/2 salles de bains, salle familiale avec foyer, garage double, secteur de choix, décoration professionnelle. Particulier. \$75,000.00. **653-8881, 1-6-78.**  
**ST-LAMBERT:** Cottage, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine dinette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureau pour exécutif ou professionnel. **672-9960 J.N.O.**

PROPRIÉTÉS À VENDRE  
**A.E. LePAGE**  
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER  
**ATTENTION CONSTRUCTEURS / DÉVELOPPEURS**  
Les Immeubles Westmount & A.E. LePage Inc. ont des clients sérieux étant intéressés à acheter des immeubles résidentiels à unités multiples de qualité (faisant partie de la Classe 31 ou 32 de la S.C.H.L.).  
Contactez  
**Jack Resels - 842-5011**  
24-5-78  
**PROPRIÉTÉS DEMANDÉES**  
**A.E. LePAGE**  
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER  
**ATTENTION CONSTRUCTEURS / DÉVELOPPEURS**  
Les Immeubles Westmount & A.E. LePage Inc. ont des clients sérieux étant intéressés à acheter des immeubles résidentiels à unités multiples de qualité (faisant partie de la Classe 31 ou 32 de la S.C.H.L.).  
Contactez  
**Jack Resels - 842-5011**  
24-5-78  
**PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE**  
**BAIE St-Paul,** maison canadienne, pièces sur pièces, avec vue sur le fleuve. Réparations pour habitation d'hiver. Prix \$20,000.00. Pour information 418-833-0678. Appelez entre 5 hrs et 7 hrs p.m. 26-5-78

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**VENTE PAR HUISSIER**  
AVIS est par les présentes donné que MERCREDI le VINGT-QUATRIÈME jour de MAI 1978, les biens et effets des personnes ci-après nommées et désignées, actuellement sous saisie pour non-paiement de la taxe de l'eau et de services et la taxe d'affaires, seront vendus par services publics, aux lieux et endroits ci-après mentionnés, savoir:  
CAUSE NO. 68-01184  
NOM: Montreal Tinning 1962 Co. Ltd  
Lieu de la vente: 2236 rue Pt. Montréal  
Heure de la vente: 10 h 30  
DESCRIPTION  
Machinerie, etc.  
CONDITIONS  
Argent comptant  
Roch Pigeon  
Huissier — Cour Municipale  
**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné que MERCREDI le VINGT-QUATRIÈME jour de MAI 1978, les biens et effets des personnes ci-après nommées et désignées, actuellement sous saisie pour non-paiement de la taxe de l'eau et de services et la taxe d'affaires, seront vendus par services publics, aux lieux et endroits ci-après mentionnés, savoir:  
CAUSE NO. 68-01184  
NOM: Montreal Tinning 1962 Co. Ltd  
Lieu de la vente: 2236 rue Pt. Montréal  
Heure de la vente: 10 h 30  
DESCRIPTION  
Machinerie, etc.  
CONDITIONS  
Argent comptant  
Roch Pigeon  
Huissier — Cour Municipale  
**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné que MERCREDI le VINGT-QUATRIÈME jour de MAI 1978, les biens et effets des personnes ci-après nommées et désignées, actuellement sous saisie pour non-paiement de la taxe de l'eau et de services et la taxe d'affaires, seront vendus par services publics, aux lieux et endroits ci-après mentionnés, savoir:  
CAUSE NO. 68-01184  
NOM: Montreal Tinning 1962 Co. Ltd  
Lieu de la vente: 2236 rue Pt. Montréal  
Heure de la vente: 10 h 30  
DESCRIPTION  
Machinerie, etc.  
CONDITIONS  
Argent comptant  
Roch Pigeon  
Huissier — Cour Municipale

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 21

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que Mademoiselle LAI YING CHEUNG, commis de bureau, résidant et domicilié au 654 de l'avenue de l'Épée, dans la cité d'Outremont, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, pour obtenir un décret changeant son nom de LAI YING CHEUNG à celui de JANET LAI YING CHAN. MONTREAL, ce 10 mai 1978. Me PIERRE-RICHARD MAINVILLE Procureur de la Requête

C.T.O. PERMIS SPECIAL REG. 2 (1978) - ART. 2.74
PRENEZ AVIS QUE CLEMENT TRANSPORT INC. du 331 rue York, St-Barthélemy, Province de Québec, détenteur du permis No 13274-V, présentera à la Commission des Transports du Québec une demande de permis spécial lui permettant, pour la durée maximum de temps permise, de transporter aux frais de Duchesne et Fils Ltée des barres d'acier de Montréal à Yamachiche (St-Maurice) pour le compte de Duchesne et Fils Ltée, de Yamachiche. Tout intéressé peut s'opposer à ladite demande dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2. 1ère publication: le 23 mai 1978 2e publication: le 24 mai 1978 3e publication: le 25 mai 1978

AVIS est par les présentes donné que Antonio Pardo Santo Gabriel, célibataire, résidant et domicilié au 2240 de la rue Ravel à Chomedey, ville de Laval, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour un décret changeant son nom en celui de Antonio Pardo Santo Gabriel.
AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril, 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Mirabel General Maintenance Inc. Entretien Général Mirabel Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le 10ème jour de mai 1978, sous le numéro 2872636. Ce 12ème jour de mai 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL NO: 500-12-077869-726
CEBO ZDZISLAW, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
KATHERINE BOUDREAU, présentement d'adresse inconnue
Par ORDRE DE LA COUR: L'intimée KATHERINE BOUDREAU est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la présente publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Présente de plus avis, au défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous. Montréal, ce 18 mai 1978. RENEALD CHASSE Registraire-adjoint Me JEAN SAULNIER 6984 rue Saint-Denis Montréal, QUE PROCUREUR DU REQUERANT

AVIS est par les présentes donné que Michel Gabriel, veuf, résidant et domicilié au 2240 de la rue Ravel à Chomedey, ville de Laval, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour un décret changeant son nom en celui de Michel Gabriel.
AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 avril, 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Entreprises J.P.R. Eng. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, Québec le dixième jour d'avril 1978, sous le numéro 416243. Ce quinzième jour de mai 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que Norma Maria Anna Gabriel, célibataire, résidant et domicilié au 2240 de la rue Ravel à Chomedey, ville de Laval, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour un décret changeant son nom en celui de Norma Maria Anna Gabriel.
AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que monsieur BO LING CHEUNG, coupeur, résidant et domicilié au 654 de l'avenue de l'Épée, dans la Cité d'Outremont, district de Montréal s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, pour un décret changeant son nom de BO LING CHEUNG à celui de KENNETH BO LING CHAN. MONTREAL, ce 10 mai 1978. Me PIERRE-RICHARD MAINVILLE Procureur de la Requête

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 55-12-077-414-781
GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL
Division des Divorces
DAME CARMELE DUBÉ, résidant et domiciliée dans les Cité et District de Montréal. requérante
RICHARD BOURGOUIN, d'adresse inconnue. intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, RICHARD BOURGOUIN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTREAL, ce 25 avril 1978. A. BEAULIEU REGISTRARE ADJOINT DES DIVORCES LORD, TOULET ET FOURNIER 1010 est, rue Ste-Catherine Suite 530 Montréal, P. Québec Me Marcel Lefebvre PROCUREURS DE LA REQUERANTE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'UPLESSIS
VILLE DE FERMONT (ZONES CONTIGUÉS)
Aux propriétaires inscrits le 15 mai 1978, au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Fermont, à l'égard d'un immeuble situé dans quelques zones contiguës aux zones inst. 4 et R-1, telles que décrites aux annexes "a" et "b" du règlement de zonage numéro 1, tel qu'amendé par les règlements numéros 11, 28, 32, 37 et 45.

AVIS PUBLIC
Est donné par la soussignée, greffier de la Ville de Fermont: QUE lors d'une séance spéciale du Conseil municipal de cette ville, tenue le 15 mai 1978, le Conseil a adopté le règlement numéro 54, intitulé: "Règlement amendé le règlement numéro 1, tel que modifié par les règlements numéros 11, 28, 32, 37 et 45 et ayant pour objet d'amender le zonage en vigueur dans les zones inst. 4 et R-1, tel qu'il apparaît à l'annexe a dudit règlement numéro 54 de manière à:
1.- A restreindre la zone inst. 4 au secteur situé dans le prolongement de la rue Du Lac (lot B-1209 du cadastre officiel du Canton de L'Islois) sur une longueur de 400 pieds, au sud de la zone inst. 5. Ledit secteur ainsi décrit demeure inst. 4.
2.- A prolonger la zone résidentielle R-1 de la rue Boréal, jusqu'au secteur inst. 4 ci-haut décrit, dans les 100 pieds de chaque côté du prolongement de la rue Du Lac. Ladite rue étant désignée par le lot B-1209 du Cadastre officiel du Canton de L'Islois.
QUE les propriétaires parmi ceux-ci dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 15 mai 1978, sont habiles à voter sur le règlement numéro 54 et, à demander par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398 à 400 de la Loi des Cités et Villes, que ledit règlement numéro 54 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation à la soussignée, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent Avis, d'une requête signée pour chaque zone contiguë aux zones inst. 4 et R-1, par au moins douze (12) propriétaires habiles à voter sur le règlement en question, en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou, par la majorité des propriétaires de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).
DONNÉ À FERMONT, CE 16ième jour de mai 1978. Jeannine BELLESSORT, Greffier

La Voie maritime The Seaway
Transports Canada Transport Canada
AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-1600" relativement au
PAVAGE DE BÉTON ET JOINTS D'EXPANSION
PONT CHAMPLAIN
VOIE MARITIME, DIVISION DES PONTS
seront reçues à la Division des ponts, Complexe Bienville, Pièce 420, 1000 De Serigny, Casier Postal 449, Succursale "A" Longueuil, Québec, J4H 3Z2, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'Est, le vendredi 9 juin 1978. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100.00, montant qui sera remboursable sur réception desdits documents.
Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.
L'Administration ne s'engage pas à accepter le plus basse ou toute autre soumission. Le secrétaire, L. E. Béland.
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, OTTAWA, le 19 mai 1978.

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
NO: 500-43-000426-78
L'adoption de Thea Rochelle BARKER par M. & Mme X.
Requérants
Avis à Clarence Matthew Patrick Barker, présentement d'adresse inconnue. Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un juge du Tribunal de la Jeunesse à 410 est, rue Bellechasse, Montréal, Québec, le 27 juin 1978, à 12:00 a.m. en Chambre 207. Veuillez agir en conséquence. MONTREAL, ce 18e jour de mai, 1978. Me J. Daniel Phelan, Procureur des Requérants

Travaux publics Canada Public Works Canada
PROLONGATION DÉLAI DE SOUMISSION PROLONGATION
Appel d'offres complémentaire no 78M-076P Phase V (Bâtiments)
Fournir et installer l'équipement mécanique spécialisé pour chambres froides (-40°C) Centre d'essais pour véhicules automobiles BLAINVILLE (Québec).
Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions précédemment fixée au 25 mai 1978 est reportée au mardi 20 juin 1978 à 15:00 (heure de Montréal). Renseignements: (514) 283-6553 et 283-7793. 2001 Université Montréal, Québec H3A 1K3

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
Article 2.59.7
Règlement 2C modifiant le règlement 2 (1975)
La requérante Bulk Carriers Ltd. détenteur du permis 16151-V des dossiers de la C.T.O., s'adresse à la C.T.Q. conformément à l'article 2.59.7 du nouveau règlement 2C modifiant le règlement 2 (1975) sur les règles de pratique et de régime interne de la Commission des Transports du Québec, ainsi que l'article 13H de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage afin de pouvoir louer à court terme les remorques et/ou semi-remorques de Bulk Carriers (Québec) Ltd. elle-même détenteur du permis 5477-V des dossiers de la C.T.Q., pour une période de 304 jours, lesquelles remorques et/ou semi-remorques serviront dans l'exploitation du service donné par la compagnie Bulk Carriers Ltd.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, Place du Carle, au 505 est, de la rue Sherbrooke à Montréal, Province de Québec.
1ère publication: le 23 mai 1978
2ième publication: le 24 mai 1978
3ième publication: le 25 mai 1978
SIGNÉ: PAQUETTE, PERRAULT, RIVET & GROLEAU
Par François Perrault 200 St. Jacques ouest, Suite 900, Montréal, P.Q.

Société d'énergie de la Baie James
APPEL D'OFFRES: 1TA-300-07-001
Aménagement de La Grande Rivière
Bétonnage de la prise d'eau LG-3
Date de fermeture: 22 juin 1978 à 15h30 heure de Montréal.
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre paiement d'une somme non remboursable de \$100.00 pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction de l'Approvisionnement, 19ème étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec H2L 4M8
Une garantie accompagnant la soumission au montant de \$2,500,000.00 est requise selon les termes et conditions de l'appel d'offres.
Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont autorisées à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
VISITE
Une visite du site des travaux pour les soumissionnaires entrepreneur est organisée pour le 30 mai 1978. Les modalités de cette visite apparaissent à la section B du document d'appel d'offres.
A. ROUSSEAU
Directeur de l'Approvisionnement
Pour information
appeler 844-3741, poste 308

AVIS PUBLIC NO 135
APPEL D'OFFRES
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Drummond
Commission Régionale St-François
Drummondville
PROPRIÉTAIRE:
— La Commission Scolaire Régionale St-François
211, rue St-Edouard, Case Postale 846
Drummondville, Comté de Drummond, Qué.
J2B 6X1
Tél.: (819) 472-1131
ARCHITECTE:
— Laurent Joyal, 215, rue Lindsay, Drummondville, Comté de Drummond, Qué.
J2C 1N8
Tél.: (819) 472-7168
INGÉNIEURS EN STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, SERVICES EXTÉRIEURS (AMÉNAGEMENTS):
— Hamel, Ruel et Associés, 150, rue Marchand, suite 600 Drummondville, Comté de Drummond, Qué.
J2C 4N1
Tél.: (819) 478-8191
PROJET:
— Agrandissement et transformations, École Polyvalente Marie-de-la-Présentation, 265, Avenue Marie-Rivier, Drummondville, Québec.
La Commission Scolaire Régionale St-François, propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement et les transformations de l'École Polyvalente Marie-de-la-Présentation, à Drummondville, Québec.
Seules sont autorisées à soumissionner, pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de cent dollars (\$100.), qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet ces plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions. Tous ces documents seront disponibles à compter de 15 heures le jeudi 25 mai 1978, au bureau du propriétaire.
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de trois cent cinquante mille dollars (\$350,000.), à l'ordre du propriétaire, la Commission Scolaire Régionale St-François, ou d'un cautionnement de soumission, au même montant, valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.
Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la Commission Scolaire Régionale St-François, 211, rue St-Edouard, Drummondville, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le vingt-neuvième jour (29e) du mois de juin 1978 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du montant du contrat de la spécialité.

MONTANT DU CHÈQUE VISÉ OU CAUTIONNEMENT
SPECIALITÉS
MONTANT DU CHÈQUE VISÉ OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS
SPECIALITÉS
Maçonnerie (fourniture et pose) (seize mille) \$16,000
Toiture et solins (huit mille) \$ 8,000
Escaliers mécaniques (onze mille) \$11,000
Plomberie-chauffage (trente deux mille) \$32,000
Ventilation-réfrigération (treize sept mille) \$37,000
Contrôles (neuf mille) \$ 9,000
Isolation (quatre mille) \$ 4,000
Électricité (cinquante six mille) \$56,000
Communication (cinq mille) \$ 5,000
Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour soixante jours (60) à compter de la date d'ouverture des soumissions.
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.
Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.
Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.
Le Directeur général, Jean-Yves DESJARDINS

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
PROJET 78-6
APPEL D'OFFRES
Le greffier recevra, sous pli cacheté, au plus tard le 1er juin 1978, à 15 heures, à l'Hôtel de Ville, au numéro civique 1585 rue Montarville, Ville de Saint-Bruno de Montarville, des soumissions pour:
Fourniture et installation des aires de jeux modulaires (appareils) pour quatre (4) parcs différents.
Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter de la présente publication, au bureau du directeur des Services Techniques de la Ville, moyennant un paiement non remboursable d'une somme de QUINZE dollars (\$15.00), payable à l'ordre de la Ville de Saint-Bruno de Montarville.
Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé de \$1,000.00 fait à l'ordre de la Ville de Saint-Bruno de Montarville.
Les soumissions seront ouvertes à la fermeture même, en présence des intéressés.
La Ville de Saint-Bruno de Montarville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
LE GREFFIER
Alain Noël, avocat
Ville de Saint-Bruno de Montarville
Province de Québec

Transports Canada Transport Canada
Garde Côtière Canadian
Canadienne Coast Guard
AGRANDISSEMENT DE L'HÉLIPORT PILIER DU HAUT FOND PRINCE
APPEL D'OFFRES NO: 2D18-2 0
— Des soumissions sont demandées pour le projet susmentionné.
— Un versement de \$100.00, sous forme de chèque visé, à l'ordre du Receveur Général du Canada est requis pour l'obtention des plans, devis et autres documents du projet.
— Le versement est remboursable sur retour de tous ces documents en bonne condition dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.
— Dépôt de soumission exigé sous forme de: Cautionnement de soumission: 10% du montant de votre soumission, ou Chèque visé: 10% du montant de votre soumission.
— Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Agent d'Approvisionnement de District ou à l'adresse suivante: Bureau de l'Association de la Construction de Québec 375, rue Verdun, Québec, Qué.
— La réception des soumissions scellées et portant sur l'enveloppe la mention du projet ci-dessus se fera à l'adresse suivante: Agent d'Approvisionnement de District Transports Canada Garde Côtière Canadienne District de Québec 101, boul. Champlain Québec, Qué. G1K 4H9
— La clôture de la réception des soumissions est fixée à: 15:00 H.A.E., Jeudi, le 15 juin 1978.
— Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
Jacques Lorquet
Gérant de District

Société d'énergie de la Baie James
APPEL D'OFFRES: 1QP-620-03-001
Aménagement de La Grande Rivière
Finition de sept (7) bâtiments préfabriqués à LG-4
Date de fermeture: 20 juin 1978 à 15h30 heure de Montréal.
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre paiement d'une somme non remboursable de \$100.00 pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction de l'Approvisionnement, 19ème étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec H2L 4M8
Une garantie accompagnant la soumission au montant de \$380,000. est requise selon les termes et conditions de l'appel d'offres.
Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont autorisées à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
A. ROUSSEAU
Directeur de l'Approvisionnement
Pour information
appeler 844-3741, poste 308

MINISTÈRE DES TRANSPORTS CANADA OTTAWA (ONTARIO) SOUMISSIONS
Les soumissions cachetées, adressées au soussigné, 3e étage, Tour "A", Place de Ville, Ottawa (Ontario), sous le titre de "Soumissions pour Services de Nettoyage et de Domestiques, Transports Canada Institut de formation, Cornwall (Ontario)", pour la période commençant le 1er septembre 1978 au 31 août 1980, seront recevables jusqu'à 15 juin 1978, à 15 heures H.A.E.
Une session d'information ainsi qu'une visite des lieux se tiendra à 10:00 AM en date du 31 mai 1978, dans la Salle de Conférence, Édifice de l'Administration, 1950 chemin Montréal, Cornwall (Ontario).
Les documents relatifs à la soumission peuvent être consultés au bureau du soussigné, et des exemplaires peuvent être obtenus contre remise d'un chèque visé de \$100.00 par jeu d'exemplaires, établi à l'ordre du Receveur général du Canada.
Ces mêmes documents peuvent aussi être consultés aux bureaux ci-bas:
Agent d'approvisionnement régional suite 300 4900, rue Young Willowdale (Ontario)
Agent d'approvisionnement régional Pièce 162 Édifice de l'administration régionale Adorport International de Montréal Dorval (Québec)
Le Chef, Division des Contrats Gestion du matériel P.T. Brennae

Hydro-Québec
APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées
CCL-78-19143 le mardi 20 juin 1978
DÉMANTÈLEMENT D'UNE LIGNE DE TRANSPORT À 120 KV; CONSTRUCTION SUR PYLONES D'ACIER D'UNE LIGNE DE TRANSPORT À 315 KV ANJOU - DUVERNAY ET DERIVATION AU POSTE NOTRE-DAME
Garantie de soumission: \$100,000
Principale place d'affaires au Québec
CCP-78-19077 le mardi 20 juin 1978
Poste La Vérendrye Comté de Lavolette
CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS DIVERS AINSI QUE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE ET TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL CONNEXES
Garantie de soumission: \$200,000
Principale place d'affaires au Québec
PME-78-19151 le mardi 6 juin 1978
Diverses Régions
SERVICES D'ÉQUIPES DE PLONGEURS POUR L'INSPECTION D'OUVRAGES IMMERSÉS
Garantie de soumission: \$10,000
Principale place d'affaires au Québec
CCP-78-19123 le mardi 20 juin 1978
Poste Abitibi Comté d'Abitibi-Est
INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE ET TRAVAUX CONNEXES
Garantie de soumission: \$150,000
Principale place d'affaires au Québec
GPE-78-19119 le mardi 13 juin 1978
FOURNITURE D'UN AUTOCOMMUTATEUR TÉLÉPHONIQUE INSTALLÉ DANS UNE ROULOTTE
Garantie de soumission: \$4,000
Principale place d'affaires au Canada
Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:
HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU NO 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4
Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.
La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.
Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.
Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le Secrétaire, M.-A. DEMERS

# Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Un graphiste?  
Oui, on le sait!

On sait que cette annonce est mal disposée; c'est pourquoi nous sommes à la recherche d'un graphiste. Si ça vous tente de travailler avec des gens qui aiment ce qu'ils font. Alors donnez un coup de fil, accrochez votre porte-folio et venez nous voir.

Nous, on le sait, qu'on a besoin d'un graphiste!

**JEAN-D. LEGAULT ET ASSOCIÉS, INC.**  
1253 avenue McGill College  
bureau 910  
Montréal H3B 2Y5  
Téléphone: 866-5891 Diane Dubeau

Résidence Biermans est un centre d'accueil public, d'une capacité de 230 lits, spécialisé au niveau des couples âgés.

Le poste suivant y est présentement disponible:

## SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Supérieur immédiat: Le Directeur Général  
Poste: Le titulaire s'occupe principalement d'assister le Directeur Général dans ses fonctions administratives.

**Exigences:**  
— Secondaire V ou plus  
— Excellente connaissance du français écrit et parlé; de même que de l'anglais;  
— 8 à 10 années d'expérience dans le secteur administratif;  
— Horaire de travail flexible, exigeant une certaine disponibilité.

**Rémunération:**  
Selon les normes émises par le M.A.S.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 juin 1978:

Direction du personnel  
Résidence Biermans  
7905 est, rue Sherbrooke  
Montréal, Qué. H1L 1A4

**Desjardins+Sauriol & Associés**  
Ingénieurs-conseils

## INGÉNIEUR CIVIL

Notre société offre actuellement pour un projet en cours sur le territoire de la baie James le poste d'adjoint à l'ingénieur en charge de la construction sur des travaux de lignes de transport d'énergie. Une solide expérience en mécanique des sols est essentielle et les détenteurs d'une maîtrise seront considérés en premier lieu.

Les personnes intéressées à poser leur candidature s'adresseront au:

Service du personnel  
1200 ouest, boul. St-Martin  
Laval, Québec  
H7S 2E4  
(514) 384-5660

NOTRE RUBRIQUE

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 50¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

## LE DEVOIR

211, rue du St-Sacrement  
Montréal - Tél. 844-3361

Compétence:

Micheline Turgeon

FONCTIONS:

EXIGENCES:

FONCTIONS:

EXIGENCES:



Social Sciences and  
Humanities Research  
Council of Canada

Conseil de recherches  
en sciences humaines  
du Canada

Le Conseil de recherches en sciences humaines est désireux de recevoir des candidatures à des postes d'agents subalternes. Tous ces postes sont localisés à Ottawa.

## AGENT AUX SUBVENTIONS DE RECHERCHE

Le titulaire s'occupera de demandes relatives à des subventions de recherche en psychologie et dans les disciplines connexes en déterminant l'admissibilité des demandes, en coordonnant les évaluations et en faisant des recommandations au Conseil.

Les candidats doivent posséder un diplôme d'études supérieures en psychologie. Il serait avantageux de posséder au moins deux années d'expérience en administration. Il est essentiel de pouvoir travailler en anglais et en français. Le salaire se situe entre \$19,113 et \$24,390 d'après les qualités et l'expérience du candidat.

NUMÉRO DU CONCOURS: SSH-78-A-02

DATE DE FERMETURE: 6 juin 1978.

## AGENT AUX SUBVENTIONS NEGOCIEES

Le titulaire s'occupera de propositions faites par les maisons d'enseignement à l'égard d'importantes subventions à long terme pour des travaux de recherche en groupe et des travaux importants de rédaction en négociant avec les autorités universitaires aux niveaux supérieurs. Ce poste oblige le titulaire à voyager à travers tout le Canada.

Les candidats doivent posséder un diplôme d'études post-universitaires en sciences humaines. Il serait avantageux de posséder au moins deux années d'expérience universitaire. Il est essentiel de pouvoir travailler en français et en anglais. Le salaire se situe entre \$19,113 et \$24,390 d'après les qualités de l'expérience du candidat.

NUMÉRO DU CONCOURS: SSH-78-A-03

DATE DE FERMETURE: 6 juin 1978.

LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES AU:

Chef du personnel  
Conseil de recherches en sciences humaines  
255, rue Albert  
B.P. 1610  
Ottawa, Ontario  
K1P 6G4

## MÉCANICIEN EN INSTRUMENTATION

Honeywell, un nom reconnu dans le domaine des systèmes d'automation et de régularisation, a présentement un poste permanent ouvert pour la région de Noranda. Le titulaire devra posséder une connaissance de base en électronique ainsi qu'une bonne expérience en instrumentation pneumatique et électrique (minimum trois ans). La connaissance de l'anglais est un atout.

Vous vous joindrez à une équipe technique d'une compagnie où l'innovation, la technologie moderne et l'excellence en ingénierie sont surpassées. Vous aurez droit à un excellent salaire, à une gamme complète d'avantages sociaux. Des équipements de vérification et outils sont fournis.

Pour une attention immédiate, faites parvenir votre curriculum vitae à:

P.R. Veillette

## Honeywell LIMITÉE

6277, rue St-Jacques  
Montréal, Québec H4B 1T9  
(514) 484-3051, poste 203

## Directeur de production

Le titulaire sera de calibre supérieur, dynamique, capable de prendre des décisions, planifier et faire des soumissions ainsi que des achats de machinerie.

Il devra posséder également une très bonne connaissance des arts graphiques. Être diplômé des arts graphiques sera un atout mais ne s'avère pas nécessaire.

Le titulaire devra également faire preuve de bonnes qualités humaines pour diriger des employés.

Lieu de travail: Rive sud de Montréal.

Veillez adresser votre curriculum vitae à:

Le Devoir  
C.P. 6033  
Montréal H3C 3C9

## CUISINIER

Expérience cuisine française dans établissement prestigieux de la Haute-Ville à Québec.

Prendre rendez-vous à:

(418) 692-2656

**TELEX OUTAOUAIS INC. CHOT-TV**  
UHF - 40 CABLE - 10

La station CHOT-TV ouvrira ses portes en septembre prochain. Elle est à la recherche de personnes positives et compétentes pour remplir, sous l'autorité de la direction de l'entreprise et conformément à ses orientations, les emplois disponibles.

## Secrétaire de direction

La candidate recherchée possède une expérience d'au moins trois ans dans un poste similaire. Elle fait preuve de beaucoup d'initiative, est bilingue et maîtrise la sténo-dactylo française et anglaise.

Lieu de travail: Ottawa-Hull

Traitement salarial:  
Selon l'expérience et les qualifications.

Les candidates intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 31 mai à:

Station CHOT-TV  
672 boul. Saint-Joseph  
Hull, P.Québec J8Y 4A8

**L'UNIQUE**  
CARRIÈRE DANS L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE AVEC L'UNIQUE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

LA CARRIÈRE:

Desservir une clientèle de professionnels, de cadres et d'hommes d'affaires dans les secteurs de l'assurance-vie et de l'assurance générale.

OBJECTIFS:

Progresser et se développer avec une équipe jeune et dynamique afin de devenir un professionnel de l'assurance.

QUALIFICATIONS:

— Détenir un diplôme universitaire ou être sur le point de terminer un baccalauréat spécialisé.  
— Aimer le public, esprit d'initiative et d'indépendance.  
— Désir d'oeuvrer avec une équipe dynamique.

Communiquez avec les personnes suivantes:

Montréal	Robert Parthenais:	514-382-2854
Québec	Raoul Garneau:	418-683-1531
Sherbrooke	Gervais Morier:	819-565-7771
Trois-Rivières:	Claude Montigny:	819-376-4112

**TELEX OUTAOUAIS INC. CHOT-TV**  
UHF - 40 CABLE - 10

La station CHOT-TV ouvrira ses portes en septembre prochain. Elle est à la recherche de personnes positives et compétentes pour remplir, sous l'autorité de la direction de l'entreprise et conformément à ses orientations, les emplois disponibles.

## Responsable des ventes locales

Le responsable des ventes locales dirigera l'équipe des vendeurs locaux, tout en faisant lui-même de la vente. Il sera chargé de voir à ce que la station rencontre ses budgets de vente locale.

Le candidat recherché possède une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la vente, en particulier dans le secteur des communications. Il est bien enraciné dans l'Outaouais québécois et ontarien et il est très disponible. Il est bilingue, détient au minimum une douzième année et est capable d'administrer des budgets. C'est un communicateur qui saura dialoguer avec la clientèle et les autres composantes de l'entreprise.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 31 mai à:

Station CHOT-TV  
672 Boul. Saint-Joseph  
Hull, P.Québec J8Y 4A8

**TELEX OUTAOUAIS INC. CHOT-TV**  
UHF - 40 CABLE - 10

La station CHOT-TV ouvrira ses portes en septembre prochain. Elle est à la recherche de personnes positives et compétentes pour remplir, sous l'autorité de la direction de l'entreprise et conformément à ses orientations, les emplois disponibles.

## Directeur de l'information

Le Directeur de l'information sera responsable de la gestion du service de l'information et, par conséquent, de la production des émissions locales de nouvelles et d'affaires publiques, générales et sportives. En particulier, il dirigera les journalistes, réalisateur-caméraman et correspondants et il administrera le budget du service.

Le candidat recherché possède une expérience d'au moins trois ans dans le domaine des médias électroniques, en particulier dans le secteur de l'information et du sport. Il est bien enraciné dans l'Outaouais québécois et ontarien. Il est bilingue et possède une culture générale étendue. Il détient de préférence un diplôme universitaire de premier cycle et est capable d'administrer des budgets. Il se préoccupe du développement social, culturel et spirituel de la francophonie de la région Ottawa-Hull. C'est un communicateur qui saura dialoguer avec le public et les autres composantes de l'entreprise.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 31 mai à:

Station CHOT-TV  
672 Boul. Saint-Joseph  
Hull, P.Québec, J8Y 4A8

## UNIVERSITÉ DE MONCTON

Centre universitaire de Moncton recherche

## PROFESSEUR DE GUITARE CLASSIQUE

Fonctions:

Le titulaire du poste enseigne la guitare classique aux étudiants inscrits à un des programmes d'études conduisant au Baccalauréat en Musique et dont la guitare est l'instrument principal. Il peut être appelé à donner un cours de Solfège au niveau de la première année.

Qualités requises:  
Diplôme du 2e cycle et/ou une grande expérience universitaire ou professionnelle.

Bonne connaissance de programmes d'études universitaires en musique.

Aptitude à donner un cours en dehors de la spécialisation.

Période d'emploi:

Du 1er juillet 1978 au 30 juin 1979.

Faire parvenir sa demande écrite, y compris un curriculum vitae et le nom de trois répondants avant le 1er juin 1978 à:

M. Brian J. Ellard, directeur  
Département de Musique  
Faculté des arts  
Université de Moncton  
Moncton, Nouveau-Brunswick  
E1A 3E9

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

SERVICE SOCIAL

## Professeurs

Le Département de service social de l'Université de Sherbrooke requiert les services de deux professeurs réguliers à temps complet.

La tâche

Dispenser l'enseignement pratique et théorique dans les domaines suivants: intervention sociale personnelle et/ou intervention collective.

Les exigences

Posséder un grade universitaire en service social et, de préférence, quelques années d'expérience dans la pratique de l'intervention sociale et/ou de l'enseignement en service social.

Le traitement

Selon les normes de la convention collective actuellement en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er juin 1978 au:

Directeur / Service social  
Faculté des arts  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2R1

Téléphone: (819) 565-4664

**TELEX OUTAOUAIS INC. CHOT-TV**  
UHF - 40 CABLE - 10

La station CHOT-TV ouvrira ses portes en septembre prochain. Elle est à la recherche de personnes positives et compétentes pour remplir, sous l'autorité de la direction de l'entreprise et conformément à ses orientations, les emplois disponibles.

## Directeur de la programmation-production

Le Directeur de la programmation-production sera responsable de la gestion du service de la programmation-production et, entre autres, de la production des émissions locales autres que celles de nouvelles et d'affaires publiques, de même que de la production commerciale et contractuelle. En particulier, il dirigera une équipe affectée à la réalisation, la caméra, l'opération, le studio, la rédaction de textes, les arts graphiques, etc. et il administrera le budget du service.

Le candidat recherché possède une expérience d'au moins trois ans dans le domaine des médias électroniques, en particulier, dans le secteur de la programmation-production et de la promotion. Il est bien enraciné dans l'Outaouais québécois et ontarien et il est très disponible. Il est bilingue et possède une culture générale étendue. Il détient de préférence un diplôme universitaire de premier cycle et est capable d'administrer des budgets. Il se préoccupe du développement social, culturel et spirituel de la francophonie de la région Ottawa-Hull. C'est un communicateur qui saura dialoguer avec le public et les autres composantes de l'entreprise.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 31 mai à:

Station CHOT-TV  
672 Boul. Saint-Joseph  
Hull, P.Québec J8Y 4A8

# La police d'Orly abat un commando voulant rééditer le massacre de Lod

PARIS (d'après Reuter et AFP) — La police française et des membres des services de sécurité israéliens ont neutralisé samedi à Orly un commando de trois jeunes Arabes qui tentaient de s'approcher de passagers en partance pour Tel Aviv par un vol de la compagnie El Al, en vue apparemment de déclencher un massacre analogue à celui de l'aéroport de Lod qui avait fait vingt-sept morts en 1972.

Selon des témoins, les trois hommes, qui étaient munis de pistolets mitrailleurs Beretta, ont été repérés par des agents israéliens alors qu'ils s'approchaient des guichets de

l'aéroport a été intégralement bouclé, les forces de police ayant, d'après certains témoignages, acquis la certitude qu'un, et peut-être deux terroristes, avaient réussi à prendre la fuite. Mais après des recherches approfondies dans l'ensemble des bâtiments de l'aéroport, les policiers devaient admettre qu'aucun suspect ne se trouvait à Orly-Sud. Ils n'ont toutefois pas abandonné l'hypothèse qu'un ou deux suspects aient pu s'enfuir à la faveur du désordre provoqué par la fusillade.

A Beyrouth, une organisation jusque-là inconnue, les Fils du Sud-Liban, a revendiqué cette opération de commando apparemment avortée, que la police soupçonne d'avoir eu pour objet de perpétrer un massacre parmi les passagers d'El Al, plutôt que de détourner l'appareil qu'ils devaient emprunter.

Dans un communiqué remis à la presse, les Fils du Sud-Liban assurent que l'attaque avait pour but de tuer des "officiers ennemis" qui devaient monter à bord de l'appareil et qu'elle a partiellement réussi. Baptisée opération Abbasiyeh — village proche de Tyr — elle constituait, selon le communiqué, un acte de représailles, le premier seule-

ment d'une série, à la suite de l'intervention israélienne au sud du Liban.

Cette première opération a été menée à Orly, théâtre déjà à deux reprises en 1975 d'actions de commando contre des appareils d'El Al, afin de rappeler à la France "son passé colonial" et d'attirer l'attention sur "le résurgence de ses velléités coloniales qui sont clairement perceptibles actuellement au Sahara occidental, au Tchad et au Zaïre", affirme encore cette organisation.

L'un des trois terroristes a été formellement identifié par les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête sur l'attentat de samedi. C'est un Libanais, Mahmoud Awada, âgé de 24 ans, il est né en 1953 à Beyrouth. Les enquêteurs ont pu entrer en contact avec les autorités libanaises qui ont délivré son passeport, et les vérifications ont établi que ce document était authentique et que l'identité était certaine.

Mahmoud Awada possédait d'ailleurs un autre passeport, faux celui-là, découvert lors de la fouille de ses vêtements, un passeport koweïtien au nom de Mohamed Jasim. En revanche, les identités des deux autres terroristes ne sont considérées que comme probables.

Ce serait deux Tunisiens, l'un possédait un passeport au nom de Mohamed Nasr, âgé de 27 ans, né en 1951 à Guettar, (Tunisie). L'autre avait un passeport au nom de Tahar Ouerghemi, âgé de 20 ans, né en 1958 à Seax. Les contrôles pour vérifier si ces identités sont bien authentiques ne sont pas encore terminés. "Les trois fils du Liban", (du nom de l'organisation qui a revendiqué l'attentat d'Orly), sont arrivés en avion à Paris le 10 mai, comme l'atteste le cachet relevé sur leurs passeports.

qu'elle a partiellement réussi. Baptisée opération Abbasiyeh — village proche de Tyr — elle constituait, selon le communiqué, un acte de représailles, le premier seule-

ment d'une série, à la suite de l'intervention israélienne au sud du Liban.

Cette première opération a été menée à Orly, théâtre déjà à deux reprises en 1975 d'actions de commando contre des appareils d'El Al, afin de rappeler à la France "son passé colonial" et d'attirer l'attention sur "le résurgence de ses velléités coloniales qui sont clairement perceptibles actuellement au Sahara occidental, au Tchad et au Zaïre", affirme encore cette organisation.

L'un des trois terroristes a été formellement identifié par les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête sur l'attentat de samedi. C'est un Libanais, Mahmoud Awada, âgé de 24 ans, il est né en 1953 à Beyrouth. Les enquêteurs ont pu entrer en contact avec les autorités libanaises qui ont délivré son passeport, et les vérifications ont établi que ce document était authentique et que l'identité était certaine.

Mahmoud Awada possédait d'ailleurs un autre passeport, faux celui-là, découvert lors de la fouille de ses vêtements, un passeport koweïtien au nom de Mohamed Jasim. En revanche, les identités des deux autres terroristes ne sont considérées que comme probables.

Ce serait deux Tunisiens, l'un possédait un passeport au nom de Mohamed Nasr, âgé de 27 ans, né en 1951 à Guettar, (Tunisie). L'autre avait un passeport au nom de Tahar Ouerghemi, âgé de 20 ans, né en 1958 à Seax. Les contrôles pour vérifier si ces identités sont bien authentiques ne sont pas encore terminés. "Les trois fils du Liban", (du nom de l'organisation qui a revendiqué l'attentat d'Orly), sont arrivés en avion à Paris le 10 mai, comme l'atteste le cachet relevé sur leurs passeports.

# Le Pérou paralysé par la grève générale

LIMA (AFP) — Le Pérou était presque totalement paralysé hier par la grève générale de quarante-huit heures décidée par la quasi totalité des organisations syndicales péruviennes en protestation contre la hausse des prix.

Ces dernières avaient maintenu leur mot d'ordre en dépit de l'Etat d'urgence décrété par les autorités dans la nuit de vendredi à samedi.

Des incidents ont notamment éclaté dans la capitale, qui était restée relativement calme jusqu'à présent, et auraient fait selon des informations non confirmées trois ou quatre morts.

Des barricades ont été dressées dans les principales avenues de la périphérie de Lima, notamment dans les zones industrielles et les transports publics étaient réduits au minimum. La paralysie des industries était

totale et la Confédération des travailleurs péruviens (CTV — proche du parti APRA — "Alliance pour la révolution américaine") s'est solidarisée avec les grévistes en protestation contre la douzaine de morts enregistrée la semaine dernière au Pérou.

A Lima toujours, la police a tiré en l'air des rafales de mitraillette dans les collines situées aux alentours de la capitale pour disperser de nombreux habitants des bidonvilles qui jetaient des pierres.

Des véhicules ont été incendiés et des pillages se sont produits, notamment dans une succursale de la banque nationale péruvienne située dans le quartier populaire de Condevoila.

Les vols intérieurs vers Cuzco, le principal centre touristique du pays, ont été suspendus et de nombreux touristes se trouvent bloqués.

# Pékin: la mission de Brzezinski plus fructueuse que celle de Vance

PEKIN (Reuter) — La Chine et les Etats-Unis s'opposent aux efforts d'autrui dans la recherche d'un "monde monolithique", a déclaré hier soir M. Zbigniew Brzezinski conseiller du président Carter pour la sécurité nationale, faisant ainsi allusion à l'Union soviétique.

"Ni la Chine ni les Etats-Unis n'envoient des maraudiers internationaux qui se font passer pour des non-alignés afin de promouvoir les ambitions des grandes puissances en Afrique. Nous ne cherchons pas à forcer l'obé-

dience politique de nos voisins par la force militaire", a dit M. Brzezinski au cours d'un banquet offert en son honneur à Pékin.

"Seuls ceux qui aspirent à dominer autrui ont des raisons de craindre le renforcement des relations sino-américaines", a-t-il poursuivi.

Les Etats-Unis veulent la paix avec toutes les nations et recherchent un accord de limitation stable et équitable des armes stratégiques, a précisé M. Brzezinski.

"Mais les Etats-Unis ne sauraient demeurer indifférents aux efforts d'autres pays pour dominer ou pour exploiter les troubles régionaux", a-t-il ajouté.

M. Brzezinski a dit que même les désaccords sino-américains reposent sur un respect mutuel. Une chose, selon lui, est clairement apparue dans ses entretiens avec les responsables chinois: "Notre parenté de vues a plus de poids que nos divergences".

Il a affirmé qu'il dira à M. Carter qu'à son avis la Chine

et les Etats-Unis sont destinés à se rapprocher davantage l'une de l'autre au profit des deux pays et de l'humanité toute entière.

Pour les Etats-Unis, le rapprochement sino-chinois repose sur trois conceptions. Premièrement, l'amitié et la normalisation des relations entre les Etats-Unis et la Chine sont essentielles à la paix mondiale.

Deuxièmement, une Chine forte et en sécurité est dans l'intérêt des Etats-Unis. Troisièmement, il est dans l'intérêt de la Chine que les Etats-Unis soient puissants, confiants et engagés à l'échelle globale, a précisé M. Brzezinski.

M. Brzezinski, en Chine, a été reçu hier par M. Hua Kuo-feng, président du PC et premier ministre chinois au grand palais du peuple. En outre, M. Teng Hsiao-Ping s'était entre-

tenu dimanche pendant quelque deux heures et demie avec le conseiller du président Carter avant de dîner ensuite avec lui et la délégation américaine.

Le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Huang Hua, a déclaré que les entretiens de M. Brzezinski à Pékin s'étaient déroulés dans une atmosphère de franchise et qu'ils avaient porté sur des questions d'intérêt commun et sur les relations sino-américaines.

De source diplomatique, on assure que le climat des conversations de M. Brzezinski avec les dirigeants chinois a été bien plus positif que celui qui avait entouré la visite il y a dix mois du secrétaire d'Etat Cyrus Vance.

M. Brzezinski quitte la Chine aujourd'hui pour Tokyo et Séoul d'où il regagnera Washington.

# McGill

Centre d'éducation permanente

## Cours de traduction

Français et anglais

Un cours du soir de quatre ans menant à un Certificat et à un Diplôme.

## Examen d'admission

12 et 14 juin à 19 heures.  
Date limite des inscriptions, le 9 juin; le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

Pour obtenir un formulaire d'inscription et pour tous renseignements, s'adresser au: Centre d'éducation permanente, Université McGill, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H3A 1G1 ou composer 392-4901.

Au Québec, faut se tenir... en santé

### CONSERVATOIRE LASSALLE

#### COURS D'ÉTÉ

(JOUR OU SOIR)  
12 JUIN - 12 JUILLET

- MÉCANISME de COMMUNICATION
- DIALOGUES
- PAROLE PUBLIQUE

Renseignements et inscriptions  
3505 RUE DUROCHER  
MONTREAL H2X 2E7  
288-4034

## CERTIFICATS

# 9 1/2%

3 ANS  
4-5 ANS

placement et intérêts garantis  
aucuns frais

Un dépôt minimum de \$500., placé durant 4 ans avec l'intérêt versé annuellement, vous rapportera \$190.00 en intérêts.

Intérêt composé: 9 1/4%  
Un dépôt minimum de \$500., placé durant 4 ans à intérêt composé annuellement, vous rapportera \$212.25 en intérêts à échéance.

\*Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.

D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 108 comptoirs de la Banque d'Épargne.

1253, av. McGill College, Montréal, tél. 878-3351  
401, boul. Labelle, Place Rosemère, tél. 621-0715  
6633, rue Sherbrooke est, Montréal, tél. 253-1720

**Simpsons**

Robe à taille empire avec jupe volantée et manches genre mouchoir. Noir ou abricot. 4-10. \$135

Modèle ample avec plis à partir des épaules et ceinture nouée. Noir/ prune, abricot/pêche, kaki/brun. 4-12. \$125

Modèle avec jupe ample à volant. Délicat imprimé crème, noir ou mandarine. 4-12. \$150

VOTRE ROBE cacharel DE PARIS VOUS ATTEND

AU Salon Vendôme

Le summum de l'élégance estivale revêt un caractère tout à fait spécial... CACHAREL. Flatteuses, amples et d'une féminité sans égale, ces robes tout coton reflètent votre personnalité et votre goût raffiné pour la mode. Venez voir notre merveilleuse collection aujourd'hui... au Salon Vendôme.

Rayon 308, au troisième. En ville seulement.  
Pour achat en personne seulement